JOURNAL

DE

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

No. VII.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LA MORT DE SPURZHEIM.

(Extrait du N°. de mars 1833, du *Journal de Phrénologie d'Edimbourg*, t. VIII, n°. 35.)

JEAN-GASPAR-SPURZHEIM naquit le 31 décembre 1776 à Longwi, village près de Trèves, sur la Moselle. Ses parens cultivaient une ferme de la riche abbaye de *Saint-Maximin de Trèves*; et c'est dans l'université de cette ville qu'il reçut son éducation de collége. Il était destiné à l'église, par ses parens; mais lorsque les Français, en 1799, envahirent cette partie de

l'Allemagne, il alla à Vienne étudier la médecine, et y fit connaissance avec Gall. Il se livra avec zèle à l'étude de la nouvelle doctrine, et suivit en 1800, pour la première fois, un des cours particuliers que Gall faisait de temps en temps depuis quatre ans. Il resta l'élève de Gall jusqu'en 1804, époque à laquelle il s'associa à lui comme collaborateur. Après avoir fini ses études médicales, il quitta Vienne avec Gall, en 1805, par suite d'un ordre du gouvernement autrichien qui défendait tous les cours particuliers, à moins de permission expresse. Ils se proposaient de voyager ensemble et de poursuivre en commun leurs recherches dans l'anatomie et la physiologie du système nerveux; de 1805 à 1807, ils visitèrent plusieurs des principales villes d'Allemagne, de France, de Prusse et de Danemarck. Cette dernière année, Gall se fixa définitivement à Paris, et, assisté de Spurzheim, il y fit ses premiers cours. En 1808, ils résolurent de communiquer à l'Institut de France les résultats de leurs recherches anatomiques... On sait le résultat de ces communications; sous l'influence du premier consul Bonaparte, l'Institut fit un rapport où l'on cherchait à diminuer le mérite des savans étrangers (1). Le mémoire à l'Institut, de Gall et Spurzheim, avait été présenté le 14 mai 1808. Le rapport de la commission fut signé par MM. Tenon, Sabatier, Portal, Pinel et Cuvier. Bientôt après le mémoire fut publié, avec des remarques sur le rapport de Cuvier, sous le titre de : *Recherches sur le système nerveux en général, et sur celui du cerveau en particulier;* mémoire présenté à l'Institut de France, etc.,

(1) On trouvera, dans le *Journal d'Edimbourg*, des détails particuliers sur les circonstances de ce rapport. (*Note du Trad.*)

par Gall et Spurzheim, in-4o.; Paris. 1809. Dans cet ouvrage, les sections du mémoire sont données séparément, et chacune est suivie d'une réplique aux objections faites contre elle par les commissaires. En 1810 fut commencée la publication de *l'Anatomie et de la physiologie du système nerveux en général, et du cerveau en particulier*, par Gall et Spurzheim, ouvrage qui ne fut complété qu'en 1819. Les 3e. et 4e. volumes furent publiés après la séparation de Gall et de Spurzheim, et ne portent que le nom du premier. Cet ouvrage est orné d'un bel atlas in-folio contenant cent planches.

En juin 1813, M. Spurzheim fit une visite à Vienne, où il prit les degrés de docteur en médecine; après quoi il se rendit en Angleterre, où il arriva en mars 1814. Pendant son séjour dans ce pays, il publia en anglais « *The physiognomonical system of Drs. Gall and Spurzheim,* » in-8o.; London, 1815. — *Outlines of the physiognomonical system*, in-12; London, 1815, — et *Observations on the deranged manifestation of mind or insanity*, in-8o.; London, 1817. Le premier de ces ouvrages ne reçut point un accueil favorable de la presse périodique de l'Angleterre, et il fut en particulier violemment attaqué dans le 49e. no. de *l'Edimburgh Review*, par feu le docteur J. Gordon, qui lui appliqua, ainsi qu'à la doctrine qu'il expose, les qualifications de *friperie*, de *misérable fourberie*, de *collection de pures absurdités*, sans *vérité*, sans *connexion*, sans *consistance*, et de *morceau de charlatanisme achevé, depuis le commencement jusqu'à la fin.*

L'intention de Spurzheim avait toujours été de visiter l'Athène écossaise; cet article le confirma dans sa résolution. Il se procura une lettre d'introduction pour cette ville, mais une seule; c'était pour l'auteur

présumé de la critique susdite. Il lui fit une visite, et obtint la permission de disséquer un cerveau en sa présence. L'auteur lui-même était professeur d'anatomie, et la dissection eut lieu dans la salle des leçons. Quelques yeux furent plus ou moins clairvoyans que d'autres, car ils virent ou pensèrent qu'ils avaient vu les fibres : un second jour fut arrêté. La salle était aussi pleine que possible, et une table intermédiaire fut réservée pour Spurzheim, afin qu'il pût exposer successivement aux spectateurs l'objet des recherches. Là, la *Revue d'Edimbourg* d'une main et un cerveau de l'autre, il opposa des faits à des assertions. L'auteur de l'article continua à croire comme la *Revue d'Edimbourg*, mais le public crut l'anatomiste, et ce jour conquit près de cinq cents témoins à la croyance à la structure fibreuse de la substance blanche du cerveau, tandis qu'il enleva une grande partie de ses admirateurs au professeur antagoniste.

Soutenu ainsi par le succès, Spurzheim ouvrit un cours d'anatomie et de physiologie du cerveau dans ses rapports avec l'esprit. Il avait coutume de dire à l'Écossais : « Vous êtes lent, mais vous êtes sûr; il faut que je reste quelque temps avec vous, puis je vous laisserai le fruit de mes travaux pour qu'il mûrisse entre vos mains. C'est ici un lieu d'où se répandra comme d'un centre, la doctrine de la phrénologie sur toute la Grande-Bretagne. »

La critique dont nous venons de parler donna lieu, de la part de Spurzheim, à un ouvrage intitulé : *Examination of the objections madein Britain against the doctrines of Gall and Spurzheim*, in-8°., Edimbourg, 1817; ouvrage dans lequel il mit en évidence l'ignorance et la vaine présomption des auteurs

de la *Revue*. Pendant son séjour dans le Royaume-Uni, Spurzheim fit des cours à Londres, à Bath, à Bristol, à Dublin, à Cork, à Liverpool et à Edimbourg. Etant retourné à Londres en 1817, il y fit un nouveau cours, et fut nommé associé du collége royal des médecins de cette ville. Au mois de juillet de la même année, il se rendit à Paris où il continua ses travaux jusqu'en 1825, faisant d'importantes observations sur l'homme sain et malade, et contribuant largement aux progrès de la science de la nature humaine. A Paris, il fit deux cours par an sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du cerveau et des sens externes. Il y publia aussi en 1818, ses *Observations sur la folie ou sur les dérangemens des fonctions morales et intellectuelles de l'homme*, avec deux planches, et ses *Observations sur la phrénologie ou la connaissance de l'homme moral et intellectuel, fondée sur les fonctions du système nerveux*, avec sept planches ; puis, en 1820, son *Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme*, tous in-8o. ; son ouvrage anglais, intitulé : *View of the elementary principles of education, founded on the study of the nature of man*, in-12, parut à Edimbourg en 1821, et fut réimprimé avec de nombreuses additions, in-8o., à Londres, en 1828. Une édition française parut à Paris, en 1822. En 1824, le gouvernement français, aussi sage que celui d'Autriche l'avait été, défendit les cours sans permission spéciale, et Spurzheim fut obligé de se réduire à des conversations particulières chez lui. Dégoûté de toutes ces tracasseries, il céda, en 1825, aux sollicitations de ses amis de Londres, et visita de nouveau cette ville ; il y fit deux cours de 18 leçons sur la phrénologie, en mars et avril de cette année, outre plusieurs démons-

trations de dissections du cerveau aux hôpitaux de Saint-Thomas et de Saint-Barthélemy, et dans quelques écoles médicales. A cette occasion, la manière dont il fut mentionné par les journaux périodiques, particulièrement par la *Revue médico-chirurgicale*, et par la *Lancette* et quelques autres journaux de Londres, montra qu'un grand changement s'était opéré à son égard dans le public.

Pendant son séjour à Londres, il publia des ouvrages importans, *Phrenology or the doctrine of the mind and of the relations between its manifestations and the body*, avec 15 gravures; puis : *A view of the philosophical principles of Phrenology*, tous deux in-8o., 1825. Dans ces ouvrages, qui, de même que : *The view, of the elementary principles of education*, ne sont que des éditions étendues de quelques-uns des principaux chapitres du *système physiognomonique*, brillent la perspicacité et la profondeur d'intelligence, le soin et la minutie d'observation, ainsi que la pureté du sentiment moral, qui distinguent tous les écrits de Spurzheim ; et ils seront un monument, par le moyen duquel la postérité jugera, avec connaissance de cause, de l'admirable caractère et des talens de ce grand phrénologiste.

Spurzheim ne tarda pas à retourner à Paris. L'impression qu'il avait produite en Angleterre durant son séjour, ne fit que s'accroître après son départ, et lui valut enfin une nouvelle invitation de retourner à Londres; il s'y rendit, et au commencement de 1826, il fit un cours, dans l'Institut de Londres, au milieu d'un nombreux auditoire, outre des cours particuliers, le soir.

Cette année, il mit au jour deux publications utiles.

Phrenology in connexion with the study of physiognomony, 1ere partie : Caractères avec 34 planches, in-8°., auquel nous avons fait allusion à la page 109 de ce numéro ; de plus : *The anatomy of the brain with a general view of the nervous system*; in-8°., avec 11 planches. Après la publication de ces ouvrages, il retourna à Paris, mais il n'y resta pas long-temps, car peu après, il prit la résolution de quitter la France, et de se fixer en Angleterre. S'étant donc transporté en Angleterre, il visita, vers la fin de 1826, Cambridge, dont l'université lui fit un accueil honorable. Le vice-chancelier mit à sa disposition une des salles de cours publics, et il eut pour auditoire, plus de cent personnes, y compris des hommes du premier nom et de la plus grande influence dans l'université. Il fit plus d'une fois des cours sur la direction du cerveau dans l'amphithéâtre du professeur d'anatomie. Il fut fêté toutes les fois qu'il parut au collége, et fit l'impression la plus favorable sur les professeurs d'anatomie et de médecine. Il fit ensuite des cours à Bath et à Bristol, avec un plein succès; les administrateurs de l'institution littéraire, dans chacune de ces villes, avouèrent que jamais professeur ne leur avait attiré tant de monde. L'intérêt augmentait à chaque leçon, et en général, la dernière était la plus suivie. En avril 1827, il fit à l'Institut de Londres un nouveau cours qui fut suivi par plus de 700 personnes; tandis qu'il recevait chez lui, Gower Street, une fois par semaine, pour répondre aux questions et aux objections concernant la phrénologie. Dans le cours de cette année, il publia à Londres un petit ouvrage intitulé : *Outlines of Phrenology*; indiquant en même temps l'explication des numéros des têtes. Ayant été invité à Hull par la *Société*

pour les recherches phrénologiques, à faire des cours dans cette ville, il commença ses démonstrations, le 6 décembre 1827. A Hull, il visita l'atelier de la maison de refuge pour les aliénés, l'école de grammaire, la prison de la ville, et dans chacun de ces endroits, il donna des preuves de son talent à prédire le caractère d'après l'inspection de la tête. Spurzheim, après avoir reçu l'hommage d'un dîner de la part de la Société de Hull, se rendit à Édimbourg, en janvier 1828, sur l'invitation réitérée des phrénologistes de cette ville, et y fit des cours populaires, qui furent suivis par deux cents hommes et femmes. Il fit aussi un cours particulier d'anatomie, de physiologie et de pathologie du cerveau, à quatre-vingts médecins, dont les quatre cinquièmes étaient étudians. Sollicité de nouveau, il recommença son cours public, et son cours particulier fut suivi par soixante-dix auditeurs. On pouvait observer une grande différence dans la manière dont son auditoire l'écouta dans ses cours de 1817, et dans ceux de 1828. Dans la première occasion, l'autorité de la *Revue d'Édimbourg* était colossale, et un sourire d'incrédulité siégeait fixement sur les lèvres de beaucoup de ses auditeurs. Ils s'attendaient à quelque chose d'extravagant, et étaient plutôt désappointés que satisfaits par la force de ses démonstrations et la solidité de ses argumens. En 1828, son auditoire cédait facilement et volontairement à l'impression de ses talens; il écoutait avec l'attention la plus profonde et le respect le plus sincère; il sentait la puissance de son enseignement et de ses lumières: en conséquence, il ouvrait son esprit pour recevoir des idées positives, et était richement récompensé. Ses leçons eurent les effets les plus heureux sur les étudians en

médecine. Les dissections étaient minutieuses et soigneusement démontrées. Il réussit à les désabuser des idées fausses que leur avaient données, chaque année, leurs maîtres, de lui et de ses doctrines; leur fournissait les moyens de juger par eux-mêmes de la vérité, aussi bien que de la dignité des attaques qui continuaient à être lancées de la chaire sur la phrénologie et les phrénologistes, et leur enseignait à poursuivre la science pour leur propre satisfaction. Le 25 janvier 1828, la Société phrénologique, donna un dîner à Spurzheim, dans lequel il exprima sa vive satisfaction des progrès inattendus que sa science avait faits. « Le docteur Gall et moi, disait-il, nous avons souvent causé de l'admission future de nos doctrines. Bien que nous eussions pleine confiance dans les lois invariables du créateur, cependant nous n'avons jamais espéré de les voir, durant notre vie, aussi généralement admises qu'elles le sont aujourd'hui. » Il honora une des séances de la Société de sa présence, et y donna fort au long des instructions pratiques des plus importantes sur la manière de vérifier le développement des organes intellectuels, et répondit de la manière la plus satisfaisante aux objections des anti-phrénologistes, touchant les sinus frontaux. Tandis qu'il visitait à Édimbourg l'asile pour les aliénés, et l'hôpital des enfans pauvres, en présence du docteur Hunter, chirurgien de l'établissement, de l'honorable docteur G. Halyburton, du docteur Combe, et de quelques autres personnes, il nota un grand nombre de ceux dans lesquels il existait une correspondance remarquable entre le caractère et le développement cérébral. Le lecteur trouvera le détail de cette visite dans le 5e volume de ce Journal, p. 142.

Sur une invitation spéciale, Spurzheim se rendit d'Édimbourg à Glascow où il fit un cours public suivi par deux cent cinquante hommes et femmes, et un cours particulier, suivi par soixante médecins praticiens et autres individus. Ce fut durant son séjour à Édimbourg et à Glascow qu'eut lieu sa correspondance avec sir William Hamilton, sur les sinus frontaux et autres sujets liés à la phrénologie, publiée dans notre 5e. volume. Cinq fois il défia sir William de se trouver avec lui en public, afin que les argumens de chacun d'eux fussent ouvertement exposés et appréciés; mais chaque fois le noble baronnet déclina cette controverse. Aussi bien à Édimbourg qu'à Glascow, Spurzheim et sa femme qui l'avait accompagné, furent reçus dans les sociétés particulières, de la manière la plus cordiale et la plus prévenante, par les personnes du premier rang de ces villes; et ils laissèrent tous deux une impression profonde de leur valeur personnelle à tous ceux qui jouirent du plaisir de leur connaissance. En 1828, Spurzheim fit paraître son *Sketch of the natural laws of man*, in-12, ouvrage qui, malgré le désavantage de sa forme de catéchisme, et le vague de quelques expressions de la préface, sera hautement apprécié par les esprits éclairés et philanthropes.

De retour à Londres, Spurzheim continua à répandre la connaissance de sa science, avec un zèle infatigable. Le 14 mai 1829, il lut un mémoire sur le cerveau, devant la Société Royale, qui refusa cependant de lui donner place dans les transactions. Il fut publié par Spurzheim, comme appendice à son ouvrage sur l'anatomie du cerveau, conjointement avec quelques remarques peu courtoises, mais bien fondées, sur les observations de M. Ch. Bell sur la phrénologie.

Dans le cours de l'année 1829, il fit des cours à Manchester, à Liverpool, à Bolton, à Bakewell, à Derby, à Nottingham, à Sheffield, à Wakefield, à Leeds, et dans d'autres villes d'Angleterre. Vers la fin de cette année, il perdit son excellente femme à laquelle il était fortement attaché, et dont la mort lui fit une profonde blessure. C'est elle qui avait exécuté les dessins qui ornent ses dernières publications, ainsi que les lithographies de son ouvrage sur la physiognomonie. Par suite de cette perte, il ne fit pas de cours, l'hiver de 1829 à 1830; mais ayant été engagé par la Société phrénologique de Dublin, à se rendre dans cette ville, il y alla en avril, et y fit, à l'Institut de Dublin, un cours qui eut un plein succès. Sur la demande d'un grand nombre de médecins, il fit aussi un cours d'anatomie, de physiologie et de pathologie du cerveau, à l'École d'anatomie de médecine et de chirurgie.

Pendant son séjour à Dublin, l'Académie Royale irlandaise ajouta, par un acte qui l'honore également ainsi que le docteur Spurzheim, le nom de ce dernier à celui de ses membres honoraires. En 1831, il visita de nouveau Dublin et y fit des cours, après quoi, il se rendit en France pour y passer l'été et l'automne. Pendant l'hiver, il fit un cours à Paris; et au commencement de 1832, il publia un petit *Manuel de phrénologie*, le dernier de ses ouvrages. C'est alors qu'ayant reçu de pressantes invitations de l'Amérique, il prit la résolution d'aller répandre ses doctrines dans le Nouveau-monde, pour lequel il s'embarqua au Hâvre, le 20 juin 1832.

Lettres écrites à M. Combe sur la mort de Spurzheim.

« Boston, le 15 novembre 1832.

» Cher Monsieur,

» Bien que je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, je pense que le motif de ma lettre justifie assez la liberté que je prends.

» Peut-être la triste et malheureuse nouvelle vous est-elle parvenue avant cette lettre, mais c'est avec les sentimens de la plus profonde douleur que je vous annonce que Spurzheim n'est plus !

» Il est mort dans cette ville, le 10 du courant, à onze heures du soir, après une maladie d'environ trois semaines. Le 17 septembre, il commença un cours de phrénologie dans cette ville, et peu après, un autre cours à l'université de Harvard, à Cambridge. Ces cours lui prenaient six soirées dans la semaine. Il fit en outre, pendant le jour, un cours devant la faculté de médecine, sur l'anatomie du cerveau.

» Ayant été accueilli de la manière la plus favorable, il travailla avec un zèle extraordinaire à éclaircir ses principes. Comme il était personnellement admiré par nos concitoyens, on réclamait partout sa présence, on l'invitait de tous côtés. Joignez à ces continuels engagemens les variations continuelles du climat, qui eurent une influence défavorable sur sa constitution. Les changemens subits l'exposaient au froid ; et le passage sans précaution d'un amphithéâtre chaud à l'air du soir, le débilita. Ces différentes causes produisirent d'abord une légère indisposition qui, si elle avait été soignée, aurait facilement cédé. Regardant

sa maladie comme moins importante que ses cours, il continua ceux-ci pendant plusieurs jours, quand la la prudence exigeait qu'il cessât entièrement tout travail, etc.

« NAHUM CAPEN. »

» New-York, 16 novembre 1832.

» Monsieur,

» Ayant eu, il y a quelques années, l'honneur d'entrer en correspondance avec vous, etc., etc.

» Spurzheim est mort à Boston, à dix heures du soir, le 10 du courant. Il avait fait, comme vous avez pu l'apprendre, alternativement des cours à Boston et à Cambridge, devant un nombreux auditoire. Ses auditeurs, à Boston, étaient au nombre de trois à six cents, suivant l'état du temps, etc., et de soixante-dix à Cambridge; sa maladie commença par des frissons et continua, bien qu'il persistât à faire ses leçons, jusqu'à ce que dans la dernière ou les deux dernières leçons, il fut tout-à-fait obscur et confus, et évidemment travaillé par une profonde faiblesse. Aucun de ses amis ne put lui persuader de s'arrêter jusqu'au mercredi, quinze jours avant sa mort, la fièvre s'étant alors tellement accrue, qu'elle le força à se coucher. Il ne voulut prendre aucun remède, quelque pressé qu'il fût par les médecins qui s'empressaient autour de lui. Il ne voulut absolument prendre que des lavemens, objectant que la pratique des Anglais et des Américains était trop active, et oubliant malheureusement dans quel climat il se trouvait. Les symptômes se succédèrent d'une manière obscure, mais ils prirent peu à peu la

forme du synochus avec grande prostration nerveuse; puis il alla de mal en pis jusqu'à la fatale catastrophe.

» J'arrivai par hasard à Boston la nuit de sa mort; n'ayant pas entendu parler de sa maladie, je ne l'ai pas vu vivant. J'arrivai le lendemain matin, trop tard pour le voir vivant, mais à temps pour être témoin des bons sentimens des habitans de Boston; il s'était déjà formé une réunion pour se charger des funérailles, et d'autres choses qui avaient pour but de montrer leur respect pour l'illustre défunt. M. Quincy, président du collége, et la plupart des professeurs avec des médecins et d'autres savans distingués, étaient présens, ce qui donna beaucoup d'autorité à cette réunion.

» On nomma un comité pour l'autopsie et l'embaumement du corps, afin que ses amis pussent le transporter sur le continent, s'ils en avaient l'intention; un autre comité pour prendre soin de ses effets; et un troisième pour préparer des funérailles publiques et autres marques de respect semblables. Conformément à ce plan, le corps fut transporté au collége, et le lundi eut lieu l'autopsie, à laquelle assistèrent un grand nombre de médecins. Il existait quelques traces d'augmentation de vascularité dans l'arachnoïde et la pie-mère, et une adhérence du colon au péritoine, dans la région iliaque droite. Je vous enverrai mes notes sur la nécroscopie par la première occasion, n'ayant que quelques minutes maintenant. On prit des moules de la tête, du cerveau, etc., et plusieurs artistes firent des esquisses de la face; une fut prise par M. Audubon, l'ornithologiste.

» Les funérailles auront lieu dans une des églises de Boston, samedi, et le professeur Follen, compatriote de Spurzheim, prononcera un discours. Le corps

sera déposé sous une des voûtes du beau cimetière du Mont-Auburn, dans une bière de plomb, et si ses amis ne veulent pas l'enlever, on lui érigera un monument à la même place.

» Le docteur Jackson a eu l'obligeance de me promettre de m'envoyer l'observation qu'il a l'intention de publier; le discours sera aussi publié. S'il en est ainsi, je tâcherai de vous les procurer avec quelques autres particularités, et de vous les faire tenir par la première occasion. Je regrette de n'avoir pas à vous transmettre une relation plus détaillée, mais le paquebot part à l'instant, c'est pourquoi je vous prie d'excuser mon griffonnage. Je n'ai pas besoin de vous dire combien Spurzheim eût été utile à notre pays; il y avait ici un vaste champ à cultiver et une riche moisson à recueillir, et ses opinions auraient ici gagné beaucoup de terrain. Il aurait eu des cours à faire dans toutes les villes; les villages mêmes se préparaient à le demander, et le bien qu'il aurait fait aurait été incalculable. C'est une grande perte pour la science et plus particulièrement pour la phrénologie, car il avait des manières qui lui gagnaient facilement des âmes, ce qui l'aidait beaucoup dans la partie utile de son enseignement. Ici à Boston, toutes les personnes qui l'avaient connu avaient pour lui ces attachemens vifs qu'il excitait partout; sa perte est non seulement un deuil public, mais le deuil d'un ami pour chacun. J'espère vous donner un détail plus circonstancié par la première occasion, et suis avec respect, votre très-humble serviteur,

« ROBERT M. KIBBIN, M.-D. »

Voici le tableau des mesures de la tête de Spur-

zheim, pris le 3 mars 1828, par M. Combe et M. Walter Tod.

1. Amativité. — Plein ou assez large.
2. Philogéniture. — Large.
3. Concentration. — Assez petit.
4. Attachement. — Assez large.
5. Combativité. — Assez plein.
6. Destructivité. — Très large.
7. Secretivité. — Large.
8. Acquisivité. — Assez large.
9. Construction. — *id.*
10. Amour-propre. — Large.
11. Amour de l'approbation. — Large.
12. Circonspection. — Assez large.
13. Bienveillance. — Très large.
14. Vénération. — *id.*
15. Fermeté. — *id.*
16. Conscience. — Assez large.
17. Espérance. — Assez plein ou plein.
18. Merveillosité. — Plein ou assez large.
19. Idéalité. — Assez large.
20. Esprit. — Assez large.
21. Imitation. — Assez large ou large.
22. Individualité. — Large.
23. Forme. — Assez large ou large.
24. Volume. — Large.
25. Poids. — Plein.
26. Couleur. — Assez plein ou plein.
27. Localité. — Large.
28. Nombre. — Assez plein ou plein.
29. Ordre. Assez large.
30. Eventualité. — Plein.
31. Temps. — Large.
32. Ton. — Large.
33. Langage. — Assez large ou large.
34. Comparaison. — Très large.
35. Causalité. — Très large.

	Pouces [1].
Mesures de l'épine de l'occipital à l'individualité.	7 7/8
— de la concentration à la comparaison.	7 2/8
— de l'oreille à l'épine de l'occipital.	4 4/8
— — à l'individualité.	5 2/8
— — à la fermeté.	6 1/2
— — à la bienveillance.	6
— de la destructivité à la destructivité.	6 6/8
— de la sécrétivité à la sécrétivité.	6 4/8
— de la circonspection à la circonspection.	5 7/8
— de l'idéalité à l'idéalité.	5 6/8
— de la construction à la construction.	5 4/8

(1) Mesures anglaises. (N. D. T.)

Voici quelques détails plus précis sur la mort et l'autopsie de Spurzheim, extraits du numéro 36 du Journal de Phrénologie d'Edimbourg. Le docteur James Jackson de Boston (1) dit dans son rapport, après avoir parlé du début de la maladie, que lorsqu'il vit Spurzheim, le 30 octobre, en consultation avec le docteur Grigg, cinquième jour depuis qu'il était alité, il trouva la langue *tout-à-fait sèche*, excepté sur les bords, et noire, mais sans enduits épais; beaucoup de soif, point d'appétit.... Peau sèche et un peu chaude; point de douleur précise accusée par le malade, mais sensations désagréables vers la tête; et de temps en temps malaise dans les intestins; insomnie continuelle et agitation. « Il avait l'idée que sa maladie avait le caractère cholérique, ou qu'il existait chez lui une disposition à cette maladie, un état d'irritation du canal digestif; mais il n'eut point de nausées; et le docteur Grigg m'affirma qu'il avait eu aucun symptôme cholérique, » pag. 184. Plus tard survinrent des soubresauts des tendons et du délire. *On crut découvrir* le 8 novembre, de la sensibilité à la pression dans le côté gauche de l'abdomen; mais il n'en existait plus le lendemain. Le docteur Jackson et les autres médecins assistans ne reconnurent aucune inflammation à ces symptômes; le premier l'appelle une *fièvre continue, dans laquelle les symptômes nerveux prédominaient.*

« Il n'y avait point de symptômes de putridité, ni de symptômes fortement inflammatoires. Si on l'appelait un vrai typhus, beaucoup de personnes s'y tromperaient; il faudrait plutôt la nommer un synochus,

(1) Il ne faut pas confondre le docteur J. Jackson, de Boston, avec le professeur Jackson de Philadelphie. (N. D. T.)

quoique ce ne puisse être encore sans encourir d'objection, » pag. 196 (1).

Je ne citerai du rapport du docteur Jackson, sur l'autopsie, que le passage suivant : « Il y avait, dans quelques endroits, altération de couleur des intestins, spécialement dans cette portion logée dans le bassin. C'était une altération cadavérique (2). Cependant on fit des ouvertures (3) dans les endroits suspects, ainsi que dans l'estomac, dans la dernière portion de l'iléon et du cœcum. On n'y découvrit aucun changement dans la membrane muqueuse de ces parties (4), pag. 199.

» Comme il est rare qu'un malade succombe à une fièvre idiopathique, sans trace d'inflammation, cette autopsie était intéressante sous le point de vue pathologique. Elle donna une preuve aussi évidente que possible, que la fièvre ne dépend pas de l'inflammation (5), » pag. 199.

Procès-verbal de l'autopsie du corps du docteur Spurzheim, faite le 11 novembre 1832, par le docteur Robert M. Kibbin de Belfast.

« Peu d'émaciation générale.

» *Tête.* La dure-mère adhérait si fortement au

(1) Quelle pauvre logomachie, quelle triste ontologie, en présence d'une inflammation si évidente ! ! (N. D. T.)

(2) Quel incroyable parti pris de ne point admettre d'inflammation ! (N. D. T.)

(3) Au lieu d'ouvrir le canal digestif, dans un cas où l'on ne trouvait pas d'altération suffisante pour expliquer la mort ! !

(4) On verra plus loin que cette membrane muqueuse était altérée.

(5) Le lecteur va bientôt apprécier la valeur de cette assertion.

» crâne, qu'on ne pouvait l'en séparer sans la dé-
» chirer.

» Les vaisseaux de la dure-mère plus injectés de sang
» qu'à l'ordinaire ; la faulx extraordinairement vasculaire. (Suivant la remarque du docteur Warren, on
» pouvait appeler cela de l'inflammation, mais il faudrait prendre garde ; dans mes notes j'ai entreligné
» ces mots : « *Je dirais inflammée*). »

» Dans l'arachnoïde, opacité qui ne doit pas exister.

» Pie-mère. Les gros vaisseaux non distendus,
» quelques petits distendus ; mais comme la tête avait
» été placée plus haut que le corps, le sang en aura pu
» être évacué par la position.

» Injection (vascularity) considérable de toute la
» surface du cerveau ; point de congestion dans le
» sinus longitudinal ; crâne épais, ou plutôt dense
» (thick).

» Comme on moula le cerveau, il ne fut point examiné davantage.

» *Thorax*. Muscles de couleur naturelle ; substance cellulaire assez jaune ; médiastin vasculaire et
» plus rouge que de coutume ; faible adhérence, de
» longue date, entre les plèvres pulmonaire et costale.
» Dans la plèvre pulmonaire, rien de remarquable ; la
» substance du poumon, vue à travers la plèvre, paraît
» plus foncée qu'à l'ordinaire. Hépatisation du bord
» inférieur du lobe inférieur et de la partie posterieure
» du poumon droit. (Beaucoup de ces altérations peuvent survenir après la mort.) Le lobe inférieur du
» poumon gauche présente la même accumulation de
» sang.

» A la pression, les poumons paraissent sains ; la
» structure intérieure est normale dans les parties supé-

» rieures ; dans les inférieures, il y a eu suffocation.

» Péricarde sain, contenant une demi-once de séro-
» sité légèrement teinte de sang.

» Cœur présentant plus de substance graisseuse
» qu'habituellement à cet âge. Aorte large; membrane
» propre saine; valvules de l'aorte indurées à leurs
» bords, mais non ossifiées; la tunique de l'artère
» épaisse, mais non dure; artère innominée, du
» volume de la carotide, ou de la sousclavière.

» Au passage du doigt dans le ventricule droit par
» l'artère pulmonaire, ce ventricule paraît petit et
» contient du sang plus fluide que de coutume. (On
» pense qu'il en est ainsi dans la fièvre adynamique.)
» Point de fluide d'aucun côté de la poitrine.

» On n'ouvrit pas le cœur, voulant le conserver.

» *Abdomen.* — A la région iliaque droite, exté-
» rieurement, la peau et la membrane cellulaire sont
» bleuâtres. A l'intérieur, vis-à-vis cette coloration,
» il y a une adhérence entre les parois et le grand arc
» du colon et une partie de l'épiploon. Le colon est
» entraîné en bas, vers le milieu de la cavité abdomi-
» nale, par suite de cette adhérence. On détruit faci-
» lement l'adhérence sans altérer la structure des par-
» ties. L'épiploon contient un peu de graisse transpa-
» rente ; du côté gauche, aspect violet. Adhérences très
» étendues et très solides du colon, ainsi que de l'arc
» du colon et du cœcum ; le colon distendu par des
» gaz ; vaisseaux de la tunique celluleuse du colon
» très injectés; membrane séreuse de même. (Ceci est
» anormal.)

» Dans les petits intestins, les vaisseaux de la mem-
» brane interne paraissent injectés, et montrent cet
» aspect d'arborisation qui existe ordinairement dans

» l'inflammation de la membrane muqueuse (1). Les » intestins grêles, de couleur brun foncé, soit par » suite de la maladie, soit par suite de la position » (*je dirais morbide*, ai-je écrit).

» L'estomac paraît sain, un peu vasculaire à ses ex- » trémités, mais rien qui ne puisse être accidentel. » Les membranes séreuse et cellulaire saines. Légère » rougeur de la membrane muqueuse, principalement » de ses villosités. A l'extrémité droite, même aspect; » environ un demi-verre de liquide dans l'intérieur ; » rien d'extraordinaire dans l'estomac.

» A l'ouverture d'*une portion* des intestins grêles, » où la vascularité était le plus apparente, on voit la » même apparence. Les veines injectées, soit patholo- » giquement, soit accidentellement. Point d'ulcéra- » tion. La surface interne du colon paraissant dans un » état tout-à-fait morbide, mais non enflammée; » grand changement de couleur, mais point d'injec- » tion de la membrane muqueuse correspondante à la » séreuse.

» Le foie, de forme, de volume, etc., naturel ; » d'une couleur foncée vers le bord inférieur ; ail- » leurs, d'une couleur naturelle. Rate plus volumi- » neuse que de coutume, et divisée en deux lobes, » un antérieur petit, un postérieur plus grand. Vési- » cule du fiel modérément distendue par un liquide » qui n'a point l'apparence d'une bile saine, plus » aqueuse et moins colorée qu'à l'ordinaire. Les intes- » tins vides. Le foie sain dans sa substance. Le pan- » créas et les reins sains.

» Je m'informai au docteur Jackson s'il y avait eu

(1) La voilà donc enfin reconnue cette inflammation. N. D. T.

» douleur à la pression dans les régions où existait » l'altération de couleur, comme s'il y avait eu meur- » trissure récente. Il avait mis beaucoup de soin à » presser et même à enfoncer les parois de l'abdomen » l'une contre l'autre, et n'avait jamais déterminé de » douleur. »

(On voit pourquoi le docteur Jackson et autres n'admettaient pas d'inflammation abdominale chez Spurzheim, c'est qu'il n'y avait pas de douleur à la pression ; comme s'il n'existait pas des milliers de phlegmasies sans douleur, ainsi que le prouvent, tous les jours, les nécroscopies, et comme le démontre en particulier celle de l'illustre phrénologiste. Au reste, il est une considération qui doit beaucoup diminuer les regrets que nous pourrions concevoir de ce que l'on a méconnu la phlegmasie gastro-intestinale qui a enlevé Spurzheim à la science, c'est qu'alors même qu'elle eût été reconnue, alors même qu'un bon plan de traitement eût été conçu et adopté par les médecins qui l'entouraient, le malade se serait toujours obstinément opposé à toute médication efficace. Spurzheim était donc malheureusement destiné à une mort inévitable, dès qu'il est tombé malade. N. D. T.)

NOTICE

BIOGRAPHICO - PHRÉNOLOGIQUE

SUR

JEAN - ADRIEN BIGONNET,

Ancien maire de Mâcon, ancien député au conseil des cinq-cents et à la chambre des représentans ;

Par le Docteur BEUNAICHE LA CORBIÈRE,

Chevalier de la Légion-d'Honneur, décoré de Juillet, membre de plusieurs Sociétés savantes.

« Justum et tenacem propositi virum non civium ardor prava jubentium, non vultus instantis tiranni mente quatit solidâ.... »

HORATIUS, *Ode* III.

MESSIEURS,

1. Elle est grande et difficile à remplir la tâche qui m'est imposée ; car je n'ai rien moins qu'à vous caractériser ici l'un de ces nobles enfans de 89, derniers débris de cette immortelle phalange d'hommes au cœur fier, à l'âme ardente, à la pensée puissante, qui sembla surgir par enchantement de notre première émancipation !... Oui, je le reconnais, il n'appartenait pas à ma faible voix de célébrer un tel citoyen !

2. Toutefois, pour peindre Bigonnet, je n'aurai point à regretter les charmes de l'éloquence. Le phrénologiste, dégagé de tout préjugé comme de toute

passion, observe la nature et l'homme *pensant et sentant* soumis à ses lois, et raconte avec simplicité les grands phénomènes de son étonnante organisation : il fait de l'histoire, et non du roman. D'ailleurs, qu'aurais-je besoin de vains ornemens pour reproduire la vertu modeste? Mon pinceau sera celui du sentiment, mon guide, l'amour de la vérité ; ce fut toujours le sien. Je tâcherai de reproduire sous vos yeux le fervent défenseur de la raison et de la justice, le magistrat équitable et vigilant, le législateur sage et courageux, l'homme sensible et généreux ; et pour cela, Messieurs, je n'aurai qu'à vous analyser ses écrits. Je m'attacherai surtout au plus important d'entre eux pour mon sujet, à sa biographie faite par lui-même.

3. Jean-Adrien Bigonnet naquit à Mâcon, le 15 mars 1755, d'un père et d'une mère dignes l'un et l'autre de la plus grande estime, et placés dans cet ordre moyen de la société d'où l'on peut mieux apercevoir ses avantages et ses travers, et se garantir des extrêmes qui en causent toutes les anxiétés. Elevé successivement chez ses parens par un jeune ecclésiastique instruit et bon, et dans les colléges de Tournus et de Louis-le-Grand à Paris, il sortit de ce dernier en 1771, après y avoir fait, quoique bien jeune encore, ses cours de philosophie, pour être placé chez un procureur au Châtelet, et, selon la marche obligée de ce temps-là, suivre les écoles de droit.

Le défaut de méthode, surveillance et surtout de toute espèce d'énergie et d'émulation, laissait alors, dans ces diverses situations, la jeunesse à-peu-près livrée à elle même ; on y voyait, toutefois, se distinguer quelques sujets privilégiés, pour qui l'étude est

un besoin et chez lesquels la raison devance les années. Bigonnet ne fut pas de ce nombre : il désirait cependant acquérir des connaissances, et saisissait même assez rapidement les objets dont il s'occupait ; mais c'était toujours avec une sorte d'inquiétude et d'avidité qui lui faisait en changer sans se reposer sur aucun. Il en fut de même dans les arts d'agrément, auxquels la libéralité de ses parens lui permettait de se livrer tout à son aise ; de telle sorte qu'avec des dispositions généralement assez heureuses, il ne lui resta de cette première éducation rien de solide ni de complet en aucun genre.

5. Lorsqu'en 1774 on établit à Brest, Toulon et Rochefort, de nouvelles écoles de marine, sous le nom d'*élèves de port*, Bigonnet quitta son procureur et son étude, pour lesquels il se sentait peu de goût, fut admis dans celle de Toulon en qualité d'*aspirant* ; et son caractère ayant acquis plus de stabilité dans cette nouvelle carrière, il put, à l'aide des recommandations puissantes qui la lui avaient ouverte, et de toutes les facilités désirables, parcourir en un an les détails les plus importans du service, aidé en cela par le commissaire-général, M. Lanthieu de Villeblanche, qui lui portait le plus obligeant intérêt, et sous les yeux duquel il rédigea des rapports qui obtinrent son approbation et valurent à notre élève de favorables annotations dans les bureaux du ministère, Bigonnet, doublement heureux alors de l'estime de ses chefs, de l'amitié de ses camarades, et d'un autre tendre sentiment dont nous parlerons ailleurs, se livrait aux plus riantes espérances ; et tout s'accordait pour lui présager l'avenir le plus favorable, lorsque, devenu malade par le chagrin qu'il ressentit de la suppression des

écoles de marine, après deux années seulement d'existence, il fut ramené dans son pays natal.

6. Revenu à Mâcon, son père, à qui une probité parfaite et ses longs services rendus dans la ferme générale avaient procuré l'avantage de remplir à-la-fois divers emplois importans dans les domaines, auxquels il réunissait encore les fonctions de subdélégué de l'intendance de Bourgogne, lui proposa de s'attacher à ses travaux. Bigonnet ne put se rendre à ce parti de raison... Il sollicita plus volontiers, et il obtint de son père, la permission de retourner à Paris, dans la vue de se rattacher à quelque autre service dans la marine. Mais c'est ici le lieu de le dire : un autre intérêt plus puissant encore l'avait rappelé dans la capitale; il devait se rapprocher d'une aimable personne qui lui avait inspiré, dès sa plus tendre jeunesse, la passion la plus vive et le désir de la mériter, en se procurant, à force de zèle et de bonne conduite, un état dans la marine, à laquelle sa famille était attachée par des emplois civils et militaires les plus distingués; mais le grand nombre de postulans, augmenté encore par la suppression qui venait d'avoir lieu, força Bigonnet à se désister. Il lui fallut donc renoncer à tout espoir de ce côté, et voir s'écouler en un instant tous les rêves de bonheur qu'il avait fondés sur cet honorable établissement. Toutefois, son père lui ayant cédé l'une de ses places, celle d'entreposeur des tabacs, il parvint enfin à obtenir l'objet de tous ses désirs, et transporta à Mâcon la double existence qu'il venait d'acquérir, au milieu de sa famille comblée de la voir fixée d'une manière aussi flatteuse.

7. C'est dans cet état, cruellement traversé par la perte de son épouse, perte qu'il ne put se décider à

réparer que treize ans après, par un second mariage contracté sous des auspices non moins favorables, que Bigonnet devait espérer des jours paisibles. Mais l'anxiété générale se faisait déjà sentir, 89 approchait, et la révolution éclata.

8. L'attention que Bigonnet avait constamment mise à observer les événemens depuis 1771, l'aida beaucoup à se rendre raison de l'état des choses; le temps qu'il avait passé, soit à Paris, soit à Versailles, soit enfin à Toulon, l'avait mis à même de connaître et d'apprécier avec justesse certaines circonstances qui échappaient à l'attention du public; de prendre une idée de l'administration générale de la marine et des vices qu'on lui reprochait avec trop de fondement, de suivre la gradation du mécontentement qu'occasionnaient depuis long-temps le désordre des finances, la faiblesse du pouvoir, les abus de la faveur et surtout les intrigues jalouses de l'étranger.

9. Toutes ces causes d'ébranlement devaient avoir leurs effets, et peu de temps suffit pour les porter à l'extrême; cette rapidité, cette violence, affligeaient Bigonnet; mais elles ne l'étonnaient point. Il ne criait point à la réforme qui lui imposait des sacrifices personnels, mais il s'y résignait, comme la raison veut qu'on se soumette à une nécessité dont la justice est évidente; et lorsque la Convention eut exprimé le vœu si général et si bien fondé de rétablir la nation dans ses droits, il se livra à cet élan avec une résolution d'autant plus forte, qu'elle était fondée sur un sentiment, profondément gravé dans son âme, d'amour de l'humanité, et par le désir d'en voir améliorer le sort.

10. Telle fut la base de la politique et de la con-

duite de Bigonnet. Il se tint néanmoins éloigné des sociétés populaires qui s'élevaient de toutes parts et où sa livrée financière eût été mal accueillie; mais il conserva sa société et ses habitudes ordinaires, s'y exprimant toujours avec franchise et liberté, y pronostiquant sans cesse les malheurs au-devant desquels on semblait s'élancer avec l'aveuglement du délire.

11. Ce ne fut qu'en 91 que la réunion des négocians de Mâcon ayant été ordonnée pour la formation d'un tribunal de commerce, Bigonnet fut porté, presqu'à l'unanimité, à la présidence de ce tribunal. Peu après, les assemblées primaires qui eurent lieu le nommèrent membre du conseil-général de la commune, et il dut faire alors sa première entrée à la société populaire, où se réunissaient assidûment tous les fonctionnaires et la plupart des principaux citoyens de la ville. C'est à cet instant que la vie politique de Bigonnet a commencé. En 1793, pendant qu'il était absent de sa ville (particularité digne de remarque, qui se répéta lors des élections ultérieures qui le portèrent aux diverses législatures), il fut élu maire de Mâcon. En cette qualité, il fit partie du comité de surveillance de son département, et trois fois, pendant les terribles oscillations de notre tourmente révolutionnaire, ne pouvant plus lutter avec fruit contre le fougueux *Javogues* et son armée révolutionnaire, ni contre le licencieux *Boissel*, propagateur d'une réaction sanguinaire, il fut obligé de déposer ses pouvoirs, et enfin de fuir les poignards du proconsul *Letellier*, protégé par ceux-là même qui avaient été désignés pour l'immoler, et se réfugiant à l'armée de Sambre-et-Meuse, où la prévoyante amitié de

Roberjot l'avait appelé dès qu'il eut soupçonné le danger qu'il courait.

12. Réintégré après le 13 vendémiaire, il redonna à son administration le même cours de justice et de bienveillance pour tous ; et, par suite de ses généreux services, Bigonnet fut deux fois porté aux assemblées législatives, où, toujours fidèle à son poste comme à son mandat, attaquant les erreurs ou les préjugés partout où il les rencontrait, signalant à la reconnaissance du pays toutes les actions généreuses qu'il pouvait découvrir, provoquant toutes les réformes et indiquant tous les progrès possibles, il remplit ses devoirs avec la même constance et le même dévoûment, et ajouta chaque jour un trait nouveau à son caractère, déjà si brillant de justice et de noble iudépendance : c'est ainsi que, frappé et effrayé tout-à-la-fois de l'immoralité ou de l'incapacité du pouvoir exécutif et des dangers qui menaçaient la république, il prit la parole au 20 fructidor an VII, et, dans un discours remarquable d'énergie, de lucidité et de généreuse indignation, il rechercha et démontra la cause de tous les malheurs du pays : la réaction!...

13. C'était dans les mêmes sentimens que, abordant de nouveau la tribune, le 17 frimaire de la même année, Bigonnet commença son fameux discours sur *la perfidie des rois*, dont la coalition devenait flagrante par l'agression subite des cabinets de Naples et de Sardaigne ; discours que, par une insigne violation des droits de la tribune, il ne put continuer : « Citoyens représentans, disait-il d'une voix sombre » et altérée, il est donc vrai que, malgré la générosité » et la modération qui ont suivi les étonnans succès » de nos phalanges citoyennes, les implacables enne-

» mis de nos libertés nous forcent à reprendre des ar-
» mes que nous ne consentîmes à déposer que pour
» traiter de la paix, qu'elles pouvaient commander. »
Et après avoir démontré la nécessité, à l'approche du danger, de reprendre une attitude menaçante, de régénérer notre diplomatie, et de réveiller le courage abattu, il continue en ces termes : « Le temps des
» moyens employés pour retenir les peuples par la
» crainte est passé ; il faut désormais les exciter à la
» vertu par les puissans mobiles de l'intérêt et de la
» gloire... ; » et conclut par un exposé philosophique d'un *Code du mérite et des récompenses* ; proposition généreuse qu'il s'appliqua à développer avec un rare talent et une grande chaleur de conviction, dans la séance du 29 ventôse suivant, et qui fut adoptée sans réclamation.

14. Mais le 18 brumaire approchait..... L'histoire a consacré la vertueuse indignation de Bigonnet, et cette attérante apostrophe qu'il adressa au général Bonaparte envahissant la représentation nationale à la tête de ses grenadiers : ses sentimens, sa conduite en cette journée, il les a dignement expliqués en 1819, lorsqu'il crut devoir protester, dans son *coup-d'état du 18 brumaire*, contre la doctrine entièrement subversive de tout ordre politique fondé sur une représentation nationale, mise en avant par M. de Puymaurin, à l'occasion de la pétition du capitaine Pourée.

15. Quelques années auparavant, en 1815, Bigonnet publiait un autre écrit que nous serions coupables de ne pas mentionner ici, car, mieux que tout autre, il peint la pureté de ses intentions et la générosité de son caractère : c'est *la Restauration de la liberté*,

profession de foi d'un républicain sur le retour de Napoléon ; ouvrage dans lequel, sachant oublier ses doctrines ou leur faire violence quand il s'agit des grands intérêts de la patrie menacée, il plaide avec chaleur pour ce même Bonaparte, qu'autrefois il combattait à outrance, parce qu'il a reconnu, au 31 mars, les ressorts de l'intrigue et de la perfidie contre-révolutionnaire, et qu'il regarde désormais Napoléon comme le seul moyen de soustraire son pays aux malheurs d'une nouvelle invasion et à la honte de ceux qui n'avaient pas rougi de se déclarer les maîtres absolus de la France..., à la tête de quatre cent mille étrangers.

16. Enfin, en 1821, Bigonnet, en qui le progrès des années n'avait ni refroidi le cœur ni affaibli l'amour de la liberté, publiait, sous le titre de : *Napoléon Bonaparte considéré sous le rapport de son influence sur la révolution*, une brochure, espèce de complément à son 18 *Brumaire*, également remarquable par la vigueur et la fraîcheur du style, l'impartialité, le courage et la sagacité de son auteur.

17. Mais vous dirai-je, Messieurs, la pénible anxiété de Bigonnet pendant les tristes années de la prétendue *restauration*, ses nobles efforts pour en hâter le terme, la joie si pure qu'il goûta lors de nos immortelles journées de 1830, ses entretiens si pleins d'intérêt, de chaleur et de conviction, sur les résultats immenses qu'il en considérait comme la conséquence nécessaire pour la patrie et pour l'humanité, et le chagrin que, trop tôt hélas ! il ressentit en voyant s'évanouir ses rêves généreux, par la désunion d'hommes si long-temps confondus dans un même esprit et dans une même tendance de progression ?... Non, Messieurs, je n'aurais ni le temps ni les moyens de le faire convenable-

ment, et je me hâte d'arriver au dernier trait, qui seul résume tous les autres, et suffirait à mes yeux pour caractériser le grand citoyen que j'avais à cœur de vous faire connaître : écoutez *la dernière volonté* de Bigonnet, écrite par lui-même quelque temps avant la cruelle maladie qui nous l'a enlevé : « Je recom-
» mande expressément qu'après mon décès, les restes
» de ma fragile existence soient rendus à la terre, sans
» exposition ni présentation quelconques, et aux
» moindres frais possibles ; je réclame, en outre, les
» honneurs de la fosse commune, et je désire que le
» produit de ces sages économies soit employé à sou-
» lager un instant la misère de quelques-uns de mes
» semblables. »

18. Maintenant, Messieurs, si, abandonnant le rôle d'historien, j'arrive à celui de notre *spécialité;* si je scrute la tête de Bigonnet, je vois avec une incroyable satisfaction la phrénologie confirmer les faits que je viens de vous exposer : *l'organisation proclamer la loi de la nécessité* (1)... En effet, Bigonnet est mort à soixante-dix-sept ans accomplis. Il était d'une taille élevée (un mètre quatre-vingt-quatre centimètres), svelte ; son corps était assez grêle, et sa constitution offrait un type du tempérament névroso-sanguin ; le tissu cellulaire et tous les interstices organiques contenaient très peu de graisse, et sa peau était d'une finesse remarquable. Sa démarche, grave et mesurée,

(1) Dans l'intérêt de la vérité, et pour donner aux détails anatomiques qui vont suivre une importance méritée, je m'empresse de déclarer qu'ils sont dus, en grande partie, aux recherches éclairées et consciencieuses de notre laborieux collègue, M. Dumoustier.

était pleine de dignité, et sa physionomie, extrêmement mobile, exprimait tout-à-la-fois la noblesse, le bienveillance et la finesse à un très haut degré. Sa mise était simple, mais toujours propre et de fort bon goût. Ses yeux, extraordinairement saillans, présentaient au-dessous de la paupière inférieure, cette sorte de bourrelet, cette apparence d'infiltration signalée par Gall comme le caractère extérieur d'un grand développement de l'organe du langage. En voyant Bigonnet, on était tout d'abord frappé de la grande disproportion qui existait entre sa face et son crâne, longtemps ombragé par une épaisse chevelure.

Examen du crâne; mesures prises sur les tégumens. La circonférence prise dans le sens transversal, c'est-à-dire en passant sur les deux temporaux, est de cinquante-cinq centimètres; la circonférence verticale, c'est-à-dire de la bosse nasale à la crête occipitale, de trente-deux centimètres; le diamètre antero-postérieur, ou occipito-frontal, de dix-neuf centimètres; et le transverre, ou bi-temporal, de seize centimètres.

Autopsie. Les tégumens étaient très minces; la scie pénétra avec une égale résistance, et nous fûmes tout étonnés de l'uniformité et du peu d'épaisseur des parois, ainsi que de la régularité de leurs tables, entre lesquelles on aperçoit à peine le diploé, et de l'inclinaison extraordinaire des voûtes orbitaires qui forment, avec l'axe horizontal de l'orbite, un angle de 40 degrés. La section ayant passé immédiatement au-dessus de la bosse nasale pour se prolonger jusqu'à la protubérance occipitale externe, il est à remarquer que les sinus frontaux ne furent pas ouverts, et que, dans cet endroit, les deux tables des frontaux n'offrent que dix millimètres d'écartement. La voûte, considérée à

l'extérieur, ne présente rien d'extraordinaire, si ce n'est l'excessive ténuité des parois des portions squammeuses du temporal, et surtout des voûtes orbitaires, où elles ont tout au plus l'épaisseur d'une feuille de papier à écrire. *Extérieurement*, les diamètres du crâne présentent : l'occipito-frontal, dix-sept centimètres six millimètres ; le bi-temporal, quinze centimètres, et le vertical, treize centimètres. *Intérieurement*, le premier de ces diamètres présente, sur les côtés des crêtes coronale et occipitale, dix-sept centimètres ; le second, quatorze centimètres huit millimètres, et le troisième, douze centimètres. *Meninges* : elles ne présentent rien de remarquable, si ce n'est que leurs vaisseaux, évidemment plus développés à la face supérieure du cerveau qu'à sa face inférieure, sont, les artères, petites, peu flexueuses, tandis que leurs veines satellites le sont beaucoup et sont gorgées de sang. Dans les parties qui leur correspondent, il ne reste que la table externe du crâne, qui est mince et translucide. *Le cerveau*, extrait de la boîte osseuse, paraît avoir un volume plus grand que ne l'indique l'étendue de la cavité qui le contenait. Le bulbe rachidien est allongé ; les pyramides antérieures et les corps olivaires sont très apparens ; le mésocéphale est d'un petit volume, mais son diamètre antero-postérieur est de deux centimètres neuf millimètres. Les pédoncules postérieurs sont maigres et proportionnés au volume du cervelet, qui est moyen et d'une consistance moindre que celle du cerveau. Les pédoncules antérieurs sont longs et courts, les hémisphères égaux et symétriques. Les lobes antérieurs, comparés aux postérieurs et aux moyens, ont un volume proportionnel plus considérable que ne le

présente le commun des vieillards ; les lobes moyens ont aussi conservé un assez beau développement. Les circonvolutions de la face supérieure des hémisphères n'ont pas toutes un volume relatif ordinaire ; elles sont en général distinctes, bien symétriques, simples et peu flexueuses ; leurs anfractuosités sont profondes et régulières. Les circonvolutions de la face inférieure du cerveau, et surtout celles des lobes antérieurs, sont aussi très distinctes, bien dessinées, et n'ont pas subi l'atrophie qu'elles présentent ordinairement dans l'âge avancé ; celles des lobes moyens sont également très prononcées ; celles enfin des lobes postérieurs sont serrées, petites et ondulées. *Texture du cerveau* : la couche corticale est peu colorée ; son épaisseur est à-peu-près, inférieurement, de deux lignes sur toutes les circonvolutions ; sa consistance est plus grande qu'elle ne l'est ordinairement à cet âge. La substance blanche est aussi très dense, élastique, et cédant difficilement aux efforts de dilacération. Le poids total du cerveau est de onze cent trente-cinq grammes (environ 2 liv. 5 onces).... La *qualité* et la *quantité* de la masse cérébrale font donc présumer une grande activité dans les fonctions diverses, et particulièrement dans les *penchans* et les *sentimens*. Et si, descendant dans les détails, nous analysons une à une, et dans l'ordre adopté par M. Spurzheim (1), ces fonctions spéciales, ou plutôt les organes qui leur correspon-

(1) Bien que cette classification ne soit pas encore généralement adoptée, et que quelques-unes de ces *appellations*, d'ailleurs peu françaises, soient mêmes contestées par quelques phrénologistes, nous ne les adopterons pas moins comme ce qui existe aujourd'hui, à notre avis, de plus complet et de plus philosophique.

dent, en tenant compte et de leur exercice propre et de leur influence mutuelle..., alors l'évidence succède à la présomption.

Amour de la vie (Instinct de conservation).

19. Cette faculté, pressentie par Spurzheim, et dont le siége a été fixé au niveau de la partie postérieure supérieure de l'oreille), d'après de nombreuses observations, par M. Dumoutier, si on la compare à celle de la destruction et des principales forces de cette région, est évidemment moins développée qu'elles ; mais, absolument parlant, ce développement est assez considérable. Aussi, bien que Bigonnet, sous l'influence d'une vive exaltation, ait, dans maintes circonstances de sa vie politique, fait preuve d'un entier mépris pour l'existence, il ne s'entourait pas moins, surtout dans sa vieillesse (car cet instinct, qui semble vivre le premier et mourir le dernier, et se soustraire aux lois qui président à l'organisation dans le reste de l'économie, grandit avec l'âge), de tous les soins que la sagesse peut autoriser pour la conservation de ses jours. (9, 10, 11, 12 et 24.)

Alimentivité (Instinct qui préside à l'alimentation).

19. Cet organe est bien développé. Aussi, Bigonnet, quoique loin d'être un gourmand, aimait un bon dîner : on eût pu dire qu'il appartenait aux gastronomes de l'école de Brillat-Savarin.

Amativité (Instinct de la génération, de la propagation de l'espèce, Gall).

20. Celui-ci, que Gall, avec presque tous les phréno-

logistes, affecte à la reproduction de l'espèce, est plus fort encore que le précédent. En effet, Bigonnet avait, comme il le disait lui-même, une vive attraction pour la société des femmes, auprès desquelles son esprit, son amabilité et son extrême bon ton lui avaient d'ailleurs ménagé de nombreux succès. (Nos. 6 et 7.)

Philogéniture (Amour de la progéniture, Gall.)

21. Ici encore on observe un beau développement. Ce qui faisait que Bigonnet aimait beaucoup les enfans et prenait plaisir à les caresser. Il pensait à ses petits-fils jusqu'à ses derniers momens : « Ma bonne amie, » disait-il à sa femme, la veille de sa mort, « il se pas-» sera bientôt ici quelque chose d'extraordinaire... » qu'on écarte *Eugène*; qu'on le mène à la campagne! » Il faut éviter de frapper trop vivement, surtout par » de tristes images, l'imagination des enfans. »

Habitativité (Instinct du séjour, Spurzheim).

22. Cet organe, dont le développement est remarquable, aidé qu'il était chez Bigonnet de ceux de la *justice*, de l'*affectionivité*, etc., a sans doute joué un grand rôle dans sa vie politique. Le bonheur et la gloire de son pays furent toujours l'objet de ses vœux les plus chers. Dans ses actions, dans ses discours, ce sentiment se reproduisait sans cesse. « Pour célébrer » les victoires de la République, » s'écriait-il à la tribune nationale, au 21 fructidor an VII, « il fallut » de la sensibilité, de l'imagination et les talens de » l'orateur ; pour en recueillir les fruits, il eût suffit

» d'être juste et sage ; mais pour peindre les désastres
» présens et les périls qui menacent la patrie, il ne
» faut que *l'aimer ardemment*, comme il suffit pour
» la sauver de le vouloir franchement et avec cou-
» rage. » (Nos. 9, 10, 11, 12 et 13.)

Affectionnivité (Attachement, Amitié, Gall.)

23. Comme je le disais tout-à-l'heure, l'affectionnivité était puissante chez Bigonnet ; et cette vérité ressort suffisamment du grand développement de l'organe qui lui sert de moyen d'action. Oui, ses nombreux amis, et il en compte plus d'un parmi nous, Messieurs, l'attesteraient ici avec émotion et reconnaissance ! car Bigonnet était ami non moins sûr que constant et dévoué. Ils vous diraient aussi, qu'éminemment affectueux, attentif et prévenant, il faisait les charmes de la société comme de la vie privée. Aussi, nous apprend-il lui-même que, bien qu'il fût extrêmement attaché à sa première femme, il dut, après quelques années de veuvage, s'engager dans les liens d'un nouveau mariage. (Nos. 6 et 7.)

Combativité (Courage, Instinct de la défense de soi-même et de la propriété, Gall.)

24. Comme presque tous ceux de cette région, cet organe encore est considérable. La vie publique de Bigonnet atteste fréquemment l'empire qu'il exerçait chez lui. Certes, la *justice*, la *vénération* et l'*estime de soi* portés au plus haut degré n'auraient point suffi à Bigonnet pour lui faire accepter et conserver dans les temps les plus difficiles de notre révolution, le poste

de maire de Mâcon, où il brava tous les dangers, et qu'il n'abandonna que pour fuir les poignards du proconsul *Letellier*; et sa conduite au 18 brumaire, quand il força à la retraite du Conseil, Bonaparte atterré de son attitude et de ses paroles tout-à-la-fois si énergiques et si nobles, ne suffirait-elle pas pour établir cette vérité? Un jour, pendant la terreur, étant à se promener avec sa femme dans son jardin, deux représentans du peuple, assistés de leurs séïdes, s'avancent vers Bigonnet pour le saisir; et, prêts à lui faire entendre le terrible : *au nom de la loi*!.., « Arrêtez-vous.., s'écrie-t-il, en tirant de sa poche un pistolet chargé qu'il portait toujours pour sa défense, « si vous mettez la main sur moi, je me » brûle la cervelle.... » Et ces énergumènes, pourtant accessibles encore à quelques sentimens généreux, se retirèrent, saisis de crainte, de respect et d'admiration! (Nos. 9, 10, 11, 12, 13 et 14).

Destructivité (Instinct carnassier, Penchant au meurtre, Gall).

25. La destructivité est ici développée à l'égal du *courage*; mais cela ne constituait pas les plus forts penchans de Bigonnet; son organisation atteste qu'il était né pour être un de ces hommes poussés par le désir d'être estimés, approuvés, aimés de leurs semblables, et l'instinct de la destruction ne pouvait guère prendre part aux actes de sa vie, sans compromettre et froisser les sympathies les plus vives dont il était animé. Aussi, modifié d'une part par l'*affectionnivité* et la *bienveillance*, qui lui en évitaient les inconvéniens dans la vie privée, tandis que d'autre part, la *justice* l'employait, dans la vie publique, pour la

sûreté de la société, cet organe, tout en rendant Bigonnet très *susceptible*, n'empêcha-t-il pas qu'il fût facile et même agréable à vivre, ainsi que je l'ai dit ailleurs (Nos. 20 et 23). Pendant sa longue magistrature, bien qu'il se soumît volontiers à l'exécution des rigueurs vraiment salutaires, on n'eut jamais à lui reprocher un seul acte même d'extrême sévérité.

Sécrétivité (Ruse, Savoir-faire, Gall).

26. Le développement de cet organe est également remarquable; et, bien qu'il fût contenu par les sentimens supérieurs, et qu'il ne se manifestât pas dans les relations ordinaires de la vie, Bigonnet devait certainement posséder les priviléges qui lui sont dévolus. Je crois d'ailleurs en trouver une manifestation dans ce passage de sa notice où, après s'être minutieusement attaché à prouver que ce n'était nullement par ambition ou par intérêt qu'il s'était lancé dans la carrière des affaires publiques, il termine en disant : « Doit- » on supposer que la force d'un danger commun et » une heureuse inspiration lui aient fait croire (à lui) » qu'en mettant à profit l'estime et la considération » dont il avait l'avantage de jouir parmi ses con- » citoyens, il pourrait, abstraction faite des opinions » qui les divisaient, s'interposer entre eux, dans l'es- » poir d'obtenir, aux moindres sacrifices possibles, » le triomphe de celle à laquelle il s'était dévoué. Sur » cela il se dispensera encore de répondre : *ce secret* » *est celui de sa conscience.* »

Je suis encore porté à le croire compétent dans la matière, quand je vois avec quelle finesse il caractérise la conduite des *absorbés* (comme disait le premier

consul), après le 18 brumaire. « Le parti subjugué, » dit Bigonnet (ouv. cit.), ne manqua pas de se pré» senter, pourvu de cette souplesse qui lui permettait » les transformations les plus étranges. L'on vit de fai» bles dominateurs devenus d'empressés courtisans, » s'introduire partout, parvenir à se faire placer à » leur convenance, en se promettant bien surtout de » se conduire toujours d'après leurs anciennes rubri» ques. » Bigonnet, favorisé qu'il était de la circonspection, eût assurément fait un excellent diplomate, et ne se faisait du reste pas faute de s'évertuer sur notre diplomatie, qu'il accusait hautement d'ineptie.

Acquisivité (Sentiment de la propriété, Penchant au vol, Gall).

27. Cette partie du cerveau est plus que médiocre. Eh! pourrait-il en être autrement, quand nous avons vu Bigonnet, tout jeune encore, faire si légèrement le sacrifice d'une profession très lucrative, pour faire plus tard à la liberté celui d'un emploi utile, d'un commerce fructueux, et, finalement, sortir des affaires sans avoir, comme il le dit lui-même, aucun salaire ou traitement à restituer; ne recherchant aucune place, ni la faveur des gouvernemens qui se sont succédé depuis 89, et cela alors que, par ses importantes relations, il lui eût été si facile d'obtenir l'un et l'autre; et que, son patrimoine s'étant dispersé pendant l'orage, il ne lui était resté, pour soutenir sa famille, que la modique fortune de son épouse. (Nos. 5, 11 et suivans.)

Constructivité (Sens de la mécanique, des constructions, Gall).

28. Cet organe est assez développé; mais, à raison

de la nature de ses travaux, et surtout de la prédominance d'autres facultés, ce n'est pas dans l'activité de cette force que Bigonnet pouvait trouver de quoi satisfaire le plus son sentiment dominant, le désir de l'approbation.

Estime de soi (Orgueil, Hauteur, Fierté, Gall.)

29. Cet organe est largement développé, et donnait sans doute à Bigonnet le sentiment de ce qu'il valait; mais comme il était modifié par la *vénération* et *les dispositions affectueuses*; qu'il agissait concurremment et sous l'influence despotique du *sentiment de l'approbation*, qui l'adoucit toujours, et n'était pas puissamment aidé par la *fermeté*, il ne prédominait pas, malgré une certaine action de la *destructivité*, dans les actes ordinaires de la vie. Toutefois, Bigonnet était plein de dignité; et, aussi fier que courageux et noble, il flétrissait souvent cette misérable maxime des ambitieux vulgaires: *Omnia serviliter pro dominatione*.. Ses écrits sont souvent empreints de cette noble fierté. C'est ainsi qu'au 17 frimaire, indigné du système réactionnaire où le pouvoir s'engageait, s'adressant au Conseil, il s'écriait : « Triste et fatale expérience ! n'as» tu pas dû nous convaincre que la plus révoltante » des abstractions modernes, est celle de prétendre » qu'il a fallu, à la vérité, des républicains pour fon» der la république; mais que des hommes nuls, que » même des contre-révolutionnaires connus, s'ils » veulent bien témoigner une légère déférence, con» viennent seuls pour lui donner le lustre et la soli» dité?..... Est-il un homme de bonne foi qui ne soit » convaincu que, si le feu sacré qui anime tous les

» amis de la liberté a pu, dans un temps où il ne
» trouvait ni régulateur ni obstacle, porter un petit
» nombre d'hommes ardens au-delà des véritables bor-
» nes, il ne saurait avoir, aujourd'hui qu'il est retenu
» dans les limites constitutionnelles, et que son
» action est maîtrisée par les lois, qu'une vertu bien-
» faisante et conservatrice! Représentans du peuple,
» votre devoir et la nécessité vous ordonnent de résis-
» ter aux efforts de ceux qui cherchent à l'étouffer!...
» Honorez, il en est temps, peut-être, honorez ceux
» qui ont contribué à fonder la république; ou plutôt,
» soyez justes envers eux. » (Nos. 13, 14 et et 15.)

Approbativité (Vanité, Ambition, Amour de la gloire, Gall).

30. Cette faculté, la plus intense, sans contredit, que dénote le cerveau de Bigonnet, constituait la force fondamentale de son caractère, ce sentiment dominant qui entraîne toujours l'activité de ceux qui sympathisent avec lui. Aussi, quoiqu'il en ait dit avec bonne foi, cette faculté a joué le plus grand rôle dans sa vie publique ou privée. Associée aux nobles sentimens, elle n'a produit que d'heureux résultats; mais c'est elle, évidemment, qui d'abord lui a fait renoncer à la vie simple et ignorée de son étude de procureur pour s'engager dans la carrière plus brillante des armes; qui, plus tard, l'a arraché à la condition paisible et productive du commerçant, pour le lancer dans les affaires publiques, alors tout à-la-fois si difficiles et si dangereuses; qui, dans la plupart de ses discours ou de ses écrits, lui faisait revendiquer gloire et puissance, et jusqu'à l'omnipotence pour son pays; qui (influencée par l'*or-*

gueil et la *destructivité*) le rendait aussi sensible aux égards et aux prévenances, que susceptible aux manques de procédés. Enfin, c'est cette fonction qui, concourant avec quelques autres du même ordre, ou du genre des *perceptives*, en a fait, avec des facultés réflectives assez ordinaires, un homme fort distingué; l'a porté à retracer lui-même sa vie, comme étant un exemple glorieux et utile, et lui a dicté jusqu'à sa dernière volonté.... Si la carrière tout entière de Bigonnet n'était là pour établir ce jugement, je chercherais à l'étayer de maints exemples ; mais je me bornerai aux deux suivans qui me semblent concluans. Dans les dernières années de la restauration, rencontrant un soir chez le ministre du commerce, un célèbre historien ex-conseiller-d'état de l'Empire, qui, quelque temps auparavant, était allé lui demander humblement *son* 18 *brumaire*, pour servir à l'*histoire de Napoléon*, et qui, de peur de se compromettre près du ministre légitimiste, feignait de ne pas reconnaître le républicain, Bigonnet se plaça en face de lui et ne cessa de le fixer de l'air le plus goguenard, jusqu'à ce qu'il l'eût déterminé à se retirer. Il racontait aussi avec une sorte de complaisance l'accueil tout particulier que le roi de Suède, Charles-Jean, à raison de leur ancienne intimité, faisait aux voyageurs qu'il recommandait à sa bienveillance. (Nos. 5, 6, 10 et 17.)

Circonspection (Prudence, prévoyance, Gall).

31. On reconnaît ici de prime-abord le grand développement de la *circonspection*. Ceux qui ont connu Bigonnet, savent aussi qu'il possédait cette qualité à

un très haut degré. Peut-être, n'ayant pas toute l'étendue de vue désirable, la portait-il, malgré son courage, quelquefois trop loin. C'est ainsi qu'à la fameuse journée de Saint-Cloud, à l'instant où, prévoyant la conduite de Bonaparte, Bigonnet allait faire la proposition d'étendre aux troupes et au général qui les commandait, le serment de fidélité à la constitution de l'an III, renouvelé par le conseil, sur la proposition de Delbred, Texier-Olivier, à qui il venait de faire part de son projet, lui ayant fait observer (par ruse ou bonne foi peu éclairée) que cette mesure tendait à légitimer les pouvoirs extraordinaires conférés par le conseil des anciens au général Bonaparte; qu'il ne croyait pas que ce fût dans l'intérêt du moment, ni dans les vues de leurs collègues, Bigonnet, abordant la tribune avec embarras et indécision, fut retenu par la crainte de nuire à des moyens de résistance mieux conçus, et, au moment d'énoncer sa proposition, se borna à appuyer celle de Grand-Maison, d'un message au Directoire (no. 10).

Bienveillance (Bonté, sensibilité, Gall.)

32. Cet organe, il faut bien en convenir, ne paraît pas (peut-être encore, à raison de la largeur de sa base) très proéminent, quoiqu'il soit attesté dans le cerveau par d'assez belles circonvolutions. Aussi, pour expliquer comment la vie de Bigonnet fut une suite continuelle de sacrifices, un plaidoyer constant en faveur des grands intérêts de l'humanité, une sorte de *sacerdoce* qu'il s'attachait à remplir *sans cesse et de toutes les puissances de son âme!* il faut encore revenir à la *force entraînante*, et, à la *bien-*

veillance associer l'*approbativité*. Toutefois, on ne peut contester à la première une grande influence, et sans rappeler ici comme preuves *positives* (ce qui, certes, suffirait) ce que j'ai avancé comme preuves *négatives* au § de l'*acquisivité* (n°. 27), je me bornerai à citer la conclusion de son généreux plaidoyer en faveur de Napoléon, en 1815. « Quel est donc, dit Bigonnet, » le but de cet écrit, indifférent quant au style, » mais pur et généreux d'intention? Qu'est-ce qui a » pu l'inspirer? C'est un patriotisme sincère, éclairé » de quelques études et de quelque expérience de » ce qui peut être le plus utile au bonheur des peu- » ples; c'est un sentiment profond de *bienveillance* » et de *conciliation* qui, à toutes les époques où le » parti des hommes libres a semblé obtenir des avan- » tages, ont porté celui qui va le signer à solliciter, » par des discours publics et par des exhortations » particulières, un rapprochement nécessaire à tous » les Français, et qui l'invitent encore aujourd'hui à » publier le besoin qu'ils ont, et qui lui semble plus » pressant que jamais, de se réunir dans l'absolu et » entier oubli de leurs dissensions, et dans l'estime » commune de tout ce qui fut bien. (Nos. 9, 11, 12, » 13 et 15.) »

Vénération (Dieu et la Religion, Gall).

33. Cette fonction est sans contredit l'une des plus actives que dénote le cerveau de Bigonnet. Examinons ses actes de tous les jours, sa vie politique et privée, et voyons s'ils nous en donneront la raison. Oh! certainement.... J'ai dit ailleurs (n°. 23) que Bigonnet était fort attentif et fort prévenant... qu'il

avait un extrême bon ton (nº. 20)..., etc. Dans ces actes de déférence, l'*affectionnivité*, la *bienveillance*, etc., n'étaient pas seules en action : la vénération y concourait puissamment aussi. Ce n'était assurément pas non plus la *justice* et le *courage* seuls qui, au 18 brumaire, le faisaient se précipiter tout ému au-devant du général Bonaparte envahissant le conseil, et lui crier en lui saisissant les bras : « Que faites-vous.... que faites-» vous, téméraire! Retirez-vous, *vous violez le* » *sanctuaire des lois*!... » Ce n'était pas tant, peut-être, l'action en elle-même, ses résultats politiques, que Bigonnet considérait ici, c'était la violation de la représentation nationale, l'atteinte portée à la majesté de la loi! Et qu'on n'argue pas de *sa dernière volonté* pour nous combattre; car je répondrais que le *culte* (*sincère*, s'entend) n'est qu'un des modes de manifestation de la *vénération*, partage ordinaire des personnes qui, ayant la *merveillosité*, n'ont pas à un haut degré les facultés réflectives, l'*individualité*, l'*éventualité* ni la *combativité*; et que chez celles qui les possèdent, cet organe se satisfait par la raison et par la sagesse (nº. 14).

Fermeté (Constance, Persévérance, Gall).

34. Nous n'avons ici qu'un médiocre développement... Aussi, Bigonnet nous le confesse-t-il lui-même (nº. 4). « Dans ses études, bien qu'il saisît » assez rapidement les objets dont il s'occupait, » c'était toujours avec une sorte de timidité et d'in-» quiétude *qui lui faisait en changer sans se reposer* » *sur aucun*, *etc.*, » ce qui, dans le cours de sa vie, l'a rendu assez variable et incertain. En sorte qu'on peut dire qu'il ne fut, à raison de sa haute moralité,

constant que dans le bien, ou du moins dans l'intention du bien. Ainsi, il faut l'avouer, dominée qu'était chez Bigonnet la *fermeté* par la *vénération*, en même temps qu'elle n'était pas assez puissamment secondée par les *facultés réflectives*, cette qualité, si précieuse aux hommes d'état, lui manquait. Je pourrais ici invoquer et sa vie privée et sa vie politique, mais il me suffira de rappeler ce que j'ai dit (no. 31) à l'occasion de la *circonspection* (nos. 5 et 6).

Conscienciosité (Justice, Sentiment du devoir).

35. Le caractère de justice de Bigonnet a facilement sa raison dans le fort développement de l'organe qui sert de base d'action à cette faculté. Toutefois il faut convenir qu'étant de nature passionnée, il appelait quelquefois au secours de *la raison* la *ruse* et le *langage* dont il était largement doué, lorsque, engagé dans une discussion politique avec une personne dont il ne partageait pas les opinions, il ne voulait pas admettre ses conclusions, si elles ne rentraient pas dans les doctrines qu'il professait. Mais au fond, c'était toujours avec bonne foi qu'il agissait. Il n'est pas un seul fait dans sa vie politique ou privée, qui ne confirme cette proposition. Législateur, Bigonnet possédait éminemment la justice, base éternelle de toute bonne législation; et je ne puis mieux le démontrer qu'en rappelant ce beau corollaire de son discours *sur un projet de Code du mérite et des récompenses* : « En » un mot, représentans du peuple, voulons-nous » franchement faire jouir nos concitoyens des bien- » faits du gouvernement républicain autrement qu'en » spéculations, rallions-les à la constitution de l'an » III; mais sauvons-la de toute altération, ainsi que

» des atteintes de l'arbitraire, par des lois efficaces
» et de mâles institutions. Que chacun puisse se dire :
» Si l'égoïsme me porte à isoler mes intérêts de ceux
» de la société, si je ne fais rien qui lui soit avanta-
» geux ni nuisible, je jouirai de la sûreté commune,
» mais je végéterai dans un honteux oubli. Si un
» coupable penchant m'entraîne à des actions con-
» traires au bon ordre, je subirai la peine spéciale-
» ment et rigoureusement applicable à mon délit.
» Mais aussi, si je me consacre en entier à servir la
» patrie, si, par quelques traits d'éclat, ou seule-
» ment par des soins ordinaires et constans, je par-
» viens à bien mériter d'elle, je ne serai jamais dans
» la nécessité de solliciter un bienfait, ni réduit à
» l'humiliation de mendier des secours ; j'ouvrirai le
» livre de la loi, j'y trouverai ma récompense écrite,
» et j'en jouirai en dépit des caprices ou de la per-
» versité des hommes (nos. 8 et 9). »

Espérance.

36. La circonvolution qui correspond à cette faculté est très prononcée. Aussi Bigonnet se montrait-il toujours plein d'espérance, et, malgré le développement marqué de la *circonspection* et de la *destructivité*, était-il loin d'être mélancolique. « Ayons bon courage ! répétait-il sans cesse. » Et dans nos mauvais jours... où la civilisation semblait rétrograder, et le despotisme monarchique et sacerdotal tendre à nous enlacer : « Attendez... Laissez faire le temps... »

Merveillosité (Sentiment du merveilleux, du surnaturel, Gall).

37. Cet organe est aussi assez prononcé. Il aidait

évidemment l'action du précédent, qu'il alimentait sans cesse; mais chez Bigonnet la merveillosité avait une direction complètement philosophique, et de même que, républicain consciencieux, il honorait la droiture et l'austérité des mœurs vraiment républicaines, il avait été l'admirateur passionné de la doctrine théophilantropique, et proclamait hautement les vérités que renferme celle de St.-Simon.

Idéalité (Sentiment de la perfectibilité, de l'enthousiasme; Poésie, Gall).

38. En voyant le peu de développement de cette faculté, je me rappelle que Bigonnet, malgré la chaleur, l'enthousiasme même dont il était susceptible, était loin d'aimer la poésie. *Les chaînes de la mesure le fatiguaient*, disait-il. Il faut donc rapporter aux organes co-agissans ce qui chez lui semblait rentrer dans la sphère de celui-ci. (1).

Gaîté (Esprit de saillies, Gall).

39. Le cerveau, dans la partie affectée à cette fonc-

(1) Ainsi que Spurzheim l'a fait remarquer à l'occasion d'une méprise de Gall, cette force ayant une virtualité complexe, on peut la posséder à un très haut degré sans être poète : aussi s'est-il empressé de lui donner une appellation plus générique, qui me semble puissamment justifiée par la belle définition qu'en donne un autre phrénologiste non moins distingué : « Cet » organe, dit M. Dannecy, combiné aux facultés intellectuelles, » donne à l'expression, au langage, de la vivacité, de la » couleur, de l'exaltation. Il imprime aux conceptions quel- » que chose d'idéal, qui peut faire croire que celui qui est » dominé par cette espèce d'instinct, n'a pas la nature réelle » sous les yeux. »

tion, est très développé. Tous ceux qui connaissaient particulièrement Bigonnet, savent combien il était fin et railleur; il avait toujours quelques bons mots à raconter. Toutefois, cet organe est trop peu développé pour avoir formé le cachet de son esprit. A-peu-près comme il a fait de la *bienveillance*, Bigonnet a cultivé cette faculté comme une de celles qui pouvaient l'assister dans le besoin de satisfaire son désir de plaire et d'intéresser.

Imitation (Mimique, Faculté d'imiter, Gall).

40. L'imitation n'est pas ici remarquable. L'*indépendance* de Bigonnet l'avait sans doute empêché de favoriser le développement de cette force. Il avait cependant de l'*action d'expression*, et parlait avec entraînement, avec conviction profonde, comme ceux qui ont les organes de l'*individualité* et des *phénomènes* bien développés, et qui sont faibles, sous le rapport de la *causalité*. C'est la voix forte de la conscience, mais ce n'est pas la force de l'entraînement déterminé par l'action des puissances supérieures de l'esprit qui entraînent tout parce qu'elles s'emparent de tout (n°s. 22, 26, 29, 33 et 38).

Individualité (Sens du discernement, de la connaissance des objets extérieurs).

41. La saillie et la large base de cet organe disent assez qu'il devait avoir ses résultats nécessaires dans l'esprit et le caractère de Bigonnet... Aussi, sa fonction est immense, et son influence générale sur tous les organes. C'est (concurremment avec l'*approbativité*) à son grand développement que Bigonnet

doit d'avoir marqué, avec une organisation qui est médiocre, mais pourtant assez prononcée dans ses forces supérieures pour régir celle-ci, empêcher son action incertaine ou isolée, et prévenir la faute des *ontologistes*, les abstractions ou personnifications des phénomènes (n°. 4).

Configuration (Sens des formes, Mémoire des personnes, Gall).

42. Cet organe aussi est très prononcé, et Bigonnet jouissait éminemment des priviléges qui y sont attachés. C'est ainsi qu'il établissait parfaitement les analogies de formes, *connaissait presque tous ceux qu'il avait vus*, et se rappelait, au premier abord, des personnes qu'il n'avait pas vues depuis quinze ou vingt années.

Étendue (Commensurabilité, B. C.).

43. L'étendue paraît ici se continuer avec l'organe précédent, qui semble l'absorber. Toutefois Bigonnet possédait cette faculté; c'est ainsi, quoique faiblement aidé par l'*ordre*, qu'il était vivement choqué par le peu de rapports et de régularité des maisons et des édifices publics.

Pesanteur et Résistance.

44. Cet organe est peu développé, et je n'en connais pas la manifestation chez Bigonnet.

Coloris (Sens des rapports des couleurs, Peinture, Gall).

45. Le coloris est médiocre dans ce cerveau; mais

assisté qu'il était de la *constructivité* (n°. 28), des *localités*, et surtout de la *configuration* (n°. 42), Bigonnet se connaissait en peinture, et donnait parfois de salutaires conseils à sa fille, amateur plein de goût.

Localités (Cosmopolisme, Gall).

46. Les localités sont ici assez prononcées; et Bigonnet l'annonçait par le plaisir qu'il prenait à raconter minutieusement ses voyages, d'ailleurs peu importans, les détails descriptifs dont il les accompagnait, et la facilité avec laquelle il s'orientait. Aidé par les organes sympathisans (*la pesantenr et la résistance*, *l'ordre*, et peut-être aussi le *temps*), Bigonnet avait le coup-d'œil très juste. Il aimait le jeu de billard, et surtout la partie du *doublé* où il excellait. C'est sans doute aussi cet organe, en s'associant au *coloris*, qui déterminait son goût pour la peinture de *paysages*.

Calcul (Talent des Mathématiques, Gall).

47. Cet organe, sans contredit, est faible; mais il ne l'était pas assez pour constituer un genre d'imbécilité partielle. Comme ce n'était pas une force qui pût, par la combinaison, aider l'action de celles qui devaient favoriser la satisfaction du penchant principal de Bigonnet, il a négligé sa culture. Il est toutefois juste de dire qu'il avait une aversion connue pour l'association des nombres : un de ses amis m'assurait à ce sujet qu'il ne pensait pas qu'il eût conservé les premières notions d'arithmétique ; l'*acquisivité*, ajoutait-il judicieusement, ne lui en a jamais fait sentir le besoin....

Ordre (Sens de l').

48. L'ordre, quoique moins faible que le précédent organe, est aussi fort amaigri, et n'agissait guère chez Bigonnet que sous l'influence de la *justice*.

Éventualité (Mémoire des faits, Éducabilité, Gall).

49. Cet organe, l'un des principaux chez Bigonnet, dans la classe de ceux qui forment l'intelligence, se manifestait puissamment dans tous ses actes, et fournissait un salutaire appui à l'*individualité*, au *langage*, etc., facultés par lesquelles il se distinguait particulièrement. (Nos. 4, 41 et 52.)

Temps. Sens de la durée, de la succession des objets.

50. Le temps paraît ici assez petit, et ne devait exercer qu'une bien médiocre influence sur les organes concomittans.

Tons (Sens des rapports des sons, Musique, Gall).

51. L'organe des tons offre ici un assez beau développement. Bigonnet entendait avec plaisir la musique, chantait souvent et assez juste, et, secondé sans doute par le précédent, s'accompagnait fréquemment des cadences et des gestes de la mesure.

Langage (Sens des mots, Mémoire verbale, Gall).

52. Cet organe, le troisième de l'ordre intellectuel très développé chez Bigonnet, était au point, comme je l'ai dit ailleurs (n°. 18), de repousser l'œil en avant et en bas, et de le faire saillir étrangement, à peine contenu par les deux paupières. Puissamment

aidée par l'*individualité*, l'*éventualité*, la *gaîté*, les diverses espèces de mémoire, etc., cette faculté faisait que Bigonnet conservait à 77 ans le souvenir des faits dans leurs moindres détails, savait par cœur presque tout Racine, Molière, ainsi que ses auteurs latins, et autres classiques qu'il avait étudiés dans sa jeunesse, et le rendait l'un des orateurs les plus érudits et l'un des *conteurs* les plus piquans, les plus faciles, et les plus aimables que j'aie jamais entendus. (Nos. 20 et 23.)

Comparaison (Sagacité comparative, Perspicacité, Gall).

53. Malheureusement cette précieuse faculté est ici médiocrement prononcée; et, comme elle n'est que faiblement aidée par la *causalité*, elle n'a pas permis à Bigonnet de dépasser certaines limites dans ses travaux politiques et législatifs.... C'est le peu de développement de ces deux forces si importantes, élémens indispensables de la volonté (1), qui, chez lui, a

(1) « Il faut distinguer : ces facultés ne sont pas indispensa-» bles au vouloir, dans le sens de constance, de persévérance, » de fermeté ; mais elles sont indispensables pour que les actions » de la vie soient conformes à la raison universelle, qu'elles » soient conformes et conséquentes à des principes déduits des » connaissances de l'époque, ou plutôt de celles que le sujet a » pu acquérir dans les lieux et dans les circonstances au milieu » desquels il a vécu : C'est la volonté sage. Gall a dit que les » hommes organisés comme Bigonnet embrassaient avec ar-» deur les opinions dominantes, nouvelles, et l'expérience, jus-» qu'à ce moment, n'a pas démenti la justesse de son observa-» tion. » (Note de M. Dannecy.) Sans remonter à l'histoire de Rome, d'Athènes et de Lacédémone: celle de notre pays, par-

énervé la *fermeté* (n°. 34), l'a rendu vacillant et incertain dans ses déterminations importantes ou vulgaires (nos. 6 et 31), et, tout en faisant preuve de jugement et de sagacité sur maintes spécialités, l'a toujours fait s'abstenir de juger *un ensemble*, un corps *de doctrine*, un *système complet*, et l'a mis dans l'impossibilité de rien produire en ce genre. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup-d'œil un peu scrutateur sur ses divers écrits.

Causalité (Esprit d'induction, tête philosophique, Gall).

54. Ce que je viens de dire de la *comparaison* s'applique, en grande partie, à la *causalité*. En effet, par cela même que Bigonnet ne saisissait pas, pour peu qu'ils fussent complexes, les rapports des objets entre eux, de même, *il s'expliquait difficilement leur pourquoi, et ne s'en rendait pas toujours un compte fidèle.*

CONCLUSION.

50. De cette histoire, Messieurs, il me semble ressortir tout-à-la-fois un haut enseignement et de consolantes vérités !... Elle prouve jusqu'à l'évidence, à quel haut degré de perfection, l'homme, tout en ne possédant qu'à un faible degré les facultés intellectuelles qui font les intelligences supérieures, peut atteindre, lorsque, stimulé par les bons exem-

ticulièrement de nos quarante dernières années, justifie de reste aux yeux du phrénologiste, cette remarque de notre illustre maître, et les réflexions de notre savant collègue.

ples, il est aidé par une bonne constitution, par le *travail*, l'*émulation* et la justice? Bigonnet, il est vrai, n'offrait pas cette organisation cérébrale antérieure-supérieure assez heureuse pour emporter le *maximum* des facultés intellectuelles : en d'autres termes, il ne possédait pas cet esprit éminemment philosophique qui, faisant d'une part distinguer entre les notions (*comparaison*), tandis que, de l'autre, il recherche et trouve les causes explicables (*causalité*), et, à l'aide de cette combinaison, forme les inductions, établit les lois et pose les principes... divins attributs que présentent seuls les chefs intellectuels des nations, et dont Socrate, Bâcon, Galilée, Voltaire, etc., offrent le type. Sans doute aussi, entraîné par ses sentimens et sa haute moralité, Bigonnet considéra plus souvent l'homme tel qu'il devrait être que tel qu'il est effectivement; et, généralisant cette idée, il en fit peut-être quelquefois une fausse application à la société; mais si, législateur, il ne sut pas bien définir le *salus populi suprema lex esto*..., si, homme politique, il ne comprit pas, dans toute son étendue, cette grande vérité gouvernementale : que de même, que tout pouvoir exécutif décèle son ignorance et son immoralité, et fomente la réaction, en refusant au peuple les institutions que réclame la dignité d'homme comme le degré de sa civilisation, de même tout peuple appelle sa ruine et provoque la dissolution sociale en tentant de donner à ses institutions une perfection que ne comportent ni sa civilisation actuelle ni la perfectibilité relative de l'espèce humaine... si, dis-je, Bigonnet ne comprit pas certains faits que peuvent seules embrasser les têtes complètes, il n'en est pas moins vrai que, dans sa sphère d'action, cet excellent citoyen a rendu les

services les plus signalés, a fourni les exemples les plus honorables de dévoûment, de courage et d'abnégation, et que sa vie, si pleine d'actions généreuses et de nobles intentions, restera, comme une consolante vérité et un haut enseignement pour l'humanité en général et pour la phrénologie en particulier.

L'histoire et la phrénologie s'accordent, en effet, pour établir cette double proposition (1), *il ne saurait y avoir pour l'homme en société d'institutions complètes et durables que lorsqu'elles répondront à la noblesse de son origine, et qu'elles prendront pour base la nature humaine et l'ensemble de ses manifestations....* Oui, c'est définitivement dans ce cercle, tracé par la nature elle-même, que doit à l'avenir s'exercer l'intelligence des philosophes, législateurs ou moralistes, sans en sortir jamais, ni pour le *dépasser* ni pour *rétrograder.* Mais l'aspect sombre et convulsif d'une partie du globe travaillant, depuis quarante ans surtout, à conquérir sa liberté ou ses franchises, nécessite ici une réflexion. De tant de conflits, de tant de malheurs éprouvés, de tant de sang répandu dans les luttes épouvantables qu'ont entraînées les tentatives plus ou moins fructueuses de régénération des peuples, il ne faut pas conclure avec

(1) Déjà pressentie par les grands hommes que nous avons cités, et logiquement démontrée par l'un de nos collègues les plus distingués, M. Félix Voisin, dans ses *Applications de la Physiologie du cerveau* à l'étude des enfans qui nécessitent une éducation spéciale. Paris, 1830.

les *Machiavélistes* de tous les temps, que *criminels* et *anticipés* sont d'ordinaire les efforts des masses pour acquérir ou reprendre leurs droits : *Vox populi, vox Dei!*... Elle est mûre pour la liberté et de larges institutions, la nation qui *proteste* et se lève comme un seul homme pour les revendiquer..... A part les passions suscitées par le déplacement des existences, les ambitions déçues, accusez de toutes les calamités, compagnes fatales des révolutions vraiment saintes et progressives, accusez, Messieurs, Bigonnet vous l'a dit, (n°. 12), la réaction... la réaction! triste effet de l'orgueil et du fanatisme des castes militaires ou nobiliaires, du despotisme monarchique ou sacerdotal, ou de l'ambition coupable des aristocraties égoïstes et bâtardes qui s'y sont cauteleusement substituées; et, triple expression des mauvais penchans de l'humanité, comme de véritables Protées, reparaissent sous toutes les formes pour enlacer, opprimer ou démoraliser les nations encore asservies, tendant à secouer le joug, ou même émancipées, quand la juste colère du peuple qui l'avait détruit s'est changée en une imprudente sécurité.

Rois et gouvernans, prêtez l'oreille à la voix de philosophes intéressés comme vous à l'ordre, à la paix et à la prospérité des nations, mais libres d'ambition, de préventions ou de préjugés, qui, après avoir religieusement scruté le *cœur* (cerveau) humain, viennent vous exposer ses secrets et ses besoins.

Le corps social, auquel vous présidez, a ses lois comme le corps humain, lois qui résultent de sa nature, et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme d'abroger, auxquelles il faut, sous peine de mort, invinciblement satisfaire. C'est pour avoir méconnu cette

irrécusable vérité, que tant de chefs de nations ont vu, ainsi que l'histoire l'atteste, leur pouvoir s'écrouler, leur famille et leur dynastie s'éteindre en un jour, et que, naguère encore, un trône de quatorze siècles a disparu de notre beau sol de France ! Afin donc d'éviter, pour l'avenir, ce terrible spectacle, examinons quelles étaient en 1830, quelles sont aujourd'hui, en France et dans presque toute l'Europe, ces exigences du corps social. Le corps social demande (nous le redisons avec Rousseau et Montesquieu) les institutions civiles et politiques le mieux appropriées aux mœurs et à la disposition particulière du peuple qu'elles sont destinées à régir. Ces institutions, je vais les formuler, ou plutôt, en indiquer sommairement la base.

1°. Remplir les intentions du pacte fondamental, qui a consacré les principes éternels de liberté et d'égalité civiles et politiques; noble et facile mission, avec de bonnes lois, attendu qu'il ne s'agit pas de satisfaire à une chimère de liberté et d'égalité absolues, ou à toute autre utopie.

2°. Circonscrire dans de justes limites les deux seules forces actives de la nation, la puissance populaire ou législative, et la puissance exécutive ou administrative ; car il n'est d'existence et de marche possibles pour un gouvernement constitutionnel que dans l'alliance et le balancement régulier de ces deux forces.

3°. Pour établir la pondération des pouvoirs et mettre une barrière insurmontable entre le despotisme et l'anarchie, organiser, non pas une aristocratie telle qu'on l'entend même aujourd'hui, mais une hiérarchie, aux prérogatives légalement définies et classée

d'après ses vertus et sa capacité ; sorte de *conducteur naturel* entre les deux pôles extrêmes de la machine sociale, le peuple et son chef.

4°. Mais que, dans cette création de puissances intermédiaires, l'élection seule, dans les termes de la constitution, soit adoptée, et que l'hérédité, cette insulte au droit, ce mensonge à la loi, soit bannie à jamais du pacte fondamental.

5°. Si la mission du législateur est de faire des lois qui soient dans les mœurs du pays qui l'a délégué, le gouvernement conséquent à ce principe doit prendre les hommes tels qu'ils sont et non tels qu'on les désirerait, et, en s'efforçant de les améliorer, les conduire par leurs besoins intellectuels, moraux et instinctifs dominans ; en d'autres termes, les vertus civiques, le désintéressement surtout et le pur amour de l'égalité, ne dominant pas de nos jours, bien au contraire, l'ambition et l'amour-propre étant les passions actives et déterminantes de presque toutes les individualités, le pouvoir doit mettre en jeu le levier, le plus puissant de sa force gouvernementale, le mode d'action le plus entraînant pour les masses : le sentiment de l'honneur ! Qu'une noble émulation soit donc excitée, alimentée ; qu'aucun service ne soit méconnu, et que le talent et la vertu reçoivent les distinctions et les récompenses qui sont dues aux bienfaiteurs de la patrie et de l'humanité.

6°. Mais que le gouvernement n'oublie point que sa tâche est difficile, en raison de son importance, et que l'efficacité du moyen est tout-à-fait relative à la sagesse de son mode d'administration. Il fera donc présider la plus religieuse attention à la distribution des honneurs, des distinctions et des places.

7°. Proclamer la liberté de la presse, et confier la punition de ses coupables écarts à son juge naturel, le jury.

8°. Donner la liberté à l'instruction ; exciter l'ardeur de la jeunesse par tous les moyens qui sont à sa disposition ; créer des chaires de phrénologie, d'enseignement de morale, etc. ; convaincre le peuple de la nécessité de son respect à la loi, au chef de l'Etat, qui est son premier interprète, et à ceux qui le représentent ; de son obéissance, qui ne fléchit que devant les supériorités naturelles et sociales qu'il a le pouvoir d'alimenter comme tous les autres ordres de l'Etat ; et persuader à tous que c'est de la paix que naît l'ordre, de l'ordre les richesses, des richesses la satisfaction des besoins impérieux, les loisirs de l'étude, d'où le perfectionnement intellectuel et moral, et de tout cela une hiérarchie sociale grande et forte, les vertus civiques et le bonheur des nations !

9°. Liberté et protection à tous les cultes, point de religion dominante : c'est l'esprit de la Charte et celui de notre siècle. Justice entière, mais sans faiblesses coupables pour le clergé romain, astucieux et envahisseur de sa nature.

10°. Favoriser le développement de tous les intérêts d'ordre et d'économie générale ; ouvrir un vaste champ à l'industrie ; porter une loi de douanes vraiment progressive et libérale ; faciliter, multiplier de tout son pouvoir les rapports entre les peuples comme entre les individus. « Les nations, a dit Jean-Baptiste Say, n'ont qu'à gagner à des communications amicales ; une prépondérance forcée n'est avantageuse pour personne, pas même pour ceux qui l'exercent.

Les discordes sont fécondes en malheurs de toute sorte sans aucun dédommagement, si ce n'est une vaine gloire et quelques dépouilles bien chétives, quand surtout on les compare aux fruits légitimes qu'un peuple peut tirer du commerce et de la production. »

11°. Adopter un bon système d'économie, non pas de ces économies mesquines qui peuvent, sans résultat utile, porter le désordre dans les divers services, mais de celles que l'on obtient par la réduction progressive des *taxes*, réduction qui, en soulageant le peuple, en augmentant le bonheur individuel, accroît réellement les revenus publics, témoins les budgets d'Angleterre et d'Amérique; par l'établissement, la perception mieux entendus des impôts, par la suppression même de quelques-uns de ces impôts vraiment immoraux et impolitiques, qui accablent le pauvre; manifester enfin la ferme volonté de soulager le peuple auteur de cette grande révolution faite par lui, et sans doute pour lui comme pour tous.

12°. Sans se jeter, comme l'empire, à chaque instant dans l'arêne, satisfaire aux sentimens d'indépendance, de gloire et de suprématie européenne qui forment le véritable cachet de la nation française.

13°. Définir le caractère du citoyen; bien entendre et régler les affaires de la commune; ordonner la publicité des procès-verbaux des séances des conseils municipaux, etc.; enfin comprendre que tout système restrictif qui annonce, de la part du pouvoir, la crainte et la méfiance des citoyens, ne produira jamais que des fruits amers et avortés.

14°. Doter le pays d'une loi électorale vraiment digne de lui et de notre époque, qui n'oublie pas qu'il

y a assez de lumières en France pour que les masses consultent plutôt leurs intérêts que leurs passions; que les classes moyennes, arbre circulatoire de l'individu appelé Société, par le principe d'élection introduit dans les divers degrés de la hiérarchie politique, par le jury, la garde nationale, jugent et administrent réellement; et qui consacre ces grands principes de justice, conditions d'ordre, de durée et de conservation : *Adjonction des capacités, augmentation progressive des électeurs, cette qualité emportant avec elle celle du citoyen et de l'égibilité; allocation quotidienne à chaque député, pendant la durée des sessions, allocation qui remplacera les émolumens des fonctionnaires publics, aussi rares que possible au parlement.* « La meilleure aristocratie est celle où la partie du peuple qui n'a point de part à la puissance est si petite et si pauvre que la partie dominante n'a aucun intérêt à l'opprimer.... » (MONTESQUIEU.)

Ainsi, je le répète en terminant, rois et ministres, et vous tous, chefs des nations, méditez dans votre intérêt propre, dans l'intérêt surtout des peuples et de l'humanité, méditez ces grandes vérités tant de fois et si vainement redites depuis Socrate et Christ, leurs premiers propagateurs : Il est temps enfin d'imiter la nature dans sa marche solennelle et progressive, procédant au développement et à la perfection des êtres, et de déposer cette défiance du peuple, indigne de vous et de lui. L'histoire est là avec ses terribles enseignemens...... ! Y voyez-vous une seule famille de gouvernans, quelle que soit leur dénomination, périr par excès de confiance en la nation soumise à leur sceptre, et ne vous montre-t-elle pas dis-

séminés, loin du sol de la patrie, les membres flétris de celles de tant de chefs, justes victimes de leur méfiance et de leur audace?

C'est donc, en un mot, le système généreux du libéralisme largement *entendu* et religieusement *traduit* qui, seul, peut sauver les nations, les soustraire au despotisme comme à l'anarchie, les amener à fraterniser ensemble et à s'engager de concert dans la voie indéfinie (1) du progrès et de la civilisation.

(1) Ce mot exige un commentaire pour le public. Les phrénologistes (comme je l'ai dit ailleurs : Discours prononcé dans la R.·. L.·. des Trinosophes, juin 1830), sont forcés de convenir que la perfectibilité morale de l'espèce humaine est confinée dans les limites de son organisation; mais ils savent aussi qu'il n'en est pas moins vrai qu'il serait difficile de déterminer *à priori* jusqu'à quel degré les facultés humaines sont perfectibles par le perfectionnement même des organes dont elles sont le produit, *et vice versâ* (ce qui emporterait nécessairement l'idée de la transmission graduelle d'une organisation plus ou moins parfaite, par la réaction prolongée, dans les générations futures, du physique sur le moral et du moral sur le physique); et surtout par les progrès des manières de développer ces organes, de les diriger, de les fortifier en les exerçant. Et bien que Gall prétende « que tout ce que l'homme peut atteindre immédiatement par l'énergie de ses qualités et de ses facultés, tout ce qui est du ressort du génie, il l'a atteint, et il l'atteindra toutes les fois que leur développement *a été* ou *sera favorisé* à un très haut degré de la part de la nature. » Cet auteur n'en ajoute pas moins plus bas : « Mais où les progrès des arts et des sciences demandent un concours particulier de circonstances et de combinaisons particulières, il n'est plus permis de fixer un terme aux connaissances et aux découvertes... »

ANALYSE

DES OUVRAGES DE GALL ET DE SPURZHEIM.

Plusieurs de nos abonnés ont exprimé le désir de trouver dans le Journal de *la Société phrénologique*, l'analyse des ouvrages trop peu connus des deux immortels fondateurs de la science. La société s'est empressée de confier une partie de ce travail à l'un de ses membres les plus zélés, et peu de temps après M. le docteur Sarlandière est venu lire, dans une de nos séances, l'extrait de deux ouvrages fort remarquables de Spurzheim, *l'Essai sur les principes élémentaires de l'éducation*, et *l'Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme.* Il était impossible de résumer avec plus de concision et de fidélité les opinions de ce célèbre phrénologiste. On verra, avec plaisir, que M. Sarlandière s'est attaché à faire connaître véritablement l'esprit des ouvrages et de la philosophie de Spurzheim, négligeant à dessein tout examen critique qui n'aurait pas rempli le vœu de nos abonnés et l'intention de la société. L'analyse des autres ouvrages de Gall et de Spurzheim suivra de près celle que nous insérons aujourd'hui dans notre journal.

F.

EXPOSÉ SOMMAIRE

DU

LIVRE DE SPURZHEIM

INTITULÉ

ESSAI SUR LES PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES DE L'ÉDUCATION,

Par le Docteur SARLANDIÈRE.

La Société phrénologique m'ayant chargé de lui rendre compte de l'ouvrage de Spurzheim, qui a pour titre : *Essai sur les principes élémentaires de l'Education*, je viens m'acquitter de cette tâche.

Cet ouvrage est un petit volume de 220 pag. in-8o. comprenant une introduction et deux sections.

Dans l'introduction, Spurzheim expose le vice des méthodes qu'on a employées jusqu'ici pour élever l'homme, et il signale que d'une part on a cru qu'il fallait le soumettre à une obéissance aveugle pour en obtenir le degré de perfectionnement que l'on désirait; et d'autre part, qu'il suffisait du raisonnement constant ou de l'exemple pour atteindre ce même but, sans avoir égard à l'organisation individuelle; que par conséquent on avait considéré l'homme naissant comme une table râse sur laquelle on pouvait imprimer la direction qu'on voulait lui donner pendant sa vie : et c'est cette erreur qui est cause que

l'éducation a fait si peu de progrès depuis les siècles les plus reculés. L'éducation ne crée aucune faculté, ni dans l'homme, ni dans les animaux; ces facultés existent fondamentalement dans leur organisation, et sont la source de leurs dispositions; il faut s'attacher à connaître ces dispositions innées, et à les développer et les diriger, ou à prévenir l'abus de leur emploi par l'exercice d'autres facultés qui peuvent les contrebalancer.

Dans le cours de cette introduction, Spurzheim s'attache à prouver que l'éducation doit être la même pour toutes les variétés de l'espèce humaine, et il en prend occasion pour disserter sur la nature de l'espèce et prouver qu'on n'a différencié les hommes que sur leurs formes extérieures, et que leur classification en races ou variétés, d'après les analogies qu'ils présentent, n'a offert jusqu'à ce jour aucun résultat satisfaisant; il en conclut que la nature de tous les hommes est essentiellement la même; mais que les facultés sont diversement distribuées et modifiées chez les individus dans les deux sexes et les nations entières; que le but et les principes élémentaires de l'éducation doivent être les mêmes partout et dans tous les temps, et que seulement les moyens d'atteindre ce but et d'inculquer ces principes varient chez les individus, les sexes et les nations. Il ne faut pas perdre de vue qu'on ne peut faire abstraction des facultés fondamentales qui se reproduisent toujours dans l'organisation des individus, et que depuis la plus haute antiquité, l'homme n'a ni perdu, ni acquis aucune faculté, soit affective, soit intellectuelle. Il arrive ensuite à considérer l'influence religieuse sous le rapport de l'éducation, et il s'attache surtout à prouver

l'excellence de la religion chrétienne; il fait un parallèle de cette religion avec la judaïque, et conclut sur ce point par ces mots : « Tout homme de bien admettra donc, avec Saint-Paul, la supériorité de Jésus-Christ sur Moïse; il considérera de même la religion chrétienne comme plus parfaite, et celle des Juifs comme défectueuse, impuissante, et conséquemment inutile. Il reconnaîtra que les preuves du véritable christianisme améliorent le caractère religieux et moral de la religion judaïque (1). »

Dans la première section de l'ouvrage, Spurzheim traite des conditions d'où dépend le plus ou moins d'activité des facultés fondamentales, pour ensuite, dans la seconde section, traiter de leur direction.

Cette première section, divisée en quatre chapitres, comprend 1°. Les lois de la propagation; 2°. Les lois des fonctions végétatives; 3°. L'influence de l'exercice; 4°. L'influence mutuelle des facultés.

Les lois de propagation enseignent que le choix des individus à conserver et à propager, soit dans les végétaux, soit dans les animaux, leur bon entretien physique et les soins apportés à leur multiplication, sont le meilleur moyen d'améliorer les espèces : l'homme est soumis aux mêmes chances, les qualités du corps sont héréditaires, et le moral étant une conséquence de l'organisation physique, le perfectionnement des facultés morales et intellectuelles doit également dépendre de la propagation; il regarde, avec d'autres physiologistes, le croisement des races comme un élément de perfection, et veut que les enfans soient procréés dans la force de l'âge; ensuite il s'attache à prouver

(1) Page 28.

que ces préceptes et les lois de l'organisation ne sont pas en contradiction avec la révélation ; il dit que les lois de l'organisation et les dispositions innées sont reconnues par le christianisme, et que Dieu ayant trouvé bon de révéler dans le temps une loi morale, il faut reconnaître que celle-ci n'a pas détruit l'organisation ni anéanti les lois primitives ; il conclut que les lois de l'innéité ou de la propagation des dispositions forment la base de l'éducation.

Dans les lois des fonctions végétatives il recommande les préceptes de l'hygiène pour favoriser l'accroissement et augmenter l'énergie corporelle ; il fait divers rapprochemens entre la qualité des végétaux et celle de l'homme eu égard aux climats ; il s'attache surtout à recommander tout ce qui peut favoriser le développement de la première enfance ; il insiste principalement sur les règles de la diététique « qui sont » si importantes, dit-il, qu'elles ont été prescrites » comme des volontés du ciel ; en effet, poursuit-il, » étant des lois naturelles, elles sont ordonnées par » le créateur, et leur pratique est indispensable à la » prospérité de l'espèce (1) ; il conclut en établissant que les rapports entre le corps et les dispositions affectives et intellectuelles étant démontrées, l'éducation de l'homme physique doit précéder celle de l'intelligence, et marcher toujours d'accord avec elle sans que l'une des facultés puisse être cultivée aux dépens de l'autre, la santé étant la base, et l'instruction étant l'ornement de l'éducation, et une bonne constitution physique assistant d'une manière étonnante les fonctions de l'esprit.

(1) Page 90.

Dans le chapitre où Spurzheim traite de l'exercice, il admet que les fonctions végétatives, affectives et intellectuelles, acquièrent, par un exercice convenable, plus de force intrinsèque et plus de facilité à agir, c'est donc encore un moyen de fortifier les facultés et de les diriger : cependant il ne faut pas perdre de vue que l'exercice ne crée aucune faculté, mais suppose toujours l'existence des dispositions naturelles, et que le mot exercer est synonime de mettre en action. Il blâme les philosophes qui assurent qu'on ne peut cultiver que les facultés intellectuelles et qui prétendent que les sentimens et les affections ne se perfectionnent pas; il croit au contraire que ceux-ci sont beaucoup plus faciles à cultiver que l'intelligence, par la raison qu'ils sont plus actifs que les fonctions de l'entendement, et il cite des exemples à l'appui de cette opinion ; il fait remarquer que la mise en activité de chaque faculté n'apparaît pas dès la naissance, mais se manifeste à différentes époques de l'accroissement, et que c'est alors seulement qu'il faut les cultiver et non pas prématurément, comme on le fait trop souvent pour quelques-unes ; il s'élève contre la coutume de faire apprendre par cœur aux enfans des phrases dont ils ne sentent pas la valeur. Il blâme surtout qu'on obstrue leur cerveau pour leur faire péniblement apprendre le latin et le grec dans un âge où leurs facultés intellectuelles pourraient être occupées plus fructueusement ; il loue beaucoup l'enseignement mutuel, et il prescrit de proportionner l'exercice aux forces de l'individu, comme à la disposition organique ; il veut aussi qu'on n'exerce pas une faculté aux dépens d'une autre, et établit que toute faculté qui demeure long-temps inactive s'engourdit ; mais que si

on l'exerce trop long-temps de suite, elle s'épuise ou elle se trouble. En conséquence il recommande de mettre en action les facultés qu'on aura jugé à-propos de développer les unes après les autres, et de changer d'occupation aussitôt qu'on éprouve de la fatigue dans une sorte de fonction. L'exercice bien dirigé est d'une influence extrême dans l'éducation, et dès la plus tendre jeunesse il peut commencer pour les facultés affectives comme pour les facultés intellectuelles ; en définitive, appliqué dans un degré convenable, l'exercice fait croître les organes, et surtout augmente leur activité.

Quant à l'influence mutuelle des facultés, Spurzheim établit que chacune d'elles peut être active par son énergie intérieure ou être excitée par une ou plusieurs autres, comme chacune peut être rendue inactive par sa propre faiblesse, ou par l'influence d'une ou de plusieurs autres facultés ; il enseigne que non seulement il y a action simultanée de facultés intellectuelles (ce qui avait déjà été reconnu et nommé dans le langage philosophique association des idées), mais qu'encore il y a action simultanée des facultés affectives. Il termine ce chapitre par quelques considérations en faveur de la mnémonique, comme propre à fortifier l'action des facultés.

L'objet de la deuxième section de l'ouvrage de Spurzheim sur l'éducation est la direction des facultés, laquelle ne saurait être bien employée que d'après des principes déterminés, dont le premier et le plus important concerne la moralité de nos actions, le second, la tendance active de chaque faculté ; le troisième, la connaissance des motifs des actions ; le quatrième, la diversité des talens naturels.

Dans le chapitre qui traite de l'importance de la moralité des actes, Spurzheim pose en principe que la morale est indispensable dans ce monde au bonheur des hommes d'après l'ordre naturel établi par la création ; il ne sépare pas la morale de la religion, et il la place au-dessus de toute autre espèce d'instruction, mais il veut qu'on dégage la morale religieuse de toutes les contradictions dont on l'a hérissée, en donnant surtout des idées bizarres du créateur. «Quant » à moi, dit-il, j'aimerais à représenter le créateur » comme un dieu de paix, comme un père commun » qui désire le bonheur de tous les hommes, qui n'a » point égard à l'apparence extérieure des personnes; » qui, étant juste, charitable et sage, ne peut vouloir » aucun mal, ni certainement le malheur temporel » de l'homme, comme un moyen de son bonheur » éternel ; qui ne peut pas avoir créé la raison pour » en interdire l'usage; enfin un dieu tel que Jésus-» Christ a dépeint son père céleste ; je n'hésiterais pas » non plus à me déclarer contre toute croyance, ten-» dant à troubler l'union ou à détruire la charité, etc. » Je démontrerais, enfin, que l'amour de l'humanité » entière est bien au-dessus de l'amour des enfans, de » l'amour de la patrie et de la gloire nationale ; et que » le pardon généreux des offenses a plus de mérite » que l'esprit de vengeance, ou un point d'honneur » mal entendu, etc., etc (1). »

Je me suis déterminé à citer textuellement ce passage de Spurzheim, parce qu'il rend mieux que tout ce que je pourrais dire, l'intention dans laquelle il a écrit ce chapitre, et qu'il est important, surtout dans

(1) Pages 150 et 151.

dans une analyse, de bien faire comprendre l'esprit de l'ouvrage dont on rend compte.

« Les lois qui règlent les actions de l'homme, dit-» il ensuite, sont divisées, par rapport à leur origi-» ne, en deux classes, en divines et humaines. Les » lois divines sont de deux sortes, ou elles sont inhé-» rentes à la nature de l'homme depuis sa création, et » s'appellent *naturelles ;* ou elles ont été dictées dans » le temps par des envoyés du ciel, et portent le nom » de *révélées.* Les hommes ont toujours eu des lois » *positives*, soit *révélées*, soit *humaines ;* les unes et » les autres ont été différentes chez les diverses na-» tions, et la même action a été considérée, tantôt » comme une vertu et tantôt comme un vice, etc. (1) »

Enfin il termine ce chapitre par le paragraphe suivant : « Qu'on leur enseigne, dit-il, la nécessité de la » morale et de la charité universelle pour se rendre » agréable à Dieu, quelque différentes idées qui leur » soient données en matière de religion et de mystère ; » qu'on leur montre la dépendance où ils sont de la » volonté du créateur et l'impossibilité de tendre au » bonheur général, tant qu'on néglige les moyens » fondés sur les lois de la création ; enfin qu'ils ap-» prennent à considérer comme la pierre de touche » de toutes leurs pensées et de toutes leurs actions, » la pratique du précepte qui porte : *Tu aimeras ton » prochain comme toi-même* (2). »

Toute faculté ayant de la tendance à l'action, en raison de son activité, c'est à développer cette action, si les facultés sont bonnes, ou à réprimer cette action,

(1) Page 152.
(2) Page 154.

si elles sont mauvaises qu'il faut s'attacher; il convient donc d'étudier les facultés fondamentales chez les jeunes sujets pour se conduire d'après les indications qu'elles donnent : un des meilleurs moyens de combattre les mauvaises dispositions est de ne pas leur donner l'occasion de s'exercer, et de faciliter en même temps le développement des dispositions qui pourraient contrebalancer ou annuler leur action. On peut encore diriger des dispositions qui pourraient devenir nuisibles vers un but louable; c'est ainsi que l'amour de l'approbation, qui est un sentiment national chez les Français a été habilement dirigé vers l'illustration militaire ; c'est ainsi encore qu'on se sert de l'émulation , de l'institution des prix, pour faire avancer les élèves dans leurs études, etc.

Conclusion : Toutes les facultés fondamentales tendent à l'action ; un des points principaux de l'éducation est de les cultiver de manière à établir un juste équilibre entre elles, mais les institutions sociales actuellement existantes sont en contradiction avec la mise à exécution de ces préceptes ; ainsi la raison et la morale répudient le duel, « mais le monde déshonore » celui qui refuse de risquer sa vie pour une insulte ; » la morale chrétienne rejette les distinctions mon» daines et l'amour des richesses, mais la vanité et la » cupidité de ceux qui doivent faire exercer la mo» rale, ne se plaisent que trop aux décorations civiles » et aux riches dotations, etc (1).

Il n'y a pas d'action sans motif dit Spurzheim au troisième chapitre de la deuxième section. Les facultés propres à l'homme constituant son caractère

(1) Pages 166-167.

moral, si l'on veut modifier ce caractère, il faut chercher à diriger par des motifs louables les qualités supérieures en les développant, et asservir à celles-ci les facultés inférieures. C'est surtout par cette considération que Spurzheim insiste tant sur la direction religieuse. « Il n'y a pas de doute, dit-il, qu'une loi étant » imposée comme divine, n'acquière beaucoup de » force, et l'on comprend pourquoi les législateurs » aiment à donner leur volonté pour celle de Dieu. » Ce moyen efficace de commander au nom de Dieu, » peut être utile et quelquefois très dangereux, tout » dépend de la nature des ordonnances qu'on pro- » clame sous la sanction du ciel, etc. (1) » Il entre ensuite dans des considérations étendues sur la nécessité de faire adopter les préceptes du christianisme en les dégageant de ce qu'ils peuvent présenter en certains endroits de contraire au raisonnement, et en les harmonisant avec les vérités que présente la phrénologie. Il reproche à « la plupart des hommes intelli- » gens de ne pas même sentir qu'il est d'une nécessité » absolue de suivre les lois immuables de la création, » ce qui cependant fait que l'influence de la révéla- » tion est si salutaire, attendu que la vérité parle » d'autorité aux hommes, lorsqu'elle est proclamée » par les envoyés de Dieu ou par Dieu lui-même (2) ; » et il fait remarquer à cette occasion « que les législa- » teurs religieux se sont peu adressés à l'intelligence, » mais toujours aux sentimens, non seulement à celui » de la foi, mais surtout à l'intérêt personnel ; et que » la foi religieuse, qui est en elle-même un grand

(1) Pages 168-169.
(2) Page 172.

» motif, se trouve singulièrement renforcée par la
» croyance aux récompenses et aux punitions éter-
» nelles, qui intéressent l'égoïsme, flattent l'espérance
» et inspirent la crainte. Ainsi, conclut-il, la religion
» ne néglige aucun moyen, pas même celui de satis-
» faire les sentimens inférieurs, pour disposer les
» hommes à l'accomplissement de la loi (1). »

Spurzheim termine ce chapitre en recommandant de faire servir les récompenses et les punitions, même le châtiment corporel, pour atteindre la direction qu'on veut moralement inculquer aux facultés, et toujours en motivant les préceptes.

La diversité des talens naturels résulte des dispositions innées de chaque individu en particulier, il en est de même des caractères individuels; ils résultent des dispositions affectives. Il est des individus heureusement constitués, en ce qu'ils n'ont aucun vice, et que la pratique de la morale leur est facile; d'autres, avec assez d'équilibre dans les fonctions affectives, sont doués de talens supérieurs et excellent en beaucoup de choses. Ces individus privilégiés sont rares. Il en est d'autres, malheureusement constitués, qui, au défaut des facultés intellectuelles, joignent de grands vices résultant de l'absence des facultés morales et du développement excessif des dispositions personnelles, susceptibles de troubler l'ordre social. Ceux-ci, heureusement, sont aussi peu communs; mais la masse des individus est composée de ceux qui conservent un équilibre plus ou moins parfait dans les facultés. Ce sont ceux-là sur lesquels l'éducation peut davantage; parce qu'en exerçant les bonnes facultés

(1) Page 173.

et faisant taire les mauvaises ou les faisant servir à developper les autres, en les dirigeant selon des motifs louables, on peut parvenir à modifier les caractères ou à développer les talens, en quelque sorte selon son gré et sans beaucoup d'efforts. Ainsi donc, un des points principaux à considérer dans l'éducation est la somme des dispositions tant intellectuelles qu'affectives, pour se guider d'après cette donnée, et diriger en conséquence les facultés du sujet qu'on veut élever. Il résulte de là que la même sorte d'instruction ne convient pas à tous les individus. Il faut observer que c'est en dirigeant les individus dès l'enfance, qu'on parviendra plus sûrement à les modifier. Car les hommes faits ont depuis trop long-temps exercé leurs facultés, pour qu'elles n'aient pas pris une certaine force; et si les mauvais penchans ont été plus exercés que les bons, le pli est pris et difficile à détruire. Spurzheim recommande surtout d'exercer les facultés *réflectives*, c'est-à-dire le raisonnement, chez tous les enfans, et les facultés perceptives, seulement en proportion qu'elles sont nécessaires dans les circonstances sociales où les individus se trouvent placés : ainsi, il reconnaît que l'éducation intellectuelle est générale ou particulière. La première consiste dans les notions générales que tout individu doit savoir : lire, écrire, calculer, la connaissance des préceptes moraux et les élémens des connaissances primordiales; la seconde varie d'après l'état auquel on destine les individus : mais ici il faut porter la plus grande attention aux dispositions innées, à ce qu'on appelle la vocation, et se diriger en conséquence; sinon on perdra son temps, ou on réussira mal. Il faut surtout faire aimer le travail, il faut de

plus s'attacher à ne pas enseigner de choses inutiles pour la profession à laquelle l'individu se destine, et choisir des méthodes claires, simples et à la portée de la conceptiou des individus.

Outre les dispositions innées dans chaque individu, il faut encore considérer le degré d'énergie physique et morale, la constitution et le sexe : la même éducation, ni les mêmes moyens de la donner, ne peuvent servir pour les hommes et les femmes. Certaines dispositions sont, d'ailleurs, toujours plus développées chez les uns, et d'autres toujours chez les autres ; il faut donc y avoir égard. Spurzheim ici se plaint de l'état de dépendance où les femmes sont placées, et surtout du peu de soin qu'on prend de leur éducation ; il blâme principalement le temps qu'on emploie à leur faire apprendre des arts d'agrément, et le peu de soin qu'on met à leur enseigner tout ce qui concerne le gouvernement domestique qui leur est plus particulièrement dévolu. « Qu'on encourage si l'on veut, dit-il, les » efforts des femmes pour qu'elles arrivent aux de- » grés de talens par lesquels les hommes ont acquis » la supériorité, mais qu'elles conservent aussi les » vertus qui leur sont propres, et qu'exige leur con- » dition dans l'ordre social (1). »

Dans un dernier chapitre, Spurzheim traite de l'éducation publique et de l'éducation particulière. Il se prononce en faveur de l'éducation publique, malgré qu'il reconnaisse que les principes religieux seront mieux inculqués par une éducation privée ; mais il redoute le contact des domestiques, dont les exemples

(1) Page 216.

peuvent développer les penchans inférieurs, et la faiblesse des parens qui peuvent gâter le caractère de leurs enfans par leur prédilection ; tandis que « l'éducation » publique tend particulièrement à entretenir l'attachement réciproque, la bienveillance générale, » l'ordre et l'obéissance. Les règles de conduite sont » communes, et l'exécution doit être prompte. Elle » seule procure le grand avantage de l'émulation et » de l'enseignement mutuel, et elle peut offrir de » bons maîtres que peu de fortunes sont en état de » payer (1). »

Voici la conclusion de l'ouvrage : « Le grand objet » de l'éducation est, non pas de créer, mais de développer et de diriger les dispositions innées. Elle » doit donc être fondée sur la connaissance de la nature humaine, c'est-à-dire, des facultés fondamentales et des conditions dont leurs manifestations » dépendent. Elle doit surtout avoir égard à la différence qu'il y a entre les facultés affectives et les facultés intellectuelles.

» Ensuite, tous les moyens, soit pour augmenter » ou diminuer l'énergie des facultés, soit pour diriger les actions, doivent être employés selon les différences de situations et de caractères. L'obligation » de se soumettre à toutes ces conditions est indispensable pour perfectionner l'espèce humaine, et pour » améliorer son sort. Mais comme peu de personnes » se sentent disposées à les remplir, l'observateur, » ami de l'humanité, tout en déplorant l'ignorance » où le grand nombre se trouve, prévoit que les pro-

(1) Page 219.

» grès du perfectionnement seront extrêmement lents.
» Néanmoins, il ne se lasse point de répéter ce que
» l'on doit faire pour arriver au degré de perfection
» dont l'homme est susceptible et auquel le Créateur
» paraît l'avoir destiné (1). »

(1) Page 220.

ANALYSE DU No. 5

(Août, Septembre, Octobre 1824),

DU

JOURNAL PHRÉNOLOGIQUE D'ÉDIMBOURG;

PAR ADRIEN BERBRUGGER.

ARTICLE Ier. L'auteur de cet article ne partage pas l'opinion soutenue par Dugald Stewart, que le caractère national d'un peuple dépend entièrement des circonstances extérieures (climat, sol, etc.), et que la somme primitive de facultés instinctives, morales et intellectuelles de l'espèce humaine, est la même en tout pays. Il fait remarquer que l'histoire nous présente dans les diverses nations des traits permanens, distincts de caractère, lesquels indiquent positivement des différences naturelles dans leurs facultés. Les peuples européens ont toujours montré une forte tendance aux améliorations morales et intellectuelles. Les révolutions politiques, les invasions de barbares, ont quelquefois arrêté cette tendance, mais ils ne l'ont jamais supprimée; et, une fois l'obstacle disparu, les impulsions naturelles reprenaient toute leur activité.

Les peuples d'Asie se présentent avec un caractèr différent : ils se sont élancés de bonne heure dans l[a] carrière du progrès; mais ils se sont arrêtés presqu

dès le commencement, et sont restés à un degré peu élevé de l'échelle des connaissances humaines. Les nations africaines offrent les mêmes phénomènes : le peu de renseignemens historiques que l'on possède sur elles, nous les montrent constamment dans la même infériorité morale et intellectuelle. Quelle que soit la nature du sol, du climat (et il y a beaucoup de variété sous ce rapport dans cette partie du monde), nous n'y trouvons aucun peuple qui offre les rudimens mêmes de la civilisation.

Les Américains indigènes sont encore dans une position plus déplorable : leur contact avec les Européens leur a bien procuré quelques-uns des vices de la civilisation, mais il ne leur a donné aucun de ses avantages ; ils voient les prodiges de notre industrie sans éprouver le désir d'y être initiés. Plusieurs peuplades de l'Amérique du sud sont arrivées, il est vrai, à une lueur de civilisation ; mais ce progrès est si faible et les exemples en sont si rares, qu'on peut considérer le fait comme une véritable exception (1).

L'auteur que j'analyse revient encore sur l'opinion de Dugald Stewart, et invoque le témoignage de l'histoire pour motiver la critique qu'il fait de cette opinion. Il compare ensuite l'organisation cérébrale des Caraïbes avec celle des Hindous, et prouve, par l'examen des crânes de ces différentes races, que pos-

(1) M. Dumoutier a publié, dans le *Journal phrénologique*, une notice sur les quatre sauvages de la tribu des Charruas (Amérique du sud). On y voit qu'il y a exagération dans ce que l'on dit ordinairement de l'infériorité intellectuelle des sauvages. Les réflexions qui terminent l'article que j'analyse se rapportent aussi à cette importante question. (*N. du T.*)

sède la Société phrénologique d'Édimbourg, que les différences dans les manifestations correspondent parfaitement avec les différences dans les apparences cérébrales. Il termine ces considérations générales par un tableau synoptique de mesures prises sur plusieurs crânes de races diverses. En reproduisant ce tableau, je dois avertir que les évaluations ont été conservées en pouces anglais, qui sont, comme on le sait, un peu plus faibles que les nôtres.

Dans l'article dont je viens de reproduire la substance, des questions de la plus haute importance ont été abordées : elles méritaient, ce me semble, d'être plus amplement développées. Comme leur solution peut exercer une grande influence sur l'avenir de la phrénologie, et contribuer à la faire entrer dans une voie plus large que celle où cette science est demeurée jusqu'à présent, j'essaierai de les examiner avec quelque détail.

Voici quelles sont ces questions :

1o. Quelle peut être l'influence des circonstances extérieures sur l'homme?

2o. Pourquoi les sauvages témoignent tant d'horreur pour la civilisation et pour l'industrie?

3o. Si les différences qu'on remarque de nation à nation sont susceptibles de disparaître?

1°. En parlant des circonstances extérieures, il était juste de critiquer l'opinion de Dugald Stewart, qui veut que le sol, le climat, etc., créent en quelque sorte les caractères; mais il fallait reconnaître aussi qu'il est certaines de ces circonstances extérieures qui exercent la plus grande influence sur l'homme : ainsi, par exemple, le *milieu social* dans lequel celui-ci exerce son activité, bien qu'il n'ait pas, il est

vrai, la propriété de changer, de détruire les caractères, peut du moins leur imprimer deux essors, deux directions essentiellement différentes, dont l'une sera bonne et l'autre mauvaise. L'individu qui vient au monde avec un grand penchant à acquérir, sera un voleur dans certaines circonstances, tandis que dans d'autres, il sera tout simplement poussé à devenir un grand propriétaire, un amateur de collections. Le même homme, qui était un effronté bandit en Angleterre, devenait un honnête cultivateur à la Nouvelle-Hollande : son caractère avait-il changé? Non ; car si on l'avait replacé dans sa position première, il se fût abandonné au même vice ; mais les circonstances qui l'entouraient n'étaient plus les mêmes et son caractère prenait une direction différente. Pour peu qu'on s'appesantisse sur ce fait et sur les conséquences qui en découlent, on peut s'apercevoir qu'elles amènent invinciblement cette déduction: — que si l'homme est malheureux et méchant, cela tient aux circonstances qui l'environnent; que ces circonstances une fois changées, l'essor, la direction des caractères change avec elles ; et que si cela a lieu sur des êtres déjà faussés, déjà profondément démoralisés, comme les déportés de la Nouvelle-Hollande, cela arriverait, à plus forte raison, sur les individus qui, dès leur plus bas-âge, seraient soumis à l'influence bienfaisante d'un milieu social réellement approprié à la nature de l'homme, au lieu de se trouver entourés, comme maintenant, de circonstances qui, presque toujours, poussent au mal : comme, par exemple, la misère, l'ignorance, la difficulté de parvenir par des moyens honnêtes, et la facilité de s'enrichir par des voies de fourberie ; en un

mot, cette simple observation conduit tout droit à reconnaître la nécessité d'une *réforme sociale*.

2°. On s'étonne que les sauvages témoignent tant d'éloignement pour la civilisation et pour le travail ; cet éloignement est tel, que la plus grande imprécation qu'ils puissent adresser à un ennemi, c'est de lui souhaiter de labourer un champ. Mais quelle est la cause de cette aversion? Les sauvages haïssent le travail parce qu'il ne se présente pas à eux sous une forme attrayante; et je pense que nos ouvriers civilisés ne s'y livreraient guère sans les exigences de l'estomac, qui les forcent de s'enfermer, pendant quinze ou seize heures chaque jour, dans des ateliers souvent malsains, pour se livrer à un travail qui n'est pas de leur choix, qui ne suffit pas à leur procurer le nécessaire, et qu'ils n'ont pas même la certitude de pouvoir toujours exercer. L'instinct du sauvage le sert bien lorsqu'il le pousse à s'éloigner de nos bagnes industriels, décorés du nom de manufactures, où il perdrait l'insouciance, la santé et la liberté, les trois plus grands biens que l'homme puisse posséder.

Le sauvage déteste la civilisation, et, au grand étonnement des gens éclairés, il ne désire nullement quitter la vie misérable que, selon nous, il mène dans ses forêts. Pourquoi? Ici encore la raison n'est pas difficile à trouver : l'homme, dans l'état de nature, jouit d'une certaine quantité de droits, qui sont la faculté de chasser, de pêcher, toujours et partout, de cueillir les fruits des arbres, de mener paître en tous lieux ses bestiaux ; il peut former des ligues, des associations libres avec ses compagnons, et s'emparer de tout ce qui est à sa portée et à sa convenance. La civilisation offre-t-elle au sauvage quelque chose qui

équivaille à l'exercice de ces droits naturels? Non, assurément : que lui font les merveilles de l'industrie, des arts et des sciences? Il est trop ignorant, trop peu développé, pour les comprendre et pour désirer la jouissance qu'ils procurent; mais, en revanche, ce que son instinct lui révèle sur-le-champ, c'est l'oppression qui pèse sur les civilisés, c'est l'état de contrainte dans lequel ils vivent. Pour rallier les sauvages au travail et les faire entrer dans une combinaison sociale différente de celle sous laquelle ils se trouvent heureux, il faut trouver l'art de leur rendre le travail attrayant; il faut aussi que la combinaison sociale à laquelle on voudra les soumettre, leur offre l'équivalent des droits naturels dont ils jouissent maintenant.

3°. Les différences intellectuelles qui existent de nation à nation sont-elles susceptibles de s'effacer? Il est positif, quoique l'on ait beaucoup exagéré le fait, que certains peuples sont fort inférieurs à d'autres sous le rapport des facultés intellectuelles et des sentimens moraux; et la phrénologie trouve l'explication de cette infériorité dans les différences d'organisation cérébrale. Mais peut-on affirmer que ces nations soient susceptibles de se placer un jour sur le pied de l'égalité avec les races plus favorisées? Je ne le peux pas, à moins que ces dernières ne viennent à dégénérer. Si le développement intellectuel et moral de l'espèce humaine s'opère intégralement, les infériorités relatives continueront sans doute de subsister. Ne pourrait-on pas expliquer ce fait par la réflexion suivante : Il est certain que la destinée de l'homme, ici-bas, est la gestion, l'exploitation du globe qu'il habite; cette gestion embrasse une série de travaux, de fonctions,

qui suivent une marche ascensionnelle depuis l'humble labeur du terrassier jusqu'aux sublimes occupations d'un Newton ou d'un Cuvier? Il paraît raisonnable de penser, et l'observation l'autorise jusqu'à un certain point, qu'à cette série de travaux, de fonctions, correspond une série de travailleurs, de fonctionnaires, destinés par la nature à exercer le genre d'activité dont ils sont doués sur le genre d'occupations qui y correspond (1). Dans cette hypothèse, on expliquerait parfaitement l'infériorité de certaines nations par rapport à d'autres, et les différences qu'on observe entre les individus d'une même nation. Dans l'immense échelle dont je viens de parler, chacun aurait son échelon, et les degrés inférieurs, pour être plus bas placés, n'en seraient pas moins nécessaires à l'harmonie générale. La bonté d'un mécanisme social consisterait donc à placer chaque individu dans des circonstances telles, qu'il pût se développer intégralement et choisir librement la fonction qui correspond à ses penchans, ses facultés et ses aptitudes. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans l'état social qui nous régit ; espérons que les études phrénologiques, qui ont déjà jeté tant de lumières sur l'organisation passionnelle de l'homme, conduiront aussi à constater (2) le mécanisme dans lequel les caractères pourront se développer librement et sans danger pour l'individu comme pour la masse.

(1) Si l'on admet ce fait, on ne pourra s'empêcher de condamner la société actuelle, qui, selon la remarque de Figaro, fait un mathématicien de celui qui était prédestiné à être danseur, et, par contre, un danseur du mathématicien. (N. D. T.)

(2) Je dis seulement *constater*, car il n'y a pas lieu à chercher: la découverte est faite. Je me propose d'éclaircir ce que cette assertion peut avoir d'obscur dans un article spécial. (N. D. T.)

Art. II *du Journal d'Édimbourg.* — Cet article est une monographie de l'organe de la philogéniture. L'auteur rappelle l'opinion des anciens, qui attribuaient l'amour maternel à la matrice et aux mamelles, parce que, disaient les partisans de cette dernière explication, la succion du nouveau-né soulage la mère, qui de là prend de l'affection pour sa géniture. Il expose la manière dont Gall est arrivé à la découverte de cet organe, et il fait remarquer les différences que son développement présente dans les deux sexes, différences qui répondent parfaitement aux manifestations. Après avoir rapporté un grand nombre d'observations, extraites de Gall, et qui sont généralement connues, il termine par cette remarque : — Que les personnes chez lesquelles la philogéniture est très développée, éprouvent une grande sympathie pour les *êtres faibles* et *sans appui*. Il rappelle, à ce sujet, que Gall, avant d'avoir découvert les véritables fonctions de cet organe, affirmait que tous ceux chez lesquels il avait atteint son maximum de développement, étaient d'une sensibilité excessive.

J'ajouterai à ces observations que l'organe de la philogéniture a la propriété de stimuler fortement d'autres organes, notamment celui de la combativité. On sait le courage que déploie la femme la plus pusillanime quand son enfant est en danger. C'est une étude intéressante à faire que cette stimulation de certains organes par d'autres. Remarquons, dès-à-présent, qu'il n'y a pas toujours réciprocité : ainsi, dans le cas que je viens de citer, la combativité, qui peut être stimulée par la philogéniture, ne jouit cependant pas de la propriété de stimuler cette dernière.

MESURES DE CRANES DE RACE.

	De philogéniture au bas d'individualité.	De à comparaison.	Du conduit auditif à philogéniture.	Du conduit auditif au bas d'individualité.	Du conduit auditif à fermeté.	Du conduit auditif à bienveillance.	De destructivité à destructivité.	De sécrétivité à sécrétivité.	De circonspection à circonspection.	D'idéalité à idéalité.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hindou. . . .	6 5/8	6 1/8	3 3/8	4	4 7/8	5 1/8	4 4/8	5	5 1/8	4 1/8
Caraïbe. . . .	7 2/8	5 2/8	4 7/8	4 3/8	5 1/8	4 2/8	5 6/8	5 7/8	5 6/8	4 7/8
Nouv. Hollandais.	7 2/8	5 7/8	5	4 2/8	5 4/8	4 5/8	5	5	4 2/8	4
Nègre.	7 4/8	7	4 2/8	4 5/8	5 1/8	5 1/10	4 4/8	5	5 2/8	4 4/8
Américain. . .	6 2/8	5	3 6/8	4 7/8	5 2/8	5 2/8	5 2/8	5 2/8	5 2/8	4 5/8
Brésilien. . . .	6 3/8	5 7/8	3 6/8	4 2/8	4 6/8	4 7/8	4 6/8	4 7/8	5	4 3/8
Européen. . . .	7 5/8	7	4 1/8	4 6/8	5 4/8	5 5/8	5 3/8	5 5/8	5 6/8	5
Momie.	7 3/8	6 7/8	4 4/8	4 6/8	5 2/8	5 2/8	5 4/8	5 7/8	5 7/8	4 7/8

VARIÉTÉS.

Discours prononcé par M. Dupin *ainé, président de la Chambre des députés, procureur-général, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation.*

Nous avons eu l'occasion de signaler plusieurs fois les progrès de la phrénologie, soit en France, soit à l'étranger; mais celui que nous enregistrons aujourd'hui dans notre journal, était sans exemple dans son histoire. Depuis long-temps, Gall et ses élèves les plus distingués, avaient appelé l'attention des législateurs et des juges sur d'importantes questions de justice criminelle. Leurs éloquentes paroles n'avaient entraîné que des convictions individuelles; la loi et ses interprètes prouvaient par leur silence que la phrénologie était encore considérée comme une science systématique, et ne devait jamais être consultée lorsqu'il s'agissait des intérêts vitaux de la société, de la punition du crime. Cependant la phrénologie tendait sans cesse à se généraliser; insensiblement elle gagnait les masses, elle pénétrait dans les mœurs, de sorte qu'aujourd'hui, parmi les hommes éclairés on n'a plus besoin de demander : *qui est-ce qui croit à la phrénologie*, mais bien plutôt où sont les gens assez aveugles pour ne point y croire? le progrès s'est surtout révélé dans le discours prononcé par l'éloquent procureur-général à la Cour de cassation, dans l'audience solennelle de rentrée de 1833. Après avoir indiqué les améliorations introduites dans les lois pénales, M. Dupin continue en ces termes : « La philantropie, je le sais, accuse la timidité de nos réformes; elle appelle de ses

vœux une véritable révolution dans le système de la pénalité. Aux yeux de quelques philosophes, le crime n'est pour ainsi dire que la suite d'une affection cérébrale; c'est une sorte de maladie, et pour eux, tout procès criminel se réduit presque à une question de phrénologie ; dès-lors, au lieu de peines sévères, il ne faudrait que de bons soins ; les prisons ne devraient être que des hopitaux où les coupables seraient habilement traités, des gymnases où ils fortifieraient leurs organes, des écoles où s'éclaireraient leurs esprits ! Je n'accuse pas ces utopies dans ce qu'elles ont d'humain et de généreux, je résiste seulement à l'extension *trop rapide* qu'on voudrait donner à leur application. »

C'est la première fois que dans le temple de la justice, l'interprête de la loi nomme la phrénologie, non pour la tourner en ridicule et l'attaquer, mais pour demander que de sages lenteurs, et *des travaux savans et utiles préparent l'œuvre de la législation.*

Nous avons appris que quelques jours après cette séance mémorable, M. Dupin était allé visiter une collection de bustes en plâtre moulés sur nature, chez un de nos célèbres professeurs, et qu'il avait été singulièrement frappé de l'organisation de plusieurs têtes, et de la concordance de leurs formes extérieures avec la vie et les actions des individus. F.

SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE.

PREMIÈRE ANNÉE.

NOMINATION DU 14 JANVIER 1831.

Président. M. Dannecy.

Vice-Présidens. { MM. Fontenelles.
Fossati.

Secrétaire-Général. M. Bouillaud, nommé plus tard rédacteur principal, remplacé par M. Londe, puis par M. Casimir Broussais.

Secrétaires des procès-verbaux. { MM. Casimir Broussais, nommé plus tard secrétaire-général, et remplacé par M. Legallois, remplacé lui-même par M. de Richy.
Robouam.

Rédacteur principal du journal, M. Bouillaud, le 28 janvier.

Comité pour la rédaction. { MM. Mège.
Voisin.
Pinel Grandchamp.

Trésorier. M. Harel.

Comité des fonds. { MM. Basile.
Royer.
Regley.

Archiviste-Conservateur. M. Frapart.

DEUXIÈME ANNÉE.

AOUT 1831.

Présiden.. M. Broussais père, professeur.

Vice-Présidens. { MM. De Las Cases fils.
De Richy, remplacé par M. Appert.

Secrétaire-Général. M. Casimir Broussais.

Secrétaires des procès-verbaux. { MM. Robouam.
Fossati.

Rédacteur principal. M. Bouillaud.

Comité du journal. { MM. Mège.
Voisin.
Foissac.

Trésorier. M. Harel.

Comité des fonds. { MM. Regley.
Royer.
Basile.

Archiviste-Conservateur. M. Frapart.

TROISIÈME ANNÉE.

SEPTEMBRE 1832.

Président. M. Bouillaud, professeur.

Vice-Présidens. { MM. Appert.
Fossati.

Secrétaire-Général. M. Casimir Broussais.

Secrétaires des procès-verbaux. { MM. Lefèvre.
La Corbière.

Rédacteur principal. M. Mège.

Comité du journal. { MM. Voisin.
Foissac.
Touchou.

Trésorier. M. Harel.

Comité des fonds. { MM. Basile.
Royer.
Regley.

Archiviste-Conservateur. M. Frapart.

QUATRIÈME ANNÉE.

SEPTEMBRE 1833.

Président. M. Andral, professeur.

Vice-Présid. { MM. Fossati, ancien professeur de clinique à Milan.
Appert, membre du conseil des prisons.

Secrétaire-Général. M. Casimir Broussais, docteur-médecin.

Secrétaires des Procès-verbaux. { MM. La Corbière, médecin.
De Valetti, médecin.

Rédacteur principal. M. Foissac, docteur-médecin.

Comité du journal. { MM. Mège, d.-m., membre de l'académie de médecine.
Bouillaud, professeur.
Bailly, docteur-médecin.

Trésorier. Lefèvre, docteur-médecin.

Comité des fonds. { MM. Régley.
Harel.
Pihan Delaforest.

Archiviste-Conservateur. M. Dumoutier, ancien aide d'anatomie.

JOURNAL

DE

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

No. VIII.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS,

sur

LE LIVRE DE SPURZHEIM,

INTITULÉ

ESSAI PHILOSOPHIQUE SUR LA NATURE MORALE ET INTELLECTUELLE DE L'HOMME,

PAR LE DOCTEUR SARLANDIÈRE.

L'ouvrage dont il est ici question est bien certainement le plus important de tous ceux qui ont été publiés par Spurzheim, et il paraît être un des moins

connus, à en juger par les différens jugemens qu'on porte sur lui. Ces raisons m'engagent à en parler avec quelques détails.

Dans la préface, l'auteur disserte sur la qualification de *philosophe*, qu'il dit être souvent mal appliquée, ainsi que le mot *système* et le mot *esprit*.

Il disserte également sur la distinction de l'homme en *physique* et en *moral*, sur *la vie automatique* et *la vie animale*. « Quant à moi, dit-il, je comprends
» dans la vie automatique toutes les fonctions qui se
» font sans connaissance, et dans la vie animale toutes
» celles qui ont lieu avec connaissance. Le mot *moral*
» en opposition avec le mot *physique*, est donc sino-
» nyme de la vie animale, qu'on pourrait nommer
» avec raison la *vie phrœnomatique*. »

Il fait remarquer ensuite qu'aucune des divisions adoptées ne fournit des signes caractéristiques qui séparent l'homme des animaux.

L'ouvrage est divisé en cinq sections : la première traite des facultés fondamentales de la vie animale. — La seconde, de l'origine de ces facultés. — La troisième, des conditions de leurs manifestations. — La quatrième, de la morale naturelle à l'homme. — La cinquième, de quelques considérations pratiques.

Spurzheim commence la première section en reprochant aux philosophes de n'avoir considéré l'homme que généralement sous le rapport moral et intellectuel, tandis que physiquement il a été considéré sous les détails les plus minutieux.

Les zoologistes comprennent toutes les facultés des animaux inférieurs à l'homme sous le nom d'*instinct*, ou impulsion intérieure à faire quelque chose sans en connaître la cause. Les philosophes idéologistes et

moralistes qualifient les facultés de l'homme *d'intelligence*, ou faculté de raisonner. Mais le mot instinct est un terme trop général pour les animaux, comme celui d'intelligence un terme trop général pour l'homme; il y a plusieurs sortes d'instincts, et il y a des instincts communs aux animaux et à l'homme; quelques individus manquent de certains instincts, d'autres en possèdent plusieurs.

Les animaux sont susceptibles d'intelligence : les facultés intellectuelles sont restreintes ou multipliées dans les divers individus, et en raison du perfectionnement de leur organisation.

Les fonctions vitales qui régissent nos organes sont de deux espèces, les fonctions de la vie automatique et les fonctions de la vie animale. C'est dans les fonctions de la vie animale que se classent les instincts et l'intelligence.

Divers systèmes philosophiques ont été inventés pour rendre compte de ces fonctions de la vie animale : les uns ont tout rapporté à la *sensation*, d'autres à la *volonté*, d'autres à la *sensibilité*, d'autres à la *compréhension* ou *l'intelligence de perception*; ainsi la plupart ont rapporté les actes de la vie animale à une cause déterminante raisonnée, et cependant les philosophes, les modernes surtout, ont tort de croire que l'intelligence « est la seule source de nos » actions; que tout ce qu'on appelle volonté, senti- » ment et désir, en résulte; que les mauvaises actions » dépendent uniquement des erreurs de jugement, et » que pour rendre les hommes meilleurs, il suffit de » cultiver leur entendement. »

Les fonctions animales sont nécessairement de deux sortes « qui existent séparément, et qui ne sont pas

» toujours proportionnées les unes aux autres. Ce » sont les fonctions affectives et les fonctions intel» lectuelles. »

Ces fonctions diversement qualifiées ont occupé deux classes de penseurs ; les uns, les rapportant uniquement à l'intelligence, ont été appelés *idéologistes* ; les autres, les rapportant à la volonté, surtout par rapport au devoir, ont été appelés *moralistes.*

Les idéologistes n'ont envisagé que les manières générales et communes dont l'esprit opère, et n'ont indiqué que des modes d'action, et nullement des facultés fondamentales, ou des manières déterminées de sentir et de penser. Ainsi *l'attention*, *la perception*, *la mémoire*, *la réminiscence*, *le jugement*, *l'imagination*, ne sont pas des facultés fondamentales ; mais des modes d'action, des facultés intellectuelles, pouvant s'appliquer à plusieurs facultés fondamentales ; lesquelles facultés leur ont été entièrement inconnues.

Les moralistes sont de deux espèces : les uns fondent leurs doctrines sur la révélation ou la foi, c'est-à-dire sur les croyances religieuses ; les autres les basent sur l'observation de la nature de l'homme. Spurzheim évite d'examiner les systèmes religieux, cependant il laisse entrevoir sa prédilection pour la doctrine chrétienne qu'il croit fondée sur les facultés propres à l'homme, « et s'accordant seule avec la morale naturelle, » tout en regardant comme fâcheux qu'elle ait été corrompue par des idées payennes et des vues personnelles ; et en faisant des vœux pour qu'elle soit rendue à sa pureté primitive. Quant à la doctrine qui est basée sur la connaissance de la nature de l'homme, elle est fort peu avancée, et les modes

d'action sont encore ici confondus avec les facultés fondamentales. La volonté joue le principal rôle, et sous cette expression sont compris toutes les sortes et tous les degrés de désirs, d'inclinations et de sentimens ; ainsi les moralistes parlent de volontés plus ou moins fortes, de bonnes et de mauvaises volontés, etc. Les *affections*, considérées en terme général, et les *passions* ne doivent pas être prises pour des facultés fondamentales ou primitives, mais pour des modes d'action. La peine et le plaisir sont des affections ou des passions, et ne sont pas des facultés fondamentales ; ces facultés peuvent être actives à différens degrés et être en particulier considérées, soit comme simple affection, soit comme passion. Spurzheim examine les opinions morales de Socrate et celles de Platon, fondateur du rationalisme ; il fait remarquer que les mots *vice* et *vertu* ont été appliqués souvent aux mêmes choses : ce qui était vertu chez un peuple ou dans une religion, était souvent considéré comme vice ailleurs. Ce sont donc des actes de convention et ne pouvant passer pour des facultés fondamentales; le célibat qui était en horreur chez les Spartiates, est une vertu chez les prêtres romains. Le caractère moral, inhérent à l'homme, n'est pas, comme le pensaient les anciens, simple ou le résultat d'un seule faculté : on n'est pas vertueux en toutes choses, ou on l'est rarement ; tel individu qui est moral dans un sens, peut ne pas l'être sous d'autres rapports, cela dépend de ses dispositions fondamentales. On peut admettre que la vertu est le résultat de toute bonne action qui résulte de la prédominance des facultés supérieures sur les inférieures (1); cependant les facultés ne doivent être

(1) *V.* la division et la position des facultés fondamentales du cerveau.

considérées en elles-mêmes, ni comme bonnes, ni comme mauvaises. ces dénominations ne concernant que les emplois qu'on en fait; ainsi il peut y avoir autant de vertus que de facultés affectives.

Quelques-uns ont cru que l'intérêt personnel fait agir uniquement l'homme; que c'est là tout le mobile de sa conduite. Sans doute l'amour de soi est une faculté fondamentale, mais elle n'est pas la seule; on peut seulement admettre qu'elle est une des plus répandues. D'après ces considérations, les moralistes, de même que les idéologistes, ne connaissent pas la nature de l'homme; les uns exigent une aveugle confiance dans leurs assertions, qu'ils appuyent souvent sur une autorité supérieure; les autres négligent également les sentimens naturels, et considèrent la religion et la morale comme des moyens, servant purement à gouverner les hommes, et à les faire servir aux vues des gouvernemens ou des factions religieuses.

« Les écoles philosophiques, quelles qu'elles soient, » admettent dans la vie, tantôt un agent nommé *esprit* ou *âme;* ou une force nommée sensibilité animale, intelligence ou attention; ou un ordre de » fonctions appelées sensations : tantôt deux agens, » l'esprit et l'âme; ou deux facultés primitives du » même agent, intelligence et volonté; ou deux ordres de fonctions, intellectuelles et morales. » Ces mêmes écoles divisent *l'intelligence* en « perception, » mémoire et imagination; ou en attention, mémoire et » jugement. Elles divisent *la volonté* en différens degrés d'activité, depuis la simple velléité jusqu'à » l'irrésistibilité. Elles considèrent les impressions » sur les sens externes comme la cause primitive de

» toute activité de l'intelligence ou de l'esprit; tan-
» dis que la source d'activité de la volonté, considé-
» rée comme faculté fondamentale, ou comme l'effet
» de l'intelligence, est toujours intérieure. Elles en-
» seignent que l'intelligence ou l'esprit perçoit, se
» rappelle, juge et s'imagine; et que la volonté dé-
» sire, veut, se passionne, éprouve toutes sortes d'é-
» motions ou d'affections. » Mais toutes ces bases ne sont que spéculatives, et ne reposent pas sur des facultés fondamentales; ce ne sont que des modes d'action des facultés; il faut rechercher dans l'homme quelles sont les qualités fondamentales inhérentes à sa nature, indépendantes de l'action de sa volonté et de l'action de son intelligence : ce sont ses dispositions innées; celles qu'on n'acquiert ni par l'habitude, ni par la force, mais qui tiennent en propre à l'organisation.

Ici Spurzheim expose la classification des facultés de la vie animale, telle que nous la connaissons et qu'il l'a rapportée dans son ouvrage sur la phrénologie; on sait qu'il divise les facultés en affectives et en intellectuelles; les affectives sont subdivisées en celles communes à l'homme et aux animaux, et en celles propres à l'homme; les facultés intellectuelles sont subdivisées en sens extérieurs, en sens intérieurs qui font discerner les objets extérieurs et leurs qualités physiques, en sens intérieurs qui font connaître les relations des objets en général, et en facultés qui réfléchissent.

Toutes ces facultés sont susceptibles de différens modes d'action qu'on a pris jusqu'ici pour les facultés elles-mêmes; ainsi le désir, le plaisir, l'attention, l'association, etc., ne sont que des effets, des résul-

tats ou des modes d'action de la mise en jeu de chacune, ou de plusieurs des facultés fondamentales.

La deuxième section, traitant de l'origine des facultés de la vie animale, expose l'opinion des philosophes à cet égard ; les uns ont soutenu que l'homme naît avec les vices et les vertus qu'il doit conserver toute sa vie ; d'autres, qu'il vient au monde indifférent, sans disposition et comme une table rase sur laquelle on imprime ce qu'on veut par l'éducation. D'autres attribuent la naissance de ses facultés et la production de ses actions à la volonté.

Les anciens sages ont avancé que tout est inné ; même les idées. Platon, Hippocrate, Aristote, Quintilien, tous les philosophes de l'Orient, les pères de l'Eglise, étaient de cette opinion, et cependant ils n'ont jamais démontré comment tout est inné. Cette doctrine à laquelle Solon et Lycurgue avaient donné un démenti si formel, par la modification qu'ils ont apportée dans les mœurs et l'esprit des Athéniens et des Spartiates, a été réfutée avec détails par Locke, Condillac, et surtout Helvétius. Ce dernier crut que l'homme n'est rien par lui-même, mais tout par l'éducation : malheureusement la fondation des académies, les constitutions, les codes, les préceptes de morale et de religion, n'ont pas changé la nature de l'homme ; ils n'ont fait que l'enchaîner, le plier au devoir malgré lui.

Il est cependant vrai de dire que l'homme, indépendamment des impulsions intérieures qui le disposent à agir selon sa nature, se détermine d'après certains motifs, qui sont les circonstances occasionnelles extérieures, l'enseignement ou l'éducation, les instrumens qui lui sont donnés pour connaître, et quelques

modes d'action généraux, comme le plaisir, la volonté, l'excitation des passions, etc. Mais il faut reconnaître que ces causes ne font pas sa nature et ne doivent être considérées que comme des modificateurs de ses actions; ainsi la misère ou la nécessité qu'on a dit être un grand motif pour faire agir l'homme et les animaux, ne développe pas chez eux des talens ou des facultés qui ne leur sont pas donnés par la nature; et si les hirondelles, les rossignols, les cailles, émigrent à l'approche du froid, les moineaux et les merles ne le savent faire et périssent; le chien et le singe, tout intelligens qu'ils sont, ne savent pas se construire d'abri comme le castor ou le blaireau; et parmi les hommes, ce n'est pas chez les plus nécessiteux que naissent les plus grands talens. Ce ne sont pas les révolutions non plus qui produisent les grands hommes; elles leur donnent seulement occasion de surgir. Il est prouvé aussi que le climat ni la manière de vivre n'influent d'une manière directe sur la production des génies. Ainsi donc les circonstances extérieures fournissent aux facultés naturelles l'occasion de se manifester et même de se développer; mais jamais elles ne les font naître.

Si les circonstances extérieures ne produisent pas les talens, l'enseignement ne les produira pas non plus; sans quoi toutes les écoles de peinture feraient des Raphaëls; celles de musique des Haëndels; tous les poètes pourraient devenir des Homères, et les physiciens des Newtons. Tandis qu'on voit si souvent les élèves surpasser leurs maîtres, et les riches ne pouvoir acheter les talens; ainsi donc l'enseignement facilite les moyens d'apprendre et tire parti des facultés, mais ne crée rien.

Les instrumens extérieurs, tels que les yeux, les mains, la voix, les pieds, les dents et les pattes chez les animaux, ne leur donnent pas leurs facultés, mais servent à les exercer. Un tigre n'est pas féroce parce qu'il a des dents et des griffes, mais parce qu'une impulsion intérieure naturelle le porte à la férocité.

Le plaisir ni la volonté ne sont pas la cause première de nos actions, car tel individu a la volonté d'agir dans un sens et y trouve du plaisir, et un autre non. Les passions qu'on excite, telles que l'intérêt, la vanité, la cupidité, ne sont efficaces qu'autant que l'organisation de celui qu'on stimule y répond.

« L'homme, venant au monde, apporte, ainsi » que toute espèce d'animaux, l'essence de ses facul» tés, qui ne peut pas être changée dans sa nature par » les influences extérieures. » Ainsi les climats, la nourriture, les lois, l'éducation et les usages n'ont pu anéantir les facultés primitives de l'homme, et n'ont servi tout au plus qu'à leur imprimer des directions. Aussi faut-il reconnaître que les facultés sont innées, mais non les idées, car les idées résultent et des dispositions intérieures et des modifications que les circonstances occasionnelles, etc., leur impriment.

La troisième section traite des rapports entre le physique et le moral de l'homme. Les constitutions et l'état maladif influent sur les actions et les dispositions morales, sans cependant changer les facultés qui sont elles-mêmes constitutionnelles, et dépendent de la condition des parties célébrales, qui, chez quelques individus sont toutes bien conditionnées; chez d'autres elles ne le sont que partiellement, chez d'autres elles sont plus ou moins imparfaites, mais leur état est tou-

jours en rapport avec les manifestations des facultés respectives.

La quatrième section traite de la morale naturelle à l'homme. On demande si les facultés de l'homme sont des attributs de son organisation, ou d'une substance immatérielle ; si elles agissent librement, si elles sont également bonnes, ou si quelques-unes sont bonnes et d'autres mauvaises ; enfin en quoi consiste le bien et le mal moral ? Spurzheim répond à ces questions en examinant d'abord le *matérialisme*, et en déclarant qu'il reconnaît une âme ou principe immatériel qui manifeste sa présence ou produit ses fonctions au moyen d'instrumens ; ces instrumens sont le cerveau, les sens extérieurs, les organes de la voix, les muscles, etc. : ainsi l'âme connaît et sent, tandis que la matière est connue et sentie : mais l'âme ne peut connaître et sentir qu'au moyen d'instrumens. Il traite ensuite du *fatalisme*, et reconnaît que tous les phénomènes de l'univers ont lieu d'après des lois immuables : la nature produit des idiots, des hommes médiocres et des génies : elle distribue les facultés affectives et intellectuelles d'une façon inégale ; mais elle les fait agir d'après des lois auxquelles l'homme n'essaie jamais de se soustraire sans en être puni.

Les sages de la Grèce, des Indes, de la Chine et du Japon ; les chrétiens d'Orient et d'Occident, ainsi que les mahométans, ont mêlé le fatalisme à toutes leurs doctrines ; les chrétiens appellent *élus* les hommes dont les facultés sont heureusement réparties.

Il est des personnes qui entendent par fatalisme, l'irrésistibilité des actions, l'absence de toute liberté, de toute responsabilité, qui n'admettent ni mérite, ni

démérite, ni punition, ni récompense. Cette opinion extrême est inadmissible.

La *liberté* de se déterminer, ou le *libre arbitre*, est le choix de ses actions en vertu des facultés dont on est doué ; l'homme, non plus que les autres animaux, n'est pas libre d'avoir ou de ne pas avoir les facultés ou les dispositions qu'il a reçues de la nature, mais il est libre de se déterminer et de choisir à laquelle d'entre elles il devra de préférence obéir. Ainsi il n'y a pas, comme l'ont cru quelques philosophes, de liberté *illimitée* selon laquelle l'homme, avec sa volonté, créerait sa propre nature, et se donnerait les facultés qu'il désire.

Il ne peut y avoir non plus de *liberté absolue*, en vertu de laquelle l'homme agirait sans motif.

Mais il faut reconnaître que la vraie liberté est fondée sur trois conditions : 1°. la pluralité des désirs; 2°. l'intelligence ou la faculté de connaître les motifs, et de choisir parmi eux ; 3°. l'influence de la volonté sur les instrumens, moyennant lesquels les motifs agissent : comme quand une impulsion intérieure nous invite à agir, et que nous y résistons; par exemple, la faim, la colère, la convoitise.

Ce qu'on doit véritablement appeler la liberté *morale* consiste dans le choix de la prédominance à donner aux facultés supérieures dites morales, sur les facultés inférieures communes à tous les animaux. Les animaux sont d'autant plus parfaits, qu'ils ont plus d'intelligence et plus de motifs pour faire leur choix. L'homme, qui est à la tête des animaux, s'en distingue par des facultés qui lui sont propres, et que les autres animaux n'ont pas.

C'est donc la nature humaine proprement dite, ou

ce sont les facultés propres à l'homme qui établissent la nature morale, et la liberté de l'homme devient *morale* aussitôt que l'intelligence se combine avec les motifs qui résultent de ces facultés, qu'elle les reconnaît comme supérieures, et qu'elle les prend pour guides de ses actions.

Parmi les facultés propres à l'homme, Spurzheim reconnaît qu'il en est de plus importantes, et d'autres moins importantes : celles qui le sont plus, sont, selon lui, la bienveillance et la vénération : elles forment donc le but essentiel ; les autres ne sont que des moyens de perfection, et consistent dans le sentiment du devoir : la persévérance, l'amour du merveilleux, l'espérance, la gaîté ou bel esprit et l'idéalité. Cependant plus loin, et à l'occasion de l'examen du bien et du mal, il divise les lois morales en deux classes, pour les rallier au christianisme qui est toujours sa tendance favorite : ces lois constituent l'amour de Dieu, et l'amour du prochain ; c'est sur ces deux bases que Spurzheim fonde toute la morale.

Il commente les bonnes actions que le christianisme déclare faites selon l'esprit, et les mauvaises faites selon la chair. Il considère que l'homme seul, en vertu de ses facultés élevées, sait se faire une idée du créateur, et reconnaître une relation avec lui : il admet que la religion se base immédiatement sur trois facultés, qui sont : la causalité, le sentiment du merveilleux et le respect, mais il admet aussi que les sentimens de l'espérance, du devoir et de la crainte, qui est un effet de la circonspection, renforcent la croyance religieuse; ensuite il commente nos devoirs envers nos semblables, et les regarde comme l'objet de la morale proprement dite, et il est conduit à conclure

que le but de l'espèce humaine ne peut pas être le bonheur individuel, mais le bonheur général ; ainsi les intérêts de l'univers sont préférables à ceux du globe terrestre, ceux-ci à l'intérêt des espèces ou des nations, ce dernier à l'intérêt des familles ou des sociétés, et celui des sociétés à l'intérêt des individus.

Spurzheim semble vouloir admettre qu'il n'y a pas par elles-mêmes de facultés portant au mal, et que le mal ne résulte que du mauvais usage que l'on en fait; en conséquence, il regarde le mal moral comme résultat de la désobéissance ou de la révolte contre les lois morales établies par le créateur, la rébellion de ce qu'il appelle l'animal contre les facultés propres à l'homme, et qui constituent son caractère humain : ce qui revient à dire que toute action est immorale quand elle n'est pas conforme à l'ensemble des facultés propres à l'homme. Cela explique aussi pourquoi la même action, qui est vice chez l'homme, ne l'est pas chez les animaux, parce que la nature morale ne leur est pas donnée, et que les actions ne peuvent pas leur être imputées sous le rapport moral, pas plus qu'elles ne le sont chez un idiot, chez qui les facultés propres à l'homme ne peuvent agir. Notre philosophe se jette ensuite dans des réflexions pratiques qui l'amènent à dire que la race humaine n'est pas assez préparée à recevoir ces préceptes, ou à s'y soumettre, parce qu'ils sont en opposition avec l'esprit d'égoïsme, avec l'obscurantisme et la superstition qui règnent toujours: mais les lois de la nature étant invariables, il faut s'y soumettre, ou souffrir jusqu'à ce que cette vérité soit généralement reconnue. Il fait ensuite ressortir les abus des législations religieuses et civiles, qui servent le droit du plus fort, le pouvoir absolu, l'esprit de

parti et de secte, la haine nationale et toutes les vues personnelles : il examine quel est le remède qu'on a apporté aux abus des lois positives, toutes les fois qu'on a voulu les réformer, et il trouve que les moyens qu'on a employés ont toujours été tirés des facultés inférieures, et que c'est pourquoi on a mitigé le mal sans l'avoir détruit.

Arrivant ensuite à la comparaison à faire de la morale et de la religion naturelles, avec la morale chrétienne, il manifeste son opinion sur ce qu'il appelle les vérités révélées, qu'il suppose ne pouvoir être en contradiction avec les lois de la création : ce qui équivaut à dire que les préceptes de la morale chrétienne doivent être les mêmes que ceux de la morale naturelle. Aussi rejette-t-il tout ce qui n'est pas en harmonie dans ces deux ordres de choses, et il prétend que par là on relèvera la législation de l'évangile qui est tombée en discrédit. Il commente ensuite les lois principales de la morale chrétienne, et conclut que tout précepte moral, pour être bon en lui-même, doit être basé sur la loi de soumission des facultés communes des animaux aux facultés propres à l'homme.

Enfin Spurzheim arrive à la cinquième section, qui traite successivement des modifications des manifestations affectives et intellectuelles, de la difficulté de juger les autres, de la sympathie et de l'antipathie naturelles, et du bonheur des hommes.

Il est reconnu en philosophie que le monde est différent pour les différentes espèces d'animaux, et qu'il est modifié pour chaque individu, selon la prédominance, le nombre et l'activité de ses facultés affectives et intellectuelles, car le monde est pour les êtres, ce qu'ils aperçoivent des relations qui existent

entre eux et le reste de la nature. Or les objets aperçus n'ont de valeur qu'autant que les facultés en comprennent l'usage, donc les individus sont modifiés en raison de la disposition de leurs facultés, et partant, le monde est modifié en raison de cet état individuel. Cette modification ne dépend pas de la prédominance exclusive d'une faculté sur les autres, il est extrêmement rare et peut-être impossible qu'une faculté agisse seule; ordinairement plusieurs sont actives en même temps, et l'une modifie les actions de l'autre. Cet état individuel, non seulement fait apercevoir le monde toujours d'une certaine manière, et sous un même jour à un individu; mais aussi imprime le caractère à cet individu, et lui donne une couleur invariable: ainsi Solon, vivant au milieu des Spartiates, n'aurait pas fait les lois de Lycurgue, ni celui-ci les lois de Solon, quoiqu'il eût vécu au milieu des Athéniens. Il en est ainsi de tous les législateurs et de tous les philosophes moralistes ou religieux; leurs préceptes et leurs opinions sont plutôt le résultat de leur nature individuelle, qu'ils ne sont l'expression du besoin des peuples; chaque moraliste, moralise à sa manière, chaque dévot fait parler Dieu avec les sentimens qui lui sont propres: tel le peint vindicatif, tel autre miséricordieux, et on peut dire qu'en raison du nombre de facultés prédominantes chez les individus, et de la modification qu'apportent toutes les facultés les unes sur les autres selon leur degré d'activité, les variétés des caractères et des talens sont sans nombre; et par conséquent les différentes manières de voir les choses et les objets, c'est-à-dire le monde, doivent être à l'infini: voilà la principale cause pourquoi il est si difficile de juger les autres, parce que nous les jugeons

vec les penchans et les sentimens qui nous sont pro-
pres, et ne pouvons pas concevoir comment leurs penchans et leurs sentimens ne sont pas les mêmes que les nôtres. C'est ainsi que nous devenons intolérans, surtout quand notre amour-propre domine : mais aussi quand nous avons reconnu cette vérité nous sommes amenés à l'indulgence mutuelle. Il faut qu'on se persuade qu'il n'y a pas deux personnes tout-à-fait égales, et qu'aucune liaison amicale ne peut durer si l'on ne se passe mutuellement un grand nombre de particularités. La diversité d'opinions est inévitable, et il est impossible de réunir tous les suffrages dans une matière quelconque : et ce qui est du bonheur pour l'un, ne l'est pas pour tout le monde. Cependant cette indulgence ne doit pas être illimitée, et il faut toujours agir conformément aux lois de la morale, c'est-à-dire en soumettant la bête, comme dit Spurzheim, aux facultés propres à l'homme. La sympathie entre les animaux n'est autre chose que la conformité de leur nature dans les facultés principales, surtout dans celles d'attachement ; donc l'antipathie doit se rencontrer dans l'opposition de leurs facultés, ou en d'autres termes, dans l'absence des facultés semblables ou le développement d'activité des facultés contraires ; comme la destruction et les penchans haineux chez l'un, et la bienveillance chez l'autre : chez celui-ci l'avarice, chez un autre la prodigalité : chez tel la circonspection, chez tel autre l'étourderie et l'imprudence. Le bonheur individuel se mesure sur la satisfaction des facultés les plus actives de chacun : et le besoin d'être satisfait de ces facultés est plus énergique dans les facultés affectives que dans les intellectuelles ; plus impérieux dans les facultés communes

à l'homme et aux animaux que dans celles propres à l'homme ; si l'on ajoute à ces considérations que les facultés propres à l'homme sont dans l'espèce humaine même, beaucoup plus rarement prédominantes que les facultés inférieures ou communes à l'homme et aux animaux, on en conclura que le bonheur individuel est le plus souvent en désaccord avec les lois morales, c'est-à-dire avec l'intérêt général ; et que pour observer le précepte qui soumet la bête à l'homme, le bonheur absolu est rarement possible.

La première cause de l'état malheureux des hommes, ajoute Spurzheim, est fondée sur le combat des deux natures, et sur la résistance que l'animal oppose au désir de faire le bien dont le créateur a doué l'homme. Le vrai bonheur, en harmonie avec la morale, consiste à avoir les facultés propres à l'homme très actives et à les satisfaire, ou à pouvoir satisfaire les facultés communes à l'homme et aux animaux sans nuire à la morale ; car plus on a de facultés actives qu'on puisse satisfaire, plus on est heureux ; mais il vaut mieux être privé de désirs que de les satisfaire aux dépens du bonheur des autres, ou d'éprouver le chagrin de ne pouvoir les contenter.

Spurzheim se demande ici ce qu'il faut faire pour rendre les hommes heureux ? Et il répond qu'il faut commencer par éviter tout ce qui nourrit des facultés animales, et par encourager tout ce qui peut développer la nature humaine proprement dite : les sentimens propres à l'homme n'ont pas besoin de l'assistance des autres pour satisfaire leurs nobles désirs ; tandis que la satisfaction des penchans inférieurs dépend presque toujours des caprices de nos semblables : donc à mesure qu'on mitigera l'activité de toutes les

facultés animales, et qu'on développera la nature humaine en neutralisant les premières et exerçant les facultés de l'homme proprement dites, on avancera vers le bonheur de l'espèce ; il faudra conséquemment que tout enseignement, toute législation, toute religion, tendent vers ce but. Ainsi la liberté individuelle illimitée est inadmissible pour l'homme vivant en sociéié, car la satisfaction de ses désirs devant être subordonnée au bonheur général, beaucoup d'entre eux devront nécessairement être sacrifiés, et ce sacrifice sera d'autant plus grand et plus coûteux, que les facultés propres à l'homme prédomineront moins.

Notre auteur examine ensuite quelques points importans de législation politique et religieuse ; il pense que le maximum de la propriété doit être fixé ; qu'on doit s'opposer à un trop grand accroissement de richesses individuelles, à cause de la plus grande quantité de pauvres qui en résulte ; qu'on doit interdire les mariages entre gens constitués vicieusement ou maladifs ; qu'on doit partout abolir les priviléges héréditaires ; enfin qu'on doit des encouragemens à ceux qui travaillent pour le bien public ; et qu'on doit surveiller et contrôler ceux qui travaillent à leur bien être individuel, afin qu'ils ne puissent pas nuire aux autres.

A la suite de ces considérations pratiques, Spurzheim cherche à découvrir quels sont les hommes naturellement bons ; et il trouve que ce sont ceux qui exercent le précepte de la charité dans toute son étendue, et qui ajoutent à l'activité de ce précepte par la foi, mais il veut que cette foi soit indépendante de tout esprit de secte, parce que la foi en elle-même est aveugle, et qu'il lui faut pour l'éclairer l'assistance des autres facultés propres à l'homme. Il résulte de là,

que les hommes doués d'une grande charité et d'une foi éclairée sont les plus propres à établir les lois morales et à les faire observer..

Une table alphabétique de termes philosophiques, d'après les facultés fondamentales de la vie animale, termine cette section ; elle comprend, en regard de la signification des mots, l'explication des facultés qui agissent ; et par conséquent ce qu'il faut moralement et physiologiquement entendre par ces mots.

En résumé : l'ouvrage de Spurzheim indique que les idéologistes et les moralistes se sont bornés jusqu'à ce jour à la connaissance des notions générales de la vie animale, et qu'ils ont pris des modes d'action pour des facultés fondamentales ; l'origine de ces facultés a été examinée, et il a été prouvé que ni les circonstances occasionnelles, ni les circonstances préparées par l'enseignement, ni les instrumens extérieurs, ni la volonté, ne suffisent pour l'expliquer ; qu'aucune faculté n'en produit une autre ; qu'elles sont toutes d'une nature fondamentale, et existent indépendamment les unes des autres ; mais qu'elles exercent une influence mutuelle ; qu'elles sont innées ; qu'elles se manifestent par l'intermédiaire du physique, dont les conditions sont exposées dans la phrénologie ; enfin des considérations sur la morale naturelle forment la partie éminente de l'ouvrage : et Spurzheim emploie toutes les ressources de la logique pour prouver que la phrénologie n'établit nullement le matérialisme, ni l'irrésistibilité des actions ; mais qu'elle démontre la véritable liberté de l'homme, et sa nature morale ; qu'elle sert éminemment la doctrine chrétienne, et qu'elle explique quelques-uns de ses préceptes, qui ont été décriés comme contraire à la na-

ture. Quelques points, qui présentent un intérêt particulier, ont été spécialement développés, comme les modifications qu'on trouve nécessairement dans les manifestations des facultés affectives et intellectuelles de tout homme, la difficulté de porter un exact jugement des autres, et la nécessité de l'indulgence mutuelle. La loi de sympathie et d'antipathie, le bonheur des hommes, la différence entre le bonheur individuel et le bonheur général, les moyens qui les produisent, la nécessité de mettre toutes les facultés en concordance, et de conformer notre conduite aux lois de la création pour n'être pas punis, ont été successivement examinés.

Un *appendix* est ajouté à cet ouvrage de Spurzheim, c'est une récrimination de l'auteur contre Gall, dans laquelle il semble revendiquer tous les travaux anatomiques qui ont paru sous le nom de ces deux phrénologistes; mais il reconnaît que Gall a découvert la base de la physiologie du cerveau; que seul il a poussé très loin les recherches, mais que ces recherches ont été poursuivies ensemble dès l'an 1804 jusqu'en 1813, et que depuis lors chacun d'eux a continué à travailler séparément : il fait remarquer qu'ils ne sont pas d'accord sur le nombre et la nature des facultés fondamentales, sur l'ordre de classement des organes, ni sur les considérations philosophiques et morales. Spurzheim accuse Gall d'avoir souvent parlé d'un organe, sans être parfaitement certain de son existence, et d'avoir quelquefois mal assigné le siége qu'il devait occuper. Il lui reproche des dénominations peu exactes, il l'accuse aussi d'attribuer aux sens extérieurs la faculté de connaître les objets extérieurs, tandis que cette connaissance n'appartient

qu'à la disposition du cerveau ; il lui reproche d'accorder à toutes les facultés le jugement et l'appréciation, tandis que selon lui les facultés affectives sont aveugles et ne peuvent que sentir, pendant que les facultés intellectuelles conçoivent et jugent : il blâme la classification organique et la nomenclature de Gall, et justifie les siennes ; il cherche spécialement à éluder les reproches de Gall relativement à l'introduction des sens extérieurs parmi les facultés intellectuelles. Il blâme ensuite Gall d'attribuer certaines actions à l'état négatif des facultés, comme la peur à l'absence de courage, tandis que selon lui c'est une modification de l'activité de l'organe de la circonspection, comme la haine, la médisance, la cruauté, sont des modifications d'action de l'organe de l'amour-propre combiné avec quelques autres facultés d'égoïsme, et non comme le pense Gall, un état négatif de certains organes.

OBSERVATION PHRÉNOLOGIQUE

SUR

CHAMPOLLION LE JEUNE,

Par Hubert-François JANIN,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin des pauvres du troisième arrondissement.

Parmi les noms célèbres qui ont des droits aux éloges publics et aux hommages des peuples, il en est qu'on ne peut oublier sans ingratitude et sans injustice, et qui, loin de rien perdre en passant à travers les âges, recueillent sur leur route de nouveaux honneurs, et arrivent à la postérité la plus reculée, précédés de l'admiration générale.

Tels sont les caractères de gloire qui appartiennent à l'illustre auteur de la *Grammaire égyptienne*, Champollion le jeune, enlevé naguère à la reconnaissance du monde savant, et sur lequel je vais tâcher de faire l'application de la science phrénologique.

Mais avant d'examiner sur son masque le beau développement des organes de l'intelligence, il est bon de donner une notice succincte de sa vie.

Quel que soit le genre de gloire auquel on aspire, on n'y parvient jamais sans avoir surmonté de grands obstacles, et l'histoire des hommes célèbres n'est ordinairement que celle de leurs travaux.

Champollion le jeune (Jean-François), né à Fi-

geac, département du Lot, le 23 décembre 1790, d'une famille honnête, mais peu favorisée des dons de la fortune, ne dut qu'à son génie et à sa persévérance ses succès et sa renommée.

Son père, originaire de Grenoble, était libraire à Figeac, où il s'était marié, et il eut pour maître son frère, Champollion-Figeac, né en 1779, homme d'un rare mérite, d'une profonde érudition, et qui remplit aujourd'hui les fonctions de conservateur des manuscrits de la bibliothèque du roi.

Les plus légères circonstances n'étant pas sans intérêt dans l'histoire des personnages illustres, je dois ici faire mention d'une particularité assez curieuse.

La mère de Champollion, affectée de douleurs rhumatismales très vives qui la privaient entièrement de l'usage de ses membres, avait vainement cherché du soulagement dans les ressources de la médecine, lorsqu'on lui amena un paysan qui ne savait pas lire, et qui s'était acquis une sorte de réputation par les cures qu'il avait opérées dans le pays. Cet homme lui fit des frictions avec du vin chaud dans lequel il avait fait bouillir des simples; il lui en fit boire, et le troisième jour elle quitta son lit radicalement guérie. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est la prédiction que fit cet empirique à madame Champollion, alors âgée de quarante-huit ans, et qui depuis dix ans n'avait point eu d'enfans. Il lui annonça que bientôt elle serait mère d'un fils qui lui ferait honneur et acquerrait une grande réputation dans le monde : la naissance de Champollion le jeune eut lieu un an après.

Champollion, qui montra dès son enfance un esprit aussi pénétrant qu'il était grave et sérieux, ne prit

que peu de part aux jeux et aux amusemens du jeune âge ; il apprit dans sa ville natale les élémens de la latinité, et fut nommé élève du gouvernement au lycée de Grenoble. Quoique bien jeune encore, il quitta cette ville pour venir à Paris se livrer à l'étude des langues orientales, pour lesquelles il se distingua de bonne heure par une très grande aptitude. Il suivit les cours de l'école spéciale et du collège de France ; il fit pendant plusieurs années de nombreuses recherches dans les manuscrits orientaux de la bibliothèque du roi ; s'attacha particulièrement à la langue copte, qui est l'ancienne langue des Egyptiens ; et étudia à fond les monumens de ce peuple célèbre.

Nommé par M. de Fontanes, professeur adjoint d'histoire à la faculté des lettres de Grenoble, à la fin de l'année 1809, Champollion fit transporter dans cette ville des caractères d'imprimerie grecs et coptes, et publia successivement, depuis 1811 jusqu'en 1814, un ouvrage en deux volumes in-8°. intitulé : *l'Egypte sous les Pharaons*, ou recherches sur la géographie, la religion, la langue, les écritures et l'histoire de l'Egypte avant l'invasion de Cambyse : il a joint à cet ouvrage une carte de la Basse-Egypte avec les noms égyptiens.

Il a publié depuis :

1°. En 1811, des Observations sur le catalogue des manuscrits coptes du musée Borgia à Velletri ;

2°. En 1814, une Lettre à M. Grégoire sur les odes gnostiques en langue copte, attribuées à Salomon ;

3°. En 1817, des Fragmens coptes, en dialecte Bachmourique, publiés à Copenhague par M. Enghelbret.

Doué d'un esprit profondément observateur, Champollion s'appliqua à l'examen de tous les monumens originaux ; s'attacha d'abord à la partie matérielle ; compara entre elles les différentes écritures égyptiennes, et parvint, à force de persévérance et de recherches, à en distinguer les caractères constitutifs. Il découvrit le sens particulier de chacun des signes hiéroglyphiques, dont il reconnut que l'écriture hiératique ou sacerdotale n'était que l'abréviation ou la tachygraphie ; et il lut, à ce sujet, en 1821, un mémoire à l'académie royale des inscriptions.

Un autre mémoire lu plus tard à la même compagnie, traitait de l'écriture démotique ou populaire, composée d'un certain nombre de signes pris dans l'écriture hiératique, et qui ont la même valeur.

Possédant ces documens matériels, il fallait retrouver les sons de la langue et les expressions de la pensée. La pierre de la ville de Rosette, l'un des monumens célèbres recueillis durant la mémorable expédition française en Egypte, et que les hasards de la guerre ont livrée aux Anglais, lui en fournit les moyens par l'inscription qu'elle contient en faveur de Ptolémée, et qui est représentée sous trois formes : en caractères hiéroglyphiques, grecs et démotiques.

Il reconnut qu'une stèle ou petit obélisque en hiéroglyphe, rapportée par Belzoni, avait rapport à une autre inscription gravée sur un piédestal qui passait pour être celui de la stèle même ; et que l'inscription grecque nommait une Cléopâtre qui se trouvait aussi dans la stèle hiéroglyphique : tels furent les procédés analytiques par lesquels il réussit à connaître toutes les écritures égyptiennes, et à recréer l'alphabet des

hiéroglyphes qu'il publia en 1822, sous le titre de Lettre à M. Dacier.

Riche de tous ces élémens qui dévoilaient à ses yeux le système entier des écritures égyptiennes, il publia en 1814, le précis du système hiéroglyphe des anciens Egyptiens, ou recherches sur les élémens primitifs de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes.

Cet immortel ouvrage en deux volumes in-8°., dont un de planches, fut accueilli avec des applaudissemens unanimes par tous les savans de l'Europe, qui surent apprécier une découverte inespérée, tentée vainement jusque-là par tous les érudits, et qui a ouvert aux investigations historiques une mine vierge, et aussi féconde que nouvelle.

Tous les journaux littéraires s'empressèrent de prôner cet ouvrage ; et le roi Louis XVIII, à la munificence duquel il dut le jour, témoigna à son auteur sa satisfaction, en lui faisant présent d'une boîte d'or enrichie de son chiffre en diamans.

Le roi de Sardaigne ayant acheté la précieuse collection de M. Drovetti, ex-consul de France à Alexandrie, Champollion résolut, pour compléter ses travaux, d'entreprendre le voyage d'Italie, afin d'examiner par lui-même tous les monumens égyptiens qui s'y trouvent. Le roi Louis XVIII, à la recommandation de M. le duc de Blacas, qui honora toujours notre savant d'une protection particulière, facilita cette intéressante entreprise, qui eut lieu au mois de mai 1824 ; et en 1826, dans un écrit intitulé : Lettres à M. le duc de Blacas, Champollion

donna la description du musée de Turin, qu'il mit en ordre, à la sollicitation du roi de Piémont.

L'auteur s'attacha principalement dans ces deux lettres, dont la première parut en 1825, à donner l'explication des monumens immédiatement utiles à l'histoire, parce qu'ils portent des noms de rois et des dates de leur règne. Aidé des travaux de son frère qui, dans des notices chronologiques placées à la suite de ces lettres, applique ces résultats aux dynasties égyptiennes de Manéthon, il est parvenu à rétablir la chronologie égyptienne par les monumens, depuis Osymandias, chef de la sixième dynastie, et que les écrivains ecclésiastiques font contemporain d'Abraham, jusqu'à la fin de la domination romaine en Egypte.

Le Panthéon égyptien, du même auteur, en deux volumes in-8°., est spécialement consacré aux systèmes religieux des Egyptiens; point d'autant plus important qu'il pourra dévoiler beaucoup d'origines incertaines à l'égard des opinions et des croyances de l'Occident.

Pendant son voyage en Italie, qui dura trente mois, Champollion le jeune fit l'acquisition de la magnifique collection égyptienne déposée à Livourne, achetée sur les fonds de la liste civile, et qui forme aujourd'hui le musée égyptien de Paris, créé par une ordonnance du roi Charles X, du 13 mai 1826, et dont notre savant fut nommé conservateur avant son retour en France.

Tant de travaux ne pouvaient satisfaire l'imagination active de Champollion, qui, dès l'âge de quinze ans, avait formé le projet d'un voyage en Egypte:

au mois d'avril 1827, le plan de ce voyage était arrêté dans sa pensée.

Il avait mis à profit les fruits de ses études sur l'esprit et les mœurs des orientaux; s'était éclairé de l'expérience des voyageurs nationaux ou étrangers qui avaient vu l'Egypte; et le vice-roi, Mohammed-Ali, pressenti sur ce voyage, avait promis toute sa protection. Il ne restait plus qu'à obtenir l'assentiment du gouvernement, et son concours à une entreprise dont la fortune du voyageur ne lui permettait pas de faire les frais.

Un Mémoire contenant le plan et les motifs du voyage fut rédigé et communiqué; Champollion fut admiré, mais nullement encouragé par les hommes du pouvoir tout occupés de budget; et sa demande fut éludée sous différens prétextes.

L'âme forte et inébranlable de notre savant ne fut point rebutée par cette difficulté; et il aurait entrepris seul et sans appui l'exécution de son dessein, plutôt que d'y renoncer.

La liste civile, alors sous l'administration de M. le duc de Doudeauville, avait montré de bonnes dispositions pour le voyageur; et ce fut encore à M. le duc de Blacas qu'il eut recours dans ces conjonctures. Ce protecteur zélé des sciences et des arts, alors ambassadeur à Naples, vint en 1828 passer quelques mois à Paris; il remit au roi Charles X le plan du voyage; vit ses ministres, obtint des fonds suffisans, le passage sur les vaisseaux de l'Etat; et le 31 juillet 1828, le savant français s'embarqua à Toulon sur la corvette l'*Eglé*, munie de tous les approvisionnemens nécessaires pour sa noble entreprise, et échappa de quelques heures seulement à une lettre de M. Dro-

vetti qui l'engageait à remettre son voyage, et à une dépêche télégraphique de Paris qui suspendait son depart.

Champollion, qui avait associé à ses travaux sept artistes français, comme dessinateurs, et qui, au désir du grand-duc de Toscane, avait reçu à bord, d'après l'autorisation du gouvernement, une commission de plusieurs savans désignés par M. Hypolite Roséllini, professeur de langues orientales à l'université de Pize, mouilla le 18 août dans le port-vieux d'Alexandrie.

Là, il frêta deux maasch ou grandes barques du Nil ; prit les hommes du pays nécessaires à l'expédition ; l'interprête, les gens de service, et deux janissaires chargés par le vice-roi d'Egypte de protéger en son nom les voyageurs et leurs travaux.

Après avoir parcouru, pas à pas, l'Egypte, comme il le dit lui-même dans ses lettres écrites d'Egypte et de Nubie, et publiées par son frère, en 1833 ; après avoir séjourné partout où le temps avait laissé subsister quelques restes de la splendeur antique ; avoir fait une étude spéciale de chaque monument : fait dessiner tous les reliefs et copier toutes les inscriptions qui pouvaient fournir des lumières sur l'état primitif d'une nation dont le vieux nom se mêle aux plus anciennes traditions écrites ; après avoir fait exécuter des fouilles à Memphis, à Thèbes, etc., il rassembla une foule d'objets précieux pour compléter diverses séries du muséum égyptien du Louvre ; il fit l'acquisition du plus beau et du plus précieux sarcophage qui soit encore sorti des catacombes égyptiennes, et il réunit une collection d'objets choisis, d'un très grand intérêt, parmi lesquels se trouve une sta-

tue de bronze d'un travail exquis, entièrement incrustée en or, et représentant une reine égyptienne de la dynastie des Bubastites. Il garnit ses portefeuilles de richesses propres à faire bien connaître l'histoire de l'Egypte, celle de son culte et des arts qu'elle a cultivés, et il s'embarqua le 3 décembre 1829, à Alexandrie, sur la corvette l'*Astrolabe*, chargée de le ramener sur les terres de France, où elle jeta l'ancre le 23 du même mois.

Champollion qui, à l'époque du couronnement de Charles X, avait été nommé chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, vit tardivement inscrire son nom, le 7 mai 1830, sur la liste des membres de l'Institut.

Il avait aussi reçu la décoration de l'ordre du mérite de Toscane, et il était membre associé des académies de Gottingue, de Saint-Pétersbourg, de Turin, de Stockholm, des sociétés royales asiatiques et de littérature de Londres, et de plusieurs autres sociétés savantes.

Il communiqua, en 1831, à l'académie des inscriptions et belles-lettres, un mémoire d'un haut intérêt qui avait pour objet *la notation graphique des divisions civiles du temps chez les Egyptiens*; ce qui fournit à M. Biot le sujet d'une dissertation dans laquelle jetant un nouveau jour sur les obscurités du calendrier égyptien, il prouve mathématiquement sa forme régulière et son usage dans les temps les plus reculés.

Ce dernier mémoire de Champollion se trouve malheureusement égaré, ainsi que la copie du tableau joint à son mémoire sur l'inscription de Rosette. Il communiquait avec une complaisance trop facile les fruits de ses travaux; et c'est en vain qu'au nom de la

science et de l'académie, un appel a été fait à la probité et à la conscience des dépositaires de ces précieux manuscrits.

Occupé de l'embellissement du musée du Louvre, et de mettre en ordre la riche récolte qu'il avait faite dans son voyage, il travaillait en même temps à la grammaire et au dictionnaire des hiéroglyphes, si impatiemment attendus par le monde savant ; ainsi qu'à la grammaire et au dictionnaire coptes : ouvrages d'autant plus importans, qu'ils doivent ressusciter, pour ainsi dire, une langue perdue depuis tant de siècles dans le pays même où elle était écrite et parlée.

Mais Champollion, dont le gouvernement vient d'acheter les manuscrits, et dont le roi de Sardaigne a fait ériger le buste dans le musée de Turin, ne devait pas mettre la dernière main à ses importans travaux. A peine avait-il, au mois de mai 1831, ouvert ses leçons au collége de France, où une chaire d'archéologie venait d'être créée pour lui, qu'il fut obligé de les interrompre. Tourmenté par la goutte, dont il avait eu un premier accès pendant son séjour à Rome, et menacé d'une congestion cérébrale par son embonpoint et une contention d'esprit habituelle, il fit un voyage à Figeac pendant l'automne, pour y respirer l'air natal.

Son cours, qu'il avait repris à son retour, fut bientôt suspendu de nouveau : le 13 décembre il éprouva quelques symptômes d'apoplexie ; les mouvemens du bras gauche devinrent difficiles, et la langue s'embarrassa. Des émissions sanguines firent promptement disparaître ces accidens ; mais peu de temps après, la goutte qui se manifesta légèrement à un pied, se porta

avec violence à l'estomac, et fut appelée au genou par des synapismes.

Elle avait disparu depuis deux jours, lorsqu'une seconde attaque d'apoplexie s'annonça dans la matinée du 29 janvier 1832, par de la difficulté de parler et de l'oppression qui fit craindre un commencement d'hypertrophie du cœur. Les révulsifs les plus énergiques furent vainement employés; le délire survint, et il expira le 4 mars, à l'âge de quarante-un ans, laissant dans le deuil sa veuve, une fille alors âgée de huit ans, un frère, compagnon de ses études et de ses travaux; toute sa famille, tous ceux qui ont pour la science un véritable amour, et les nombreux amis que lui avaient acquis l'étendue de ses connaissances, la force de sa raison, la gravité de ses mœurs, sa tolérance, sa douceur et la noble simplicité de son caractère.

C'est à Champollion que l'on doit les deux célèbres obélisques de Louqsor, nom d'un village qui couvre les ruines de Thèbes; monolites d'une très belle conservation, en granit rose de plus de 70 pieds de hauteur. Le pacha Mohammed-Ali l'avait autorisé à les faire enlever; et désignés par l'illustre voyageur, M. de Verninac, lieutenant de vaisseau, et M. Lebas, ancien élève de l'école polytechnique et ingénieur de la marine française, furent chargés du commandement et des opérations concernant l'abattage et le transport de ces précieux monumens : ils s'embarquèrent au mois de mars 1831, sur un bâtiment nommé le Louqsor, construit exprès à Toulon; et ils viennent d'arriver en France avec l'un de ces obélisques.

PHRÉNOLOGIE.

Il est pénible pour ceux qui s'occupent de phrénologie, de voir le peu d'intérêt que l'on prend à ses progrès, et les obstacles sans nombre que l'on éprouve, même de la part des prétendus amis de la science, pour se procurer le buste des personnages célèbres.

Mais en regrettant de ne pouvoir faire sur la tête de Champollion toutes les applications de notre doctrine, félicitons-nous cependant de posséder son masque moulé sur nature, et de trouver le vaste développement de la partie antérieure du crâne en rapport avec l'étendue de ses connaissances et la profondeur de son génie.

L'observateur reconnaît au premier aperçu que ce masque est celui d'un homme essentiellement moral et intelligent ; et de la proéminence des organes des facultés perceptives comparés à ceux des réflectives, on doit tirer la conséquence, que l'aptitude de son esprit était plus grande pour l'analyse et la classification, que pour la métaphysique et les réflexions philosophiques.

A peine aperçoit-on ici la saillie que forme l'organe indiquant la spécialité du talent qui caractérisait Champollion : celui des langues. Il était tellement marqué pendant sa vie, que notre illustre maître, le docteur Gall, consulté un jour chez M. Faujas de Saint-Fond, professeur de géologie au cabinet d'histoire naturelle, sur ce qu'il pensait du jeune Champollion, alors âgé de quinze ans, et qui était présent, s'écria : oh ! le génie des langues !

Champollion, en effet, avait les yeux très grands et

saillans; et une proéminence remarquable de la paupière inférieure, due à la dépression du globe de l'œil, en bas et en avant par la voute orbitaire sur laquelle repose l'organe du langage; ce que l'inspection du cerveau et de la base du crâne nous aurait à coup sûr démontré.

Cette disposition était surtout apparente à droite; l'œil gauche, un peu moins saillant, était affecté de strabisme externe, provenant de l'habitude que Champollion avait contractée au collége, de lire dans son lit et de s'incliner de ce côté pour profiter de la lumière d'un réverbère.

Il est probable que le défaut de saillie des yeux sur le masque, est le résultat de la rétraction cadavérique, ou de la compression que le mouleur aura exercée sur ces parties par une couche de plâtre trop épaisse.

Un fait digne de remarque, c'est que Champollion, qui apprit presque seul et pour ainsi dire en se jouant, la plupart des langues de l'Orient et du midi, et qui avait fait sur chacune un abrégé grammatical à son usage, éprouva une grande difficulté pour l'étude de celles du Nord. Il connaissait à la vérité la grammaire allemande; mais il ne put jamais classer dans sa mémoire les mots de cette langue, ni par conséquent la parler.

Reprenant par ordre l'examen des facultés perceptives qui connaissent les relations des objets et leurs phénomènes, nous voyons :

10. L'organe des localités, situé au-dessus de la partie interne de l'arcade sourcilière, et qui malgré l'existence présumée des sinus frontaux, avait acquis néanmoins un très grand volume, et justifiait la prédilection de notre savant pour les voyages. Il se rap-

pelait d'une manière prodigieuse tous les lieux qu'il avait visités, et avait une conscience très exacte des rapports des objets entre eux.

2°. L'organe des calculs, situé à l'angle externe de l'œil : il n'était pas apparent sur la tête de Champollion qui, en effet, savait à peine l'arithmétique, et était embarrassé pour les comptes les plus simples. Il faisait peu de cas des mathématiques, et ayant rencontré des savans distingués dans cette science, et qui, sous d'autres rapports, étaient des hommes fort ordinaires, il en plaisantait en disant : ce sont des têtes de mathématiciens.

3°. On n'en peut pas dire autant de l'organe de l'ordre, situé au-dedans du précédent, et qui était chez lui très marqué. Son grand développement explique les dispositions particulières de Champollion pour les classifications ; son aptitude à systématiser, à arranger des objets de collections ou autres, et la préférence qu'il accordait à la méthode synoptique.

4°. L'organe de la faculté des phénomènes, ou éventualité ; l'éducabilité du docteur Gall, situé au milieu du front, présente un développement remarquable ; aussi n'existait-il rien dans les sciences et dans les arts qui ne l'intéressât vivement ; aussi était-il avide de tous les genres d'instruction, et avait-il cet esprit d'analyse et de détail qui lui faisait chercher la réalité en toutes choses.

5°. L'organe du temps, extérieur à ceux de l'éventualité et des localités, ayant acquis un développement extraordinaire, formait un des caractères saillans du front de ce savant archéologue. Sa faculté très active, lui donnait la justesse du rhythme poétique et musical ; et la facilité avec laquelle il con-

naissait la correspondance des dates, la chronologie, et les époques des événemens et des moindres circonstances de sa vie.

Combinée dans son action avec celle du langage et de l'éventualité, elle concourait à rendre son esprit brillant, et donnait un charme particulier à ses récits.

6°. L'organe de la musique, situé en dehors du précédent, au-dessus de l'angle extérieur de l'œil et des organes des nombres et de l'ordre, était en rapport avec ses dispositions musicales; et quoique les circonstances ne lui eussent pas permis de faire de cet art une étude spéciale, il savait l'apprécier; il préférait la mélodie à l'harmonie, et chantait avec goût.

Poursuivant l'examen des facultés perceptives, je vais m'occuper de celles qui connaissent les qualités physiques des objets, et par lesquelles j'aurais dû commencer, si je n'avais naturellement été entraîné à parler du langage, comme spécialité d'organisation.

1°. L'organe de l'individualité, situé au-dessus de la racine du nez, est très grand chez Champollion, relativement à ceux de la comparaison et de la causalité. Sa faculté, qui fait connaître la réalité des objets, se combinait avec celles des localités et du temps, et le rendait apte à s'occuper des plus minutieux détails, et à rechercher l'histoire des hommes dans les contrées lointaines.

2°. L'organe de la configuration, situé à l'angle externe de l'œil, dont la faculté connaît tout ce qui concerne la forme, paraît ici peu développé, par la dépression que celui des localités et les sinus frontaux ont fait éprouver à l'arcade sourcilière; cependant Champollion, en combinant cette faculté avec celle

de la constructivité, dont nous parlerons bientôt, avait acquis cette sévérité de goût pour le dessin, pour la pureté des lignes et des formes qu'on remarquait dans les copies des reliefs et des hiéroglyphes égyptiens, qu'il faisait faire et qu'il exécutait lui-même.

3°. L'organe de l'étendue, situé à l'angle interne de l'arc sourcilier, et par lequel nous avons les notions des dimensions des objets, est beaucoup plus marqué que le précédent. Sa faculté combinée avec celles indiquées ci-dessus, produisait chez lui la justesse du coup-d'œil, et cette précision qui rendait si souvent ses évaluations conformes aux résultats mathématiques.

4°. L'organe de la pesanteur, placé en dehors du précédent, et dont la faculté apprécie la résistance et la consistance des choses, avait aussi chez Champollion acquis un assez grand développement.

Quoique ces quatre facultés primitives, dont les attributs sont de nous donner les notions de certaines qualités physiques des corps, ne soient admises que d'une manière conjecturale par Spurzheim, on ne peut, comme on le voit, les refuser à notre savant, dont le large développement et la saillie de toute la partie inférieure du front, présentent un des plus beaux modèles des organes des facultés perceptives.

Celui du coloris, situé au milieu de l'arc sourcilier, complète l'ensemble des perfections analytiques et artistiques qui caractérisaient l'illustre voyageur.

Bien que l'empreinte prise après la mort, ait altéré la direction que présente ordinairement l'arcade sourcilière chez les grands coloristes, cependant cet organe est ici très développé, et fait supposer une grande activité dans la faculté de saisir les rapports

des couleurs : aussi savait-il porter un jugement solide sur les ouvrages des grands maîtres.

En remontant au milieu du front, on voit les organes des facultés réflectives, qui paraîtraient bien caractérisés sur la tête de Champollion, si, comme nous l'avons fait observer, ceux des facultés perceptives ne l'emportaient de beaucoup par la largeur qu'ils ont donnée à toute la région sus-orbitaire.

1°. L'organe de la comparaison, situé au centre, est le plus grand. C'est sa faculté qui rendait notre archéologue si sévère logicien, et déterminait la sagacité avec laquelle il faisait des rapprochemens et tirait des inductions. C'est à sa grande activité, combinée avec les facultés perceptives, qu'il dut ses recherches, la découverte des rapports des écritures anciennes avec les écritures modernes, et la composition de sa grammaire égyptienne.

2°. Celui de la causalité, situé de chaque côté du précédent, est moins développé, et avait aussi sa faculté moins active ; c'est pourquoi Champollion s'occupait peu des rapports de cause à effet ; et sans s'attacher à la recherche des motifs qui avaient pu porter les hommes à traduire leurs pensées par telle forme ou tel caractère, il remontait à leur filiation toute physique, négligeant la métaphysique du langage.

Portant maintenant nos recherches du côté des sentimens, nous regrettons que les organes de l'amour-propre et de l'amour de l'approbation, situés derrière le vertex de la tête, n'aient point été moulés ; nous les aurions vraisemblablement trouvés assez développés eu égard à la forme alongée de son crâne : leurs facultés combinées avec celle de la fermeté lui donnaient ce zèle infatigable qui lui fit consacrer sa vie à

un seul objet ; se plongeant dans les recherches et les méditations les plus profondes.

Sans estime de soi et sans approbativité, l'homme livré à ses penchans, ou traînant dans l'indifférence des jours pleins d'ennui, ne peut jamais dans les sciences et dans les arts, parvenir à rien de grand. Champollion, quoique doué de beaucoup de modestie et de simplicité, avait le sentiment de ses forces ; il savait ce qu'il valait ; il avait la noble ambition de se distinguer, et n'était pas insensible aux applaudissemens des hommes en état de l'apprécier.

Les organes de la circonspection, situés au milieu des pariétaux, et qui s'offrent à nos regards, étaient bien marqués chez lui ; il appliquait cette faculté à tous les actes de sa vie ; ne prenait qu'avec réserve une détermination, et portait en toute chose la sagesse du raisonnement. La circonspection combinée avec la justice le disposait à la mélancolie.

La bienveillance, qui a son siége à la partie supérieure médiane de l'os frontal, lui était largement départie ; et le rayon de son organe, partant du conduit auditif, tient le milieu pour l'étendue entre ceux des organes de la fermeté et de l'individualité. Il résulte de cette dispositition et de l'appréciation du développement de cet organe dans les autres sens, que la bienveillance concourait à former le fond de son caractère, ce qui nous donne l'explication de la bonté, de la complaisance, de l'humanité, de la générosité, de la philanthropie, et de toutes les vertus sociales qui caractérisèrent tous les actes de sa vie.

La vénération, dont l'organe aboutit à l'angle supérieur et antérieur du pariétal, en arrière de celui de la bienveillance, a son rayon plus grand, et offre

par cette raison un développement remarquable sur le masque de Champollion, qui était un véritable théosophe, respectant toutes les croyances, et s'élevant à de hautes pensées religieuses.

Mais parmi les sentimens, celui qui l'emportait sur tous les autres, et qui caractérisait surtout ses dispositions à s'occuper avec constance de sa spécialité, c'est la fermeté, qui donnait de la persistance à l'action de toutes les autres facultés. Son organe, le plus grand de ceux de la région sincipitale, était si proéminent, que le front de Champollion, malgré son étendue, paraissait fuir de bas en haut : cette puissance de volonté lui donnait ce caractère ferme et inébranlable qu'on lui connaissait, et qui lui fit surmonter pendant quinze années les obstacles sans nombre que lui suscita l'envie, dont les intrigues ne purent entraver son génie.

La justice, l'espérance et la surnaturalité, étaient très actives; leurs organes situés d'arrière en avant, au-dessous et de chaque côté de ceux de la fermeté et de la vénération, contribuaient par leur étendue et leur volume à l'élargissement de la partie supérieure de la tête. De-là, cette conscience morale, ce sentiment profond du juste et du bien, qui le faisait se révolter contre les plus légères infractions au devoir; de-là, cette espérance de succès qui le soutint toujours dans ses travaux; cette croyance dans l'immortalité de l'âme; cet espoir d'une vie à venir; ce pressentiment d'y retrouver des affections et le bonheur.

La justice, qui se combinait souvent avec l'idéalité, concourait à le rendre mécontent des actions des hommes, et le fit s'irriter autrefois contre les actes arbitraires du pouvoir : proscrit pour ses principes

d'une sage liberté et d'une égalité bien entendue, il fut obligé deux fois, en 1814 et 1816, de céder sa place de sous-bibliothécaire de Grenoble, à un censeur du journal de l'Isère.

L'espérance, unie chez lui à l'idéalité et à la surnaturalité, exaltant son imagination, le portait à former des projets et à s'occuper de l'avenir.

L'organe de l'idéalité, situé au-dessus des tempes, dirigé en arrière et en haut, et qui élargit le diamètre transversal de la partie supérieure de la tête, formait une saillie considérable, malgré la déduction faite de l'épaisseur du muscle temporal. Ce savant, qui était doué d'un goût exquis, d'une imagination poétique, et qui faisait, avec une facilité extrême, des vers pleins de verve et de charme, devait son génie à l'activité de cette faculté.

L'organe de l'esprit de saillie, dont le siége est à la partie supérieure et externe du front, en avant de celui de l'idéalité, n'est pas aussi apparent sur le masque de Champollion que sur celui de Rabelais, de Boileau et de Voltaire; mais il était néanmoins assez développé; et sa faculté produisait ces réparties spirituelles qui faisaient le charme de sa conversation, cette extrême facilité à saisir les ridicules et le côté plaisant des choses.

L'organe de l'imitation, situé de chaque côté de celui de la bienveillance, est très apparent; et sa faculté portait notre savant à juger du langage naturel ou de la mimique, à imiter les gestes et les manières, et à représenter les situations théâtrales.

Avec un ensemble de facultés aussi prononcées, on doit facilement concevoir que chez un homme aussi

bien organisé, les penchans devaient être peu actifs ou dominés et restreints dans de justes bornes.

Ne pouvant étudier en totalité leurs organes, je vais examiner ceux qui ont été moulés, et tâcher de reformer par la pensée la partie postérieure du crâne, en suppléant ceux qui manquent par le récit succinct des faits que j'ai recueillis.

1o. L'organe de l'alimentivité, situé en avant de l'oreille, présente très peu de développement sur la tête de Champollion, qui avait une grande sobriété; mais il était délicat et gourmet, et savait jouir des plaisirs de la table sans les rechercher.

2o. L'organe de la constructivité, situé aux tempes, est moins apparent qu'il ne le serait réellement sans l'énorme saillie de ceux situés dans la région sourcilière : son grand développement était en rapport avec les dispositions qu'avait cet archéologue pour les arts architecthoniques, qui lui ont servi à étudier l'histoire des peuples par leurs monumens.

3o. L'organe du penchant à détruire, destructivité, situé au-dessus des oreilles, explique par son médiocre volume chez l'homme excellent qui nous occupe, l'aversion qu'il éprouvait pour toute espèce de destruction. Entièrement dominé par la bienveillance et la vénération, ce penchant ne pouvait apporter aucun obstacle à cet esprit conservateur, à ce respect religieux qu'il avait pour les restes d'une ancienne civilisation.

4o. Le penchant à cacher, sécrétivité, qui porte à la ruse, et dont l'organe est situé à la région temporale, au-dessus du précédent, était chez notre savant dominé par trop de sentimens supérieurs pour produire le mensonge, la fausseté et l'hypocrisie; mais

sa combinaison avec la circonspection le faisait tenir dans une sage réserve; le mettait en garde contre les intrigues des hommes, et l'empêchait d'être leur dupe, malgré sa simplicité et son extrême confiance.

5°. Le désir d'avoir, convoitivité ou acquisivité, dont l'organe est situé au-dessus du précédent, à l'angle antérieur, inférieur des pariétaux, n'était point dans le cas d'inspirer à Champollion l'amour des richesses, et de déterminer chez lui les abus de l'égoïsme que fait naître son excès non réprimé; mais il le disposait à rechercher tout ce qui était en rapport avec l'objet de ses études; et à former des collections d'antiquités.

6°. Le courage, combativité, dont nous ne pouvons examiner l'organe, situé à l'angle postérieur inférieur des pariétaux, devait être médiocrement actif, à en juger par le peu d'étendue du diamètre bimastoïdien supérieur. Aussi notre voyageur, malgré la fermeté qui le rendait inaccessible à la crainte, n'a-t-il affronté les dangers que pour satisfaire l'impulsion de ses facultés perceptives.

7°. L'amour de la vie, dont l'organe est situé derrière les oreilles, devait être au contraire très actif, à en juger par l'étendue du diamètre bi-temporal inférieur : aussi en convenait-il lui-même, et désirait-il la prolongation de son existence.

8°. L'organe de l'habitativité, situé à l'angle supérieur de l'occipital, devait être assez grand chez Champollion, eu égard à la forme de sa tête. Malgré son goût pour le luxe et les jouissances de la civilisation, il savait se conformer à toutes les coutumes, et se plier aux diverses positions de la vie. Cosmopolite, il prenait facilement de nouvelles habitudes; et sous

costume des Arabes, enveloppé d'un *bernos*, il se trouvait aussi bien sur les sables brûlans de l'Egypte, ou dans les tombeaux de Thêbes, que s'il eût été dans son appartement.

9°. L'amativité ou amour physique, devait être restreint chez lui dans de justes bornes. Si l'on considère la distance modérée qu'il y a d'une oreille à l'autre, on juge par analogie la forme que devait avoir la partie postérieure du crâne, et par conséquent le peu de développement que devait présenter le cervelet, comparativement aux autres parties de l'encéphale.

Mais on aurait sans doute remarqué une forte saillie au dessus de l'épine occipitale, et de nombreuses circonvolutions aux lobes postérieurs du cerveau, où siége l'amour des enfans ou philogéniture.

Les organes de l'attachement, ou affectionivité, situés de chaque côté et au-dessus des précédens, devaient être également très proéminens.

Champollion sentait le besoin de se rattacher à tous les liens sociaux qui embellissent et font goûter la vie : il aimait beaucoup les enfans, et aurait passé au milieu d'eux des heures entières. Il lui fallait des affections; ses nombreux amis attestent que l'attachement était pour lui l'existence; et que les sentimens tendres étaient tout pour cet homme extraordinaire, du petit nombre de ceux à qui il a été donné de ne pas mourir tout entiers.

Champollion avait la tête assez volumineuse, relativement à sa stature qui était de cinq pieds trois pouces environ.

Il avait des cheveux noirs, épais et très fins; ses yeux étaient d'un brun foncé; et la peau de toute la surface du corps présentait, surtout au visage, une

teinte jaune qui se remarquait également sur la sclérotique, ce qui lui donnait l'air d'un Arabe : ses parens et ses amis l'appelaient ordinairement *Saghir*, qui en arabe veut dire *cadet* ou *puiné*, nom qu'il s'était donné lui-même lorsqu'il étudiait les langues orientales, pour se distinguer de son frère aîné.

On a lieu de penser que le tempérament bilieux dominait chez lui ; et qu'il était en même temps doué d'un vaste système nerveux, à en juger par l'extrême activité qui abrégea ses jours.

Il résulte de tous les faits que nous venons d'exposer, que l'organisation cérébrale de Champollion le jeune était dans ses détails comme dans son ensemble, parfaitement en rapport avec son caractère et les diverses circonstances de sa vie.

Cette observation confirme donc dans tous ses points celles que nous avons faites jusqu'ici, et prouve d'une manière incontestable la certitude et l'importance de la phrénologie.

JANIN, D. M. P.

A Paris, le 15 Septembre 1833.

JOURNAL PHRÉNOLOGIQUE

D'ÉDIMBOURG.

(THE PHRENOLOGICAL JOURNAL AND MISCELLANY.)

Vol. VIII. -- N°. XXXV. --- Mars 1833.

Art. 1er. *Lettre à l'éditeur sur le rapport entre le développement cérébral et certaines tendances particulières, et sur les têtes de botanistes.* Il commence par s'élever contre les faux phrénologistes, diseurs de bonne aventure qui ont la prétention de spécifier les applications particulières d'une faculté. Par exemple, qui aurait pu dire, en voyant Gall et Spurzheim, voilà des phrénologistes; en voyant Will. Hamilton et le docteur Stone, voilà une couple d'antiphrénologistes? « Il n'y a pas de forme particulière du cerveau propre au phrénologiste ; mais la phrénologie présente des branches si différentes, peut être étudiée suivant des méthodes si diverses et dans des buts si variés, que cette diversité-là même rend les cerveaux les plus dissemblables propres à cette étude, bien qu'à des degrés inégaux. La même remarque s'étend à la plupart des autres sciences, p. 100. »

En cherchant le développement cérébral le plus favorable à l'étude de la botanique, la première condition étant de connaître les plantes comme individus, les noms qui les désignent et les caractères qui les distinguent les unes des autres, les organes nécessaires

sont l'individualité, la localité, le volume, le nombre et le langage. Voilà pour l'étude de la botanique pratique ou descriptive. Mais la physiologie végétale étant une investigation de la structure et des fonctions des plantes, ici l'éventualité et, jusqu'à un certain point, la causalité ainsi que la comparaison sont mises à contribution. Ces deux dernières sont surtout actives dans la philosophie de la botanique, où l'on n'étudie plus les plantes comme des individus, mais où on les considère comme des parties de l'univers, du grand ensemble des choses. L'histoire de la botanique, l'horticulture, la botanique médicale et économique sont encore des branches qui demandent des études spéciales. L'art de faire des classifications, des groupes, des systèmes en botanique, n'exige pas, quoi qu'on en dise, une grande puissance philosophique; aussi généralement les têtes des botanistes ne sont-elles pas aussi volumineuses, surtout dans la partie consacrée aux facultés réflectives, que celles des hommes qui se livrent à la géologie, à la philosophie morale et à l'économie politique; aussi voyons-nous des femmes et des jeunes personnes faire plus de progrès dans cette science que dans celles que je viens de nommer; aussi les Anglais sont-ils généralement plus habiles botanistes que les Écossais, parce que, chez les premiers, les organes de l'observation sont plus développés que chez les seconds, chez lesquels, d'un autre côté, les organes de la réflexion prédominent; aussi les Français l'emportent-ils encore sur les Anglais en botanique (1). Smith, fameux botaniste anglais, s'est distingué surtout par ses immenses recherches sur la corres-

(1) C'est un Ecossais qui parle. (N. D. T.)

ondance des différens *noms* donnés à une même lante, et l'organe prédominant chez lui était celui lu *langage*. Suit un tableau indiquant la mesure des rincipaux organes de plusieurs botanistes. Il en résulte que l'individualité est l'organe prédominant, puis la localité; l'éventualité arrive après avec la forme; viennent ensuite le langage, le volume, les nombres, le coloris, la comparaison, le temps, le poids, l'ordre, le ton, la causalité, l'esprit, l'idéalité, etc.

ART. 2. *Sur les principes de la législation criminelle*, c'est le complément d'un article précédent.

L'auteur, après avoir arrêté la classification des hommes en trois catégories, 1o. celle des individus chez lesquels les organes des penchans animaux prédominent sur ceux de l'intelligence et les sentimens moraux; 2o. celle des individus chez lesquels les penchans animaux sont forts, mais contrebalancés par les organes d'intelligence et de moralité; 3o. enfin celle des individus chez lesquels les organes moraux et intellectuels l'emportent de beaucoup; et après avoir donné les figures de différentes personnes appartenant à ces différentes classes, arrive à la question principale. Il affirme que la grande majorité des criminels appartiennent à la première classe. « Ils sont nés, dit-il, et se sont développés avec des penchans animaux prépondérans et avec un défaut relatif des facultés morales et intellectuelles. Élevés au milieu des derniers rangs de la société, ils sont en général totalement dépourvus d'éducation ou n'en ont eu qu'une mauvaise. Ils ne sont pas rompus à des habitudes de travail, d'industrie et de privations volontaires; ils ne sont pas soutenus dans les résolutions vertueuses qu'ils peuvent quelquefois former, par une société morale ou

par l'opinion publique ; au contraire, dans le cercle où ils vivent, l'opinion publique est dirigée contre la moralité et l'industrie, en faveur d'une scélératesse heureuse et de l'habitude de céder aux sollicitations des sens, etc., page 116. »

Dans une telle situation et avec une telle constitution, ils sont au moins aussi à plaindre que coupables. Si nous consultons la raison et le sentiment moral concernant les moyens de faire rompre à ces sortes d'individus leurs habitudes de crime, ils nous répondront qu'il faut écarter les causes qui ont produit ces tendances criminelles. Et cependant les législateurs considèrent cela comme en dehors de leur sphère ; ils ne s'occupent que d'appliquer des punitions, et leur maxime de conduite est que s'ils rendent la peine suffisamment sûre et sévère, de manière à contrebalancer évidemment et forcément, dans le jugement des individus disposés à commettre des crimes, les bénéfices qu'ils espèrent retirer des crimes auxquels les portent leurs penchans, ils auront atteint leur but autant que la législation peut le faire. C'est l'exemple qu'ils veulent. Mais cet exemple n'est capable d'agir que sur les hommes de la troisième classe ; il ne saurait contrebalancer la puissance de l'organisation contraire des hommes de la première. L'auteur cite, à cette occasion, plusieurs criminels qui, peu d'instans avant de monter à l'échafaud, ne concevaient point l'énormité de leur crime et ne considéraient leur sort que comme le résultat d'une fatale nécessité. Cette classe de criminels ne saurait donc céder à la crainte des punitions, et la théorie qui ordonne des peines comme moyens préventifs et répressifs de leur conduite est essentiellement erronée et ne saurait avoir d'heureux résultats dans

l'application. Ce sont des espèces de malades : il faut rechercher la cause du mal et la combattre. La disposition à mal faire peut être congéniale et résulter de ce que les enfans sont nés dans les temps où leurs parens, par suite de calamités publiques, se trouvaient réduits à la misère et entraînés à une conduite coupable, tandis que, s'ils étaient nés à une autre époque, et quand leurs parens étaient tranquilles, en paix et dans l'aisance, ils n'auraient pas eu les mêmes penchans. Comme on ne peut mouler le cerveau des criminels jeunes ou adultes dans les proportions favorables à la vertu, tout ce que la société peut faire, c'est d'éloigner les causes de tentation, et d'user de moyens répressifs adaptés à la condition mentale des personnes qu'il s'agit de traiter.

Pour arriver à éloigner les causes de tentation, il faut établir des écoles, encourager la religion, l'instruction, la morale, les caisses d'épargne, tous les amusemens innocens, les publications périodiques à bas prix sur les affaires publiques et les événemens du moment.

L'auteur a observé dans les divers rangs de la société des individus qui présentaient cette malheureuse conformation cérébrale de la première classe, tant qu'ils vivaient au milieu d'une bonne société, ils ne se laissaient pas entraîner ; ils tendaient à se rapprocher des mauvaises sociétés, mais s'ils étaient ramenés par la force des circonstances ou autrement à la première, ils ne commettaient point d'actions qui les conduisissent entre les mains de la justice. En un mot, les criminels sont dans la société ce que les mauvaises herbes sont dans l'agriculture : ce sont naturellement de mauvaises herbes et elles croissent et fleuris-

sent dans une terre pauvre et mal cultivée ; et quant aux moyens répressifs, ils doivent être mesurés, moins au degré du crime actuellement commis qu'au degré du penchant au crime de l'individu ; et le motif n'en doit être ni une vengeance ni un exemple ; il doit être moral et bienveillant. Il ne faut pas oublier que les sujets que l'on a à traiter sont plutôt des malades que des criminels ; et la forme de leurs cerveaux, jointe aux manifestations actuelles de leurs tendances criminelles, doit être considérée comme symptôme de maladie morale suffisant pour justifier un traitement approprié.

Il est curieux de voir l'expérience pratique conduire les esprits humains et éclairés aux mêmes conclusions que celles que donne la phrénologie. Il résulte d'un tableau des criminels de la maison de correction à Glascow, que les individus condamnés à quinze jours d'emprisonnement pour un délit peu grave, ne manquent pas d'y retourner plus tard pour des délits plus graves, puis pour des crimes, tandis que ceux qui, dès la première fois, sont condamnés à une longue détention, y reviennent bien plus rarement. Cela se conçoit, car, dans le premier cas, le coupable ne fait que se familiariser avec le crime, et la punition n'a rien qui doive l'effrayer pour l'avenir, tandis que, dans le second, la punition impressionne vivement et profondément le coupable et lui fait craindre les conséquences d'un nouveau crime. Le châtiment est donc plus préjudiciable au premier que ne lui serait une longue détention ; et si l'on considère le résultat, la loi est plus sévère pour lui que pour le grand criminel, puisqu'elle est cause qu'il se pervertit davantage. D'un autre côté, il serait absurde d'infliger une forte

punition pour une faute légère ; c'est que le principe de la justice criminelle est faux. Elle regarde tout coupable comme dévoué volontairement au crime, et elle ne s'occupe exclusivement que d'infliger une certaine quantité de souffrance pour un certain degré de culpabilité, sans le moindre égard soit aux causes de la transgression, soit aux conséquences du traitement qu'elle ordonne. Si ce principe était réellement bon, il serait couronné de succès en pratique. La réclusion de quinze jours ne produirait pas, en définitive, un résultat plus fâcheux qu'un emprisonnement de deux ans. Dans cette maison de correction de Glascow, l'isolement, les occupations régulières, la douceur dans le traitement des prisonniers, sont bien calculés pour diminuer l'excessive activité des penchans animaux : mais il manque des moyens propres à relever les facultés morales et intellectuelles. Le mode de pénalité actuel n'est certainement pas totalement inutile ; il peut détourner du crime des hommes appartenant à la deuxième et à la troisième classe par leur conformation cérébrale : la détention vaut mieux que les pontons et la déportation ; mais, sans aucun doute, la perspective d'être pris, renfermé et traité comme un malade moral, pendant une suite d'années, forcé à travailler et à pratiquer la moralité, agirait comme motif répressif, sur cette classe d'individus, avec beaucoup plus d'efficacité que la simple infliction d'une douleur ou d'une privation. Notre mode de traitement n'exclut donc pas l'idée de punition ; il substitue seulement une punition naturelle et liée au crime, à une infliction artificielle et directe.

Art. 4. *Observation d'activité morbide de la destructivité*, par le docteur Otto, de Copenhague. Il

s'agit d'un homme atteint d'hypocondrie, qui fut pris d'accès dans lesquels il était poussé malgré lui, comme par une puissance invisible, à assassiner sa fille qu'il idolâtrait. On écarta de lui sa fille pour quelque temps, et ces accès cessèrent et ne reparurent plus.

Le cinquième article est sur une colonisation américaine en *Sibérie*, pour les nègres libres émigrans d'Afrique. On y approuve cette colonisation et on la défend contre quelques attaques dont elle est l'objet.

Art. 6. *Sur une affection singulière de l'organe du langage, produite par l'action de la morphine*, par le docteur Will. Gregory. L'auteur établit d'abord que, suivant son observation, les liqueurs spiritueuses excitent fortement les sentimens, les penchans animaux et rarement l'intelligence; tandis que l'opium augmente la vivacité des perceptions intellectuelles, sans accroître celle des penchans inférieurs, tels que la combativité, la destructivité, comme on le voit si fréquemment dans l'ivresse. Voici comment il raconte l'expérience qu'il fit sur lui-même de ce fait physiologique. « Il y a environ deux ans, étant occupé à examiner l'opium et spécialement les sels de morphine, j'avais contracté l'habitude de déguster les solutions; et il arriva plus d'une fois que, par des dégustations réitérées, j'absorbais une quantité suffisante de cette substance pour produire des effets que j'étais loin d'abord d'attribuer à leur véritable cause. Le premier effet qui me frappa fut qu'en lisant, les mots que je voyais distinctement portaient à mon esprit une impression que je ne pouvais définir, mais qui était certainement différente de l'impression normale. En observant aussi exactement que je le pouvais ce qui se passait dans mon entendement, je n'avais que la

conscience que les mots paraissaient avoir perdu leur véritable signification. L'effet une fois passé, je ne pouvais plus me rappeler les impressions erronées qui avaient eu lieu. Peu de jours après la première fois que cela m'arriva, étant encore occupé aux mêmes expériences, j'éprouvai tout-à-coup un malaise, et je faillis m'évanouir. En revenant à moi, je remarquai que mes yeux étaient affectés comme ils sont sujets à l'être, et comme cela arrive à quelques membres de ma famille, quand l'estomac est légèrement dérangé. Cette affection des yeux consiste dans un mouvement de vibration désagréable de lignes en zig-zag devant mes yeux, rendant la vision incomplète et accompagnées de nausée. Dans les cas les plus ordinaires, cette affection est bientôt suivie de céphalalgie, bornée à la partie postérieure du globe de l'œil, quand la vue devient claire. Cette fois-ci, l'affection des yeux eut une intensité inaccoutumée, ce qui me fit prévoir une violente céphalalgie. En quelques minutes la céphalalgie arriva. Elle était très forte et bornée à la partie du cerveau située derrière le globe de l'œil. Aussitôt que je pus voir clairement, je fus étonné de trouver que j'étais affecté relativement aux mots, comme je l'avais été précédemment, mais à un bien plus haut degré. Non seulement j'étais incapable de lire correctement les mots écrits, mais les paroles que l'on m'adressait avaient une signification différente de la véritable. Je pense aussi, sans être certain du fait, que quelques-uns des mots que je prononçai avaient de l'incohérence. Mais, pendant tout ce temps, mon esprit continua à être parfaitement net, et j'eus l'entière conscience que les impressions erronées étaient bornées à la

faculté du langage. »…. Plus loin le docteur Gregory ajoute :

« Une question bien intéressante s'élève maintenant. Quel est l'effet d'une dose modérée du même médicament ! Je puis affirmer positivement que sur moi-même, dans ce cas, la faculté du langage est aussi affectée, mais d'une manière bien différente. Si je prends de vingt à trente gouttes de solution d'hydrochlorate de morphine, cela produit, pendant l'espace d'une heure un état de calme très agréable ; puis, quelques heures après, l'organe du langage est fortement stimulé ; de sorte que, loin d'hésiter à trouver les mots, je trouve difficile de m'arrêter quand j'ai commencé à parler. J'ai répété cette expérience si souvent, sans qu'il en résultât aucun inconvénient, que j'ai pleine confiance dans son résultat. » P. 163.

« Je considère donc, dit-il vers la fin, que l'action de la morphine se dirige vers le lobe antérieur, et chez quelques individus, plus particulièrement vers l'organe du langage, et qu'une dose élevée produit l'entier dérangement de cette faculté. »

Nous passerons un article d'ailleurs intéressant sous plusieurs rapports, sur la structure et les fonctions du système musculaire et les rapports avec le cerveau, l'intelligence, les passions, etc.

Art. 8. *Sur quelques particularités du caractère Écossais. Don d'anciens crânes.* L'auteur trouve dans l'histoire de l'Écosse des preuves surabondantes de la prédominance des facultés de destructivité, de combativité, de sécrétivité, d'estime de soi et de fermeté, chez les Écossais du XVIe. siècle surtout. Il reconnaît que ces penchans sont moins prononcés aujourd'hui, bien qu'ils se manifestent encore dans des faits de

moindre importance ; et l'examen de six anciens crânes écossais envoyés à la société, confirme ces données de l'histoire, car on y trouve les organes correspondans aux facultés ci-dessus excessivement développés, tandis que ceux de l'intelligence sont faibles.

Suit une analyse du deuxième numéro de notre journal, avec des encouragemens.

On voit, dans un article de *Notices*, que le docteur Hunter, professeur d'anatomie à l'université d'Anderson, à Glascow, y a commencé, en janvier 1833, un cours de phrénologie ; que M. Combes continue le sien avec succès à Édimbourg ; qu'un éloquent plaidoyer en faveur de la phrénologie a été lu à la Société phrénologique de Portsmouth ; que le docteur Otto, de Copenhague, publie, dans son journal, des extraits sur la phrénologie ; qu'en Allemagne on commence à s'occuper sérieusement de phrénologie, et qu'on y traduit en allemand le grand ouvrage de Gall, celui de G. Combes, etc., etc.

Vol. VIII. — N°. XXXVI. — Juin 1833.

Le *premier article* est un de ceux consacrés à Spurzheim ; le *second* contient deux lettres de deux phrénologistes qui expriment isolément leur opinion sur un individu dont on avait soumis le plâtre à leur examen ; puis une correspondance détaillée et fort inté-

ressante entre eux et cet individu, de laquelle il résulte que les jugemens phrénologiques étaient bien fondés.

Le *troisième* est publié à l'occasion d'un bill de règlement sur les manufactures; on y combat la disposition en vertu de laquelle les enfans doivent travailler douze heures par jour; on veut diminuer ces heures de travail matériel et en consacrer une partie aux devoirs de la morale et de la religion.

Le *quatrième* regarde encore Spurzheim; quant au *cinquième* il est intitulé : *Organisation cérébrale de Smithers l'incendiaire, comparée avec ses dispositions naturelles*, par le docteur Elliotson. « Si la phrénologie est vraie, dit l'auteur, elle ne peut admettre d'exception. Elle est prouvée par l'absence d'exception. Quand il n'existe pas de doute relativement aux talens et au caractère de quelqu'un, les phrénologistes n'hésiteront pas à déclarer le développement positif de sa tête; ils n'hésiteront jamais à déclarer que telle portion de la tête doit être fortement développée, quand un talent ou un sentiment s'est fortement manifesté; quoiqu'ils ne puissent pas, d'après l'apparence d'un défaut, d'un talent ou d'un sentiment, prononcer que telle partie du cerveau en particulier, doit indubitablement être petite, parce qu'une partie peut être prononcée sans qu'un volume du cerveau y corresponde, ou un cerveau en état d'exercer ses fonctions. La tête que je me propose d'examiner est celle d'un homme distingué, non par ses qualités, mais par ses crimes. Dans le but d'acquérir des propriétés par des moyens criminels, il mit le feu à sa maison, fit périr plusieurs personnes et en ruina d'autres. Il n'exprima jamais de remords sur son crime et

le nia jusqu'à la fin. Peu de jours avant l'incendie, il eut une dispute avec sa femme, et lui dit que si elle ne lui donnait pas de bon gré la propriété qui lui appartenait, et dont il avait besoin, il aurait tout et qu'elle n'aurait rien. Dans sa défense, il lut un manuscrit volumineux, sous l'influence évidente d'une grande excitation. Il soutint que le feu avait pris tout-à-fait accidentellement; que les copeaux que l'on avait trouvés amassés, il se les était procurés pour sécher des objets nécessaires à son travail; qu'il n'était pas *assuré* pour le montant de sa propriété, et que, dans ses efforts pour arrêter les flammes, il avait souffert plusieurs blessures assez graves. Il appela plusieurs témoins respectables en preuve de ses assertions et pour montrer qu'il était un homme très honnête et très humain.... Il fréquentait trois ou quatre femmes, outre sa femme légitime, en avait eu des enfans et fit une tentative de viol sur sa propre fille; il était cruel et tyrannique envers ses serviteurs et ceux qui se trouvaient plus ou moins subordonnés à lui; il était soupçonné d'avoir causé la mort d'une femme par avortement; il était très querelleur, frappait sa femme et d'autres femmes, mais s'enfuyait quand elles résistaient fortement; il était très orgueilleux, disant toujours: *ma* maison, *ma* propriété, etc. Il cherchait toujours à présider les petites assemblées auxquelles il assistait, et voulait toujours tyranniser; il avait beaucoup d'opiniâtreté, de sorte qu'ayant dit, dans une occasion, qu'il ferait douze douzaines de chaises en six semaines, il les fit en effet; mais il était aussi obstiné, ne cédant jamais dans un argument ou une proposition, et quand il n'avait plus que de mauvaises raisons, il commençait à quereller et n'hésitait pas

à avancer des faussetés ; il était réservé et froid au dernier point, de sorte que sa femme ne connaissait presque rien de ses projets ou de ses intentions ; il était fourbe et faisait tout par intérêt, bien qu'il dépensât une grande quantité d'argent, mais on ne sait comment ; il était totalement dépourvu de sentimens religieux et n'écoutait pas les exhortations religieuses, même en prison ; il avait beaucoup d'espérance et crut jusqu'à la fin qu'il serait acquitté.

» Il était passionné pour les enfans, se complaisant à les soigner et à jouer avec eux. Il manifesta souvent beaucoup de bienveillance et aurait donné son argent aux malheureux. Il leur aurait consacré ses jours entiers, au lieu d'aller à son ouvrage, pour aller çà et là, et provoquer des souscriptions dans un but d'humanité.

» Cette circonstance d'avoir été si souvent nommé président des assemblées des hommes de sa classe auxquelles il assistait, montre qu'il était considéré comme un homme habile. Quant aux talens particuliers, j'ai su seulement qu'il était mécanicien-ingénieur, amateur de musique et qu'il chantait.

» La tête de cet homme était très large en circonférence à sa base ; un cordon tendu autour d'elle, sur la partie inférieure du front, immédiatement au-dessus des oreilles et de la philogéniture, a une longueur de vingt-trois pouces et demi, ce qui est au-dessus de l'ordinaire. Cela doit prouver toujours une grande puissance, pourvu que le cerveau soit sain. Toutes les parties sur lesquelles passe ce cordon sont larges. L'étendue du front, depuis l'oreille, n'a pas moins de cinq pouces et demi, un demi-pouce de plus que la mesure de fortes têtes, et les organes sont en général

bien développés. Sur les côtés, le développement de la destructivité est très grand, le diamètre de la tête étant de six pouces et demi, tandis que la mesure sur de fortes têtes est au-dessous de six pouces. Derrière, l'organe de la philogéniture est largement développé; sa distance, depuis l'oreille, à la partie la plus saillante, est de quatre pouces et demi, tandis que la mesure sur de fortes têtes est moindre. Nous voyons clairement qu'il doit avoir été habile, passionné, violent et égoïste, bien qu'il ait aimé les enfans et qu'il ait souvent fait preuve de bon cœur.

» La tête a une forme tout-à-fait vilaine. Les parties inférieures et centrales des côtés sont énormément développées, et doivent avoir donné le caractère principal. Les organes de l'acquisivité, de la destructivité et de la sécrétivité forment une vaste surface, qui se projette effroyablement de chaque côté. Le sommet de la tête a la forme d'une quille de navire, fuyant en bas de droite et de gauche de la manière la plus désagréable; tandis que les parties latérales du vertex sont tout-à-fait en défaut...... L'organe de l'amativité est aussi d'un grand volume, aussi bien que ceux de la destructivité, de l'acquisivité et de la sécrétivité. La hauteur est prononcée à la bienveillance et à la fermeté; elle dépasse la mesure ordinaire des têtes fortes. Ceux de l'amour de soi et de l'amour de l'approbation sont très grands.

»Aucun phrénologiste n'hésiterait un moment à dire que c'est là la tête d'un homme qui a possédé des talens distingués (si son cerveau était sain), ferme dans ses projets, fort de l'estime de soi, avide de distinctions, mais doué de peu de sentimens moraux, et par

conséquent en proie à toutes les passions inférieures de notre nature. »

Art. 6. *Sur des manifestations morbides de l'organe du langage, en rapport avec l'aliénation mentale;* par le docteur Browne. L'auteur, après avoir analysé les travaux de Gall et Spurzheim, de M. Hood, de M. Bouillaud, et les controverses suscitées à cette occasion, travaux desquels il résulte que la mémoire des mots peut être abolie par suite de lésions traumatiques, de ramollissemens et d'apoplexies des lobes antérieurs du cerveau, l'auteur appelle l'attention des phrénologistes sur le dérangement de la faculté du langage, par suite d'aliénation mentale. Il commence par rappeler les cas où cette faculté est exaltée par une émotion vive, une impression forte, par la joie, par le vin surtout. Il cite le fait d'une personne qui, une fois enivrée, ne pouvait s'empêcher de parler la langue gallique, dont elle n'a, dans l'état de raison, qu'une très légère connaissance. — Autre cas : un phthisique, soigné par le docteur Browne, à ses derniers momens, s'adressait à lui et aux assistans, dans le langage qu'il avait parlé dans sa première jeunesse, décrivait parfaitement ses souffrances, et cela sans paraître s'en douter, avec des expressions inintelligibles pour la plus grande partie de ses auditeurs. — Un habitant du pays de Galles, dans le cours d'une maladie du cerveau, avait perdu la mémoire du langage dont il avait coutume de se servir depuis nombre d'années, tandis que, par compensation, il s'était rappelé celui de son enfance, etc. Il est évident que, puisqu'il y a une faculté spéciale du langage, il doit aussi y avoir une aliénation spéciale affectant, de dif-

férentes manières, l'accomplissement régulier de ses fonctions. Cette affection est généralement modifiée dans sa simplicité, parce qu'elle embrasse un plus ou moins grand nombre d'autres facultés, telles que celles de l'idéalité, de la merveillosité et de la vénération; mais on peut quelquefois l'observer circonscrite tout-à-fait dans sa sphère. Exemple extrait des ouvrages de Gall.

Suivent plusieurs articles relatifs à Spurzheim, et quelques odes sur sa mort; puis les procès-verbaux de la Société phrénologique d'Édimbourg, dans lesquels nous voyons que M. Vimont, l'un de nos membres honoraires, vient d'être admis comme membre honoraire de cette Société.

Phrénologie à Glascow. Le sieur Hunter y a commencé un cours de phrénologie le 12 janvier 1833, dans l'institution mécanique, cours qui a duré jusqu'au 27 avril, et a été suivi par trois cents personnes environ, de toutes les classes de la société. Depuis, trois Sociétés phrénologiques se sont formées dans cette ville; d'autres cours ont été faits, des discussions phrénologiques ouvertes; enfin la phrénologie y a fait des progrès immenses.

L'article II est relatif à la *mort du professeur Uccelli de Florence;* il est extrait de notre journal.

Phrénologie aux États-Unis. Une Société phrénologique a été fondée à *Boston* le 31 décembre 1832, jour anniversaire de la naissance de Spurzheim; elle comptait soixante-quinze membres au 22 février suivant. «Notre Société, dit un de ses membres, dans une lettre, est composée de personnes de différentes professions, et de toutes les sectes du christianisme. La faculté de médecine y est largement représentée,

vingt de nos membres appartenant à la profession de médecin. Le docteur W. Ingols, l'un de nos plus anciens et des plus respectables médecins, y fait des cours sur le cerveau, et le docteur Barber, sur le crâne. » L'objet de cette Société est, comme le porte un des articles de la constitution de la Société : « L'examen de la science de la phrénologie, dans son influence sur les rapports moraux, intellectuels et sociaux de l'homme. » On s'occupe aussi de phrénologie à New-York.

Art. 13. *Évidence présumée de la vérité et de la justesse de la phrénologie.* C'est un discours lu à la Société littéraire et philosophique de *Chichester*, par M. Rich-Churc, pour y donner une idée de cette science, et combattre les préjugés répandus contre elle; vient ensuite un rapport sur les progrès de la *Société pour l'éducation populaire*, où se font des cours d'histoire naturelle, de chimie et de phrénologie.

COURS PUBLIC DE PHRÉNOLOGIE,

A METZ,

Par M. le Docteur SCOUTETTEN.

L'ouverture d'un cours public de phrénologie dans une autre ville de France que Paris, où jusqu'ici cette doctrine avait été exclusivement professée, est un progrès que nous aimons à signaler. Tout ce qui compose le public éclairé de Metz a assisté aux séances du cours de phrénologie, commencé le 19 février 1834, et continué depuis, avec un plein succès, par M. le docteur Scoutetten, l'un des médecins les plus distingués de cette ville. Nous allons donner quelques extraits du discours d'ouverture, en regrettant que les bornes de notre journal, et l'abondance des matériaux, ne nous permettent pas de l'insérer tout entier.

L'auteur commence par tracer l'histoire de la découverte de la phrénologie. « Après les premières observations sur l'organe de la mémoire des mots, Gall, dit-il, néglige tous les systèmes philosophiques admis jusqu'alors, pour se livrer entièrement à l'étude de la nature et des faits. Il examine successivement la tête des musiciens, des poètes, des mécaniciens, des mathématiciens, des peintres, en un mot, de tous les

artistes célèbres doués d'un grand talent naturel. Il recherche également les personnes remarquables dans le monde par un penchant bien déterminé. Il fait une collection moulée en plâtre de crânes appartenant à des individus braves, poltrons, rusés, voleurs, bons, méchans, circonspects, étourdis, orgueilleux, vains, etc. Il visite les prisons, et se fait montrer les voleurs, les faussaires, les assassins, les incendiaires, etc. Il recueille des faits innombrables dans les écoles et les grands établissemens d'éducation, dans les maisons d'orphelins et d'enfans trouvés, dans les hospices des fous, sur les suicides, les imbécilles, les aliénés, et sur toutes les altérations des facultés intellectuelles et des penchans, par suite des lésions du système nerveux de la tête. C'est ainsi que Gall accumula, pour fonder sa doctrine, une réunion de preuves telles que jamais aucun homme n'en eut de semblables à sa disposition, pour établir le système le mieux démontré.

» Jusqu'ici, Gall n'avait employé que des moyens physiognomoniques pour découvrir les fonctions du cerveau. Mais la physiologie est incomplète, souvent fausse, sans l'étude de l'anatomie. Gall le sentait, et il se livrait à des recherches multipliées, pour offrir enfin la preuve irrécusable de la solidité de son système, lorsque le hasard vint lui présenter l'occasion de traiter une femme hydrocéphale. Dans cette maladie, le cerveau renferme une quantité d'eau quelquefois considérable, et donne à la tête un volume énorme. Cette femme, qui vécut jusqu'à cinquante-quatre ans, avait conservé presque toutes ses facultés intellectuelles, circonstance remarquable, et qui était en désaccord avec l'opinion des médecins, qui, à cette époque, croyaient que, dans cette maladie, il

y avait dissolution de la substance du cerveau. Elle ne se conciliait nullement en outre avec le sentiment des philosophes qui admettent que le cerveau est le siége de l'âme.

» Gall sentit toute l'importance du phénomène qui se présentait à son observation. Il offre à cette femme de la traiter, de la nourrir, et de fournir à tous les besoins de son existence, si elle consent à lui laisser, après sa mort, le moyen de vérifier ses doutes, ou plutôt sa découverte. Cette femme accepte, et, par testament notarié, lègue sa tête à Gall. La malade ne mourut que plusieurs années après avoir contracté ce singulier engagement.

» Les recherches anatomiques furent faites avec le plus grand soin : le cerveau contenait environ quatre livres d'eau ; et Gall vit, avec une satisfaction indicible, la justesse de ses prévisions se vérifier pleinement. Le cerveau, en effet, n'offrait aucune trace de destruction réelle ; ses fibres s'étaient écartées sans se rompre, et formaient une véritable poche membraneuse. »

M. Scoutetten nous montre Gall se vouant à la propagation de la doctrine étonnante dont il vient de jeter les fondemens, instruisant la jeunesse de Vienne, parcourant ensuite le midi de l'Allemagne, accompagné de Spurzheim, son disciple, son collaborateur et son ami, et enfin, après des voyages entrepris par le seul amour de la science, dans les divers pays de l'Europe, venant se fixer à Paris où il a professé sa doctrine avec un zèle que rien n'a pu ralentir jusqu'à l'époque où la mort vint mettre un terme à tant de travaux utiles et consciencieux.

« Eclairé par ses découvertes, dit-il, Gall comprit

rapidement quelles devaient en être les applications à la philosophie; aussi, se livra-t-il avec ardeur à l'étude de tous les systèmes philosophiques inventés par les anciens et les modernes, afin de connaître les analogies ou les dissemblances qui existent soit entre eux, soit avec la doctrine qu'il venait professer. Une remarque le frappa dès le début de ses recherches, c'est que les philosophes de tous les âges avaient méconnu ou négligé l'étude de l'homme physique, et n'avaient saisi que des phénomènes dont ils ignoraient la cause productrice...... Il reconnut que la faculté appétitive, l'instinct en général, l'intelligence, la raison, la volonté, le libre arbitre, etc., tels que les philosophes les professent, ne sont que des facultés occultes, semblables à celles de l'ancienne physique; et que la croyance à ces idées ne peut qu'arrêter les progrès de la civilisation, et nous conduire à une foule d'erreurs sur le principe d'où elles découlent. A quoi ont abouti, en effet, toutes les doctrines enfantées par ces sages si vantés de la Grèce, et tout ce que Descartes, Mallebranche, Leibnitz, Locke, Condillac, Kant, etc., ont ajouté successivement aux *entéléchies* de Platon, et aux *entités* d'Aristote? En sommes-nous plus avancés sur la nature et l'essence de l'âme, sur la connaissance de ses attributs et de ses facultés, sur le libre arbitre, etc.? Avons-nous fait un pas de plus dans la connaissance de nous-mêmes?... Serait-il donc moins sage et moins raisonnable de nous restreindre aux manifestations de nos facultés intellectuelles, et de nos qualités morales, sur lesquelles nous pouvons porter nos recherches?

» Tel est précisément le mérite de Gall, d'avoir osé le premier ramener la philosophie de l'homme à

ces conditions. Que nous importent, dit-il, ces questions subtiles sur l'union incompréhensible de deux substances aussi opposées que l'âme et le corps? Qu'elles soient unies un peu plus tôt ou un peu plus tard? Que leur action réciproque soit l'effet d'un médiateur plastique, ainsi que le pensaient les anciens, ou celui d'un fluide éthéré, comme l'ont voulu beaucoup d'autres, ou encore le résultat de l'intervention immédiate de Dieu même, selon que le prétend Malebranche? C'est ce que nous ne pourrons jamais vérifier, quoi que fassent les psycologues. Ce qui prouve la futilité de ces questions, c'est qu'elles n'ont effectivement contribué en rien à perfectionner la science de l'homme, et que tous ceux qui s'en sont occupés n'ont fait que tourner et retourner quelques mots vides de sens, sans sortir du même cercle. Ce qu'il nous importe vraiment de connaître, ce sont les motifs qui nous déterminent à agir, ce sont les forces qui sont les principes immédiats de nos actions, et les causes qui peuvent les modifier; ce sont, en un mot, les instincts, les penchans, les aptitudes, et toutes les dispositions qui peuvent concourir à préciser le caractère et les propriétés des individus et des espèces, et non les abstractions, les généralités métaphysiques, telles que la sensation, l'attention, la réflexion, le jugement, la mémoire, l'imagination, le désir, la volonté, la liberté, etc., qui étant des qualités communes à tous les hommes, ne peuvent en aucune manière servir à caractériser tel ou tel individu? Expliquera-t-on jamais avec ces généralités les penchans de l'homme, tels que l'amour physique, l'amitié, le courage, etc., et ses aptitudes spéciales, telles que le talent de la musique, celui de la peinture, de la poé-

sie, de la mécanique, des mathématiques, etc ? Non que ces facultés ne soient réelles, mais parce que vouloir les employer à distinguer les hommes entre eux, c'est précisément comme si on voulait faire servir l'étendue, l'impénétrabilité, la pesanteur, et les autres propriétés générales de la matière, à signaler chaque corps en particulier. »

Après avoir tracé un exposé rapide des principes fondamentaux de la doctrine de Gall, et des faits qui lui servent de base, M. Scoutetten examine la valeur des attaques qui, dès son apparition, furent dirigées contre le fondateur de la phrénologie. « Gall, dit-il, fut tout-à-la-fois accusé d'athéisme, de fatalisme, de matérialisme, d'impiété, de folie. Cette explosion d'outrages, presque unanimes, parvint un moment à égarer le public ; mais Gall ne sentit point son courage abattu, ni ses forces défaillir. Sa foi était trop vive, et sa conviction trop solidement appuyée par des faits innombrables, pour qu'il ne fût pas sûr de repousser victorieusement les sophismes et les déclamations de ses adversaires. « Eh quoi ! disait-il, vous m'accusez d'athéisme, moi qui, depuis vingt ans, ai sacrifié tous mes instans à l'étude de l'homme et de la nature ; moi qui suis encore palpitant d'admiration au souvenir des merveilles que l'organisation des êtres vivans m'a dévoilées ! Oh ! certes, il faudrait être bien inconséquent, ou avoir une organisation bien malheureuse, pour ne point reconnaître qu'une puissance surnaturelle a établi les liens étroits et nécessaires entre tous les corps de la nature, et cette harmonie qui régularise les fonctions et les actes de tous les êtres vivans à la surface du globe. Bien plus, j'ai démontré ce que les philosophes avaient à peine entrevu ; car tandis qu'ils

cherchaient à trouver au dehors de l'homme les causes qui le conduisent à la notion de l'être suprême, j'ai découvert, dans l'homme lui-même, le véritable motif de ses croyances religieuses ; et certes il ne saurait y avoir de preuve plus puissante de l'existence de la divinité, que ce sentiment inné, émané de la puissance créatrice, et *révélé par l'organisation matérielle*, etc. »

M. Scoutetten termine ce discours remarquable par quelques considérations sur l'utilité de la phrénologie, et sur les applications qui peuvent en être faites à la civilisation et au bonheur des hommes. Enfin, il espère qu'on ne tardera pas à reconnaître l'heureuse influence que les principes de la doctrine nouvelle doivent exercer sur l'éducation maternelle, la direction de l'instruction publique et privée, sur les beaux-arts, la législation, le régime des prisons, la médecine, enfin sur tout ce qui touche à l'intelligence et à la moralité de l'espèce humaine.

F.

RÉCLAMATION

De M. Léon BRUYÈRES,

Au sujet d'une assertion de M. Bailly sur les travaux de Gall et de Spurzheim.

Le No. II de la seconde année du journal contient un mémoire sur l'anatomie phrénologique, dans le-

quel M. Bailly, après avoir dit que Gall attachait peu d'importance aux détails anatomiques, et qu'il faisait consister toute sa gloire dans les rapports qu'il avait trouvés entre les développemens des circonvolutions, et les différentes aptitudes de l'homme et des animaux, ajoute : « Cette partie de ses travaux a été poussée par lui à un tel degré de perfection, que je ne sache pas qu'on lui ait fait faire le moindre progrès, qu'on lui ait apporté la moindre amélioration, *malgré les tentatives de Spurzheim*, malgré les travaux de toutes les Sociétés phrénologiques, qui ont plutôt servi à répandre cette doctrine, et à en constater la vérité, qu'à la perfectionner. »

M. Bruyères a réclamé contre cette assertion dans un mémoire lu à la Société phrénologique, qui renvoya ce mémoire au comité de rédaction du journal. Nous en transcrivons ici les passages les plus importans.

« En 1800, Spurzheim assista, pour la première fois, à un cours que Gall répétait depuis quatre ans, et dans lequel il parlait de la nécessité du cerveau pour les manifestations de l'âme, de la pluralité des organes et de la possibilité de connaître le développement du cerveau par la configuration extérieure de la tête. Il indiquait plusieurs organes particuliers pour différentes mémoires et pour plusieurs sentimens ; mais il n'avait pas encore commencé à examiner la structure du cerveau. C'est en 1804 qu'il a commencé à parler, dans l'anatomie, du décroissement des pyramides, de leur passage à travers le pont de varole, de onze couches de fibres longitudinales et transversales dans le pont, de la continuation du nerf optique jusqu'à la paire extérieure des corps quadrijumaux, des fais-

ceaux divergens à l'extérieur des cuisses du cerveau, au-dessous du nerf optique, dans la direction que Vieussens, Mauro, Vicq-d'Azir et Reil avaient suivie, le premier en râclant, et les autres en coupant le cerveau. Gall montrait encore la continuation de la commissure antérieure à travers les corps striés, et il parlait du déplissement du cerveau dans les hydrocéphales; cependant l'idée qu'il s'en était formée était inexacte; car il considérait les circonvolutions comme l'effet d'une membrane roulée et plissée ensemble, croyant que les cuisses du cerveau entraient d'un côté dans les hémisphères, s'y épanouissaient et se repliaient sur elles-mêmes par la juxta-position des circonvolutions; c'est pourquoi la véritable structure des circonvolutions, découverte par Spurzheim, n'a été décrite qu'en 1808, époque de la présentation à l'Institut du mémoire de Gall et Spurzheim. Dès l'année 1804, Spurzheim se réunit à Gall pour poursuivre en commun leurs découvertes. Gall se chargea principalement de la partie physiologique, et Spurzheim de la partie anatomique, mais en la comparant toujours à la première. C'est ainsi qu'il a découvert la loi des additions successives des parties cérébrales et leur origine; leur division en deux parties principales qui sont en communication avec le reste du système nerveux, l'une par entrecroisement, et l'autre sans entrecroisement; la divergence des faisceaux dans toutes les directions vers les circonvolutions; la différence des faisceaux divergens de ceux de réunion; la généralité des commissures; la véritable connexion des circonvolutions avec le reste de la masse cérébrale, et leur structure qui permet que chaque circonvolution puisse être déplissée; ce qui a lieu dans les hydro-

céphales, tandis que la masse cérébrale qui se trouve au fond des circonvolutions, et qui appartient, pour la plus grande partie, à l'appareil des commissures, est poussée par l'eau ramassée dans les cavités entre les deux couches des circonvolutions. Spurzheim a fait voir que, dans le déplissement artificiel du cerveau des hydrocéphales, quand on commence par les parois des ventricules, on trouve que cette masse est déchirée, et que l'on s'en aperçoit facilement quand on a fait une incision dans une des circonvolutions, et qu'on sépare les deux couches à l'aide du doigt. Enfin il a trouvé la manière la plus convenable de disséquer le cerveau. En 1805, Gall et Spurzheim quittèrent Vienne pour répandre l'instruction phrénologique et continuer leurs découvertes. Dans tous les cours, Spurzheim fut chargé des démonstrations anatomiques, et Gall avait tellement apprécié son mérite à cet égard, qu'il lui dit, avant leur départ : « Il faut que nous revenions avec honneur ; vous, » Spurzheim, comme anatomiste, et moi, Gall, » comme physiologiste. »

» Ainsi donc, Messieurs, Spurzheim n'a pas été simplement élève de Gall depuis l'année 1804, mais à cette époque il a commencé à être son collaborateur.

» Toutes les préparations anatomiques, nécessaires pour le premier volume du grand ouvrage, ont été faites par Spurzheim. Toutes les gravures qui servent aux démonstrations ont été faites et rectifiées sous sa direction, et il a fourni toutes les notes littéraires explicatives. C'est seulement à la seconde moitié du second volume qu'il a cessé de travailler, et Gall a eu soin de l'indiquer par une note spéciale.

» Maintenant, Messieurs, que je vous ai entretenus

des découvertes anatomiques de Spurzheim, je vais essayer de vous exposer quelles ont été ses découvertes physiologiques, et de combien d'organes il a trouvé les signes extérieurs.

» Ces organes sont au nombre de huit, savoir : ceux de la justice, de l'espérance, du surnaturel, de l'ordre, du temps, des formes et de la pesanteur. Il faut même y ajouter encore celui de l'alimentivité, que Spurzheim avait cru reconnaître peu d'années avant sa mort, mais dont il n'avait pas encore admis l'existence comme entièrement prouvée.

» Un fait bien remarquable, Messieurs, c'est que Gall n'a jamais eu qu'une idée très imparfaite des sentimens qui constituent l'homme moral, et qu'il a toujours attribué à l'organe de la bienveillance, le sens moral et la conscience. En 1818 il a fait imprimer ces paroles : « Supposons que la partie cérébrale, » au moyen de laquelle l'homme est susceptible de » sentimens moraux et religieux, soit développée, etc. »

» Il est vrai que, quelques années après, il a dit, au sujet de quelques remarques sur les ouvrages de Spurzheim : « J'admets un organe pour le sens moral » ou le sentiment du juste ; mais j'ai des raisons très » fortes pour ne regarder la bienveillance que comme » la manifestation très énergique du sens moral : » *ainsi, je traite ces deux qualités sous la rubrique* » *d'un seul organe.* »

» Remarquez bien ces dernières paroles, Messieurs, et veuillez écouter ce que disait Spurzheim à ce sujet, en 1820.

« Je n'hésite pas à rejeter également cette seconde » assertion. Puisqu'il est de fait qu'il faut éprouver » les sentimens pour connaître leur nature, j'en ap-

» pelle d'abord à ceux qui les possèdent, pour dé-
» cider si le sentiment du juste ou du devoir est le
» même que celui de la bienveillance. En outre,
» l'expérience bien constatée prouve qu'il n'y a pas
» de proportion entre ces deux sentimens. Il y a des
» hommes très justes, qui sont inexorables dans leur
» justice, qui ne sont point indulgens, et qui n'ont
» pas ce qu'on appelle la bonté de cœur.

» M. Gall pense que la bienveillance est un plus
» haut degré d'activité du sens moral. Je réponds
» qu'on n'observe pas que la justice très énergique
» devienne bienveillante, tandis qu'il y a des hom-
» mes très bienveillans qui ne sont point justes ; des
» hommes qui assistent ceux qui souffrent, qui de-
» viennent quelquefois même injustes par bonté ; qui
» ne paient pas les dettes qu'ils ont contractées, qui
» ne tiennent pas leurs promesses ; mais qui ne peu-
» vent pas résister aux sollicitations d'un malheureux,
» et dont la main charitable s'ouvre à la vue de la
» misère. »

» Il me semble, Messieurs, que l'opinion de Spurzheim est, à cet égard, infiniment supérieure à celle de Gall. J'en appelle, comme lui, à ceux d'entre nous qui possèdent ce sentiment, pour décider si la seule découverte du siége de l'organe qui en indique le développement, ne mériterait pas à son auteur d'être reconnu comme ayant amélioré et perfectionné la doctrine phrénologique.

» En outre, Messieurs, Gall, après avoir rejeté la division de l'entendement admise par les écoles philosophiques, et reconnu avec raison que le jugement, la mémoire et l'imagination n'étaient point des forces primitives, mais seulement des modes d'action

des facultés, a toujours attribué ces mêmes modes d'action à tous les organes, soit des sentimens, soit de l'intelligence.

» Il a toujours admis aussi, que chaque sens extérieur fournit à l'homme la connaissance du monde extérieur, et attribué à la vue aussi bien qu'au toucher la connaissance de l'espace, de la distance, du nombre, de la figure et de la position des corps.

» Spurzheim ne pense pas que les sens suffisent pour faire connaître l'existence des objets et leurs qualités physiques, mais que nous ne pouvons acquérir ces notions que par le concours du cerveau.

» Il ne partage pas non plus l'opinion de Gall, que toutes les facultés de la vie animale soient susceptibles des mêmes modes d'action. Il les divise d'abord en deux ordres, en facultés affectives et intellectuelles ; et chacun de ces deux ordres se subdivise également en deux genres, savoir : pour les facultés affectives, en penchans et sentimens ; et pour les facultés intellectuelles, en perceptives et réflectives.

» Spurzheim n'admet pas que le jugement soit une des attributions des facultés affectives. Elles se bornent à la sensation, mais elles sont incapables d'apprécier les objets de leur satisfaction. Le sentiment de justice donne seulement le besoin d'être juste, sans indiquer de quelle manière il faut en faire l'application. La vénération, l'attachement, la bienveillance peuvent s'appliquer à des objets indignes : en général, ces facultés sont aveugles.

» Parmi les facultés intellectuelles, les unes ont la mémoire, le jugement et l'imagination, ce sont les facultés perceptives ; et les réflectives cherchent les

causes, comparent, et portent le jugement philosophique.

» Je pourrais, Messieurs, vous soumettre bien d'autres exemples qui vous prouveraient que les opinions philosophiques de Spurzheim ont puissamment avancé la connaissance et l'analyse des facultés de l'âme, mais je pense qu'il sera beaucoup plus utile pour nous d'en prendre connaissance dans ses ouvrages.

» Les écrits de Spurzheim démontrent qu'il possédait une vaste capacité intellectuelle. Il se distinguait en outre par les sentimens de justice, de bienveillance et d'attachement au plus haut degré.

» La supériorité de son organisation donnait à ses paroles une puissance morale qui a souvent saisi son auditoire de respect et d'admiration.

» Vous jugerez sans doute, Messieurs, que les faits que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer méritent d'être rendus publics, et je demande que ma réponse à M. Bailly soit insérée au prochain numéro de notre Journal. »

Pl. 2

LE CRANOMÈTRE

De M. le Dr. SARLANDIÈRE.

Le vendredi 6 juin, le Roi, la Reine et la famille royale, ainsi que les ministres, finissant de visiter les produits de l'industrie, s'arrêtèrent devant le *crânomètre*, instrument inventé par M. le docteur Sarlandière pour mesurer le développement du cerveau dans toutes les parties que les phrénologistes ont reconnues devoir être le siége de facultés intellectuelles, morales et affectives. Le Roi, considérant cet instrument avec beaucoup d'intérêt, en voulut connaître l'utilité dans toute son étendue, et montra qu'il n'était pas étranger aux études phrénologiques, ni indifférent aux progrès de cette science. Après s'être fait rendre compte de la disposition des échelles millimétriques, dont chacune indique le degré de saillie de la partie cérébrale vis-à-vis de laquelle elle est placée, et avoir compris que c'est du calcul mathématique fait de toutes ces saillies ou dépressions, que résulte l'appréciation du caractère ou des dispositions naturelles de chaque individu, le Roi voulut savoir si des têtes mesurées à différentes époques de l'accroissement, avaient donné des résultats phrénologiques conformes à la différence de développement des diverses parties du crâne entre elles. L'auteur non seulement satisfit à la demande du Roi par l'affirmative, mais encore assura que chez les individus d'un

âge viril, ces différences de développement se faisaient remarquer et étaient en rapport avec les observations cranioscopiques, et qu'elles étaient le résultat de la mise en activité des facultés par l'exercice, de telle sorte, qu'à quelque âge que ce soit, l'exercice continuel et très actif d'une faculté accroîtra le développement de l'organe qui en est le siége, comme l'inaction permanente empêchera ce développement. Il résulte de ces remarques, confirmées par le crânomètre, que le système d'éducation chez les sujets de tout âge (1) devra être basé sur l'état crânométrique de sa tête, c'est-à-dire, que les parties de la tête les plus développées indiquant une plus grande activité des dispositions dont elles sont le siége, si ces dispositions sont celles de talens ou de sentimens utiles à la société, il faudra en favoriser le développement par l'exercice; si, au contraire, ce sont de mauvais penchans, il faudra les faire taire pour en empêcher le développement; ce qui sera d'autant moins facile que les signes extérieurs des organes présenteront plus de saillie, selon les observations crânométriques. Ainsi, il y a là tout un système d'éducation à organiser avec le crânomètre pour le phrénologiste, comparable en ce cas à l'ingénieur qui se servirait d'un compas pour tracer un plan avec rectitude.

(1) M. Broussais, notre célèbre médecin, a été mesuré exactement depuis le meat auditif jusqu'à l'organe du raisonnement métaphysique, par le fameux sculpteur Bra, lorsqu'il a fait son buste, et quatre ans après la même mesure a montré un accroissement dans cet organe de plus de trois millimètres, et M. Broussais a soixante ans passés. Il a continuellement exercé cet organe depuis qu'il a été membre de la classe des sciences morales à l'Institut.

Non seulement, a dit l'auteur au Roi, on devra préciser, avec cet instrument, le système d'éducation propre à chaque jeune sujet, mais on organisera ainsi le système de répression, le système pénitentiaire ; et peut-être arrivera-t-on à l'abolition de la peine de mort. Le roi, qui écoutait l'auteur avec beaucoup d'attention, s'est cependant fait répéter ces dernières paroles, et a répondu : « Ce serait une chose bien désirable, et cet instrument aurait rendu un grand service aux hommes. »

On ne peut douter d'après cela de l'intérêt que le Roi porte au sort de la phrénologie, et de son désir de voir un jour abolir la peine de mort.

ÉTABLISSEMENT

ORTHOPHRÉNIQUE.

Nous avons entendu plusieurs personnes éclairées convenir des vérités fondamentales de la phrénologie, et se plaindre qu'on ne pût faire aucune application utile de cette doctrine soit à l'éducation, soit au redressement des penchans vicieux qui sont le résultat d'une organisation malheureuse. Gall et Spurzheim avaient cependant indiqué les avantages que la société devait se promettre de l'adoption de leurs principes; ils avaient même posé les règles d'après lesquelles ces améliorations pouvaient être obtenues. En Angleterre, divers établissemens publics ont mis en pratique leurs sages préceptes; et des succès bien constatés ont déposé en faveur de la théorie des phrénologistes. Aucun essai de ce genre n'avait encore été tenté en France. Mais déjà la phrénologie y ayant fait de nombreux prosélytes, il devait se rencontrer des hommes de conscience et de talent qui prissent l'initiative de ces améliorations importantes; nous devons nommer l'un des premiers, M. le docteur Voisin, membre titulaire de la Société phrénologique de Paris. L'établissement orthophrénique, qu'il vient de fonder conjointement avec M. de Moncey, remplit

une immense lacune dans notre système d'éducation. Son succès nous paraît assuré, si on le mesure à son degré d'utilité et au mérite de ses fondateurs. Nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître cet établissement, qu'en transcrivant le prospectus où se trouve exposé un système d'éducation que réclamaient les pères de familles malheureux, et tous les véritables philanthropes.

» On doit cette justice aux hommes de notre temps: jamais il ne s'était rencontré autant de bons esprits qui comprissent mieux combien l'éducation importe au bonheur d'un peuple, et quelle influence immense une méthode qui se proposerait de favoriser le développement de toutes les facultés données à l'homme, pourrait avoir un jour sur la masse de la population.

» Les idées qui commencent aujourd'hui à recevoir leur application dans nos écoles ne ressemblent en rien aux idées d'autrefois. L'éducation maintenant est à la hauteur de l'époque. Elle est devenue l'art de mettre l'homme en toute valeur pour lui-même et pour ses semblables ; elle serait incomplète si elle n'avait pas aussi bien en vue la culture des qualités affectives, des sentimens et des penchans, que le développement intégral des facultés intellectuelles. Si ces deux parties de l'homme ne reçoivent pas les mêmes soins, l'œuvre est manquée, l'individu n'atteint point toute sa perfection, et ses intérêts, comme ceux de la Société, en souffrent dans une égale proportion.

» Mais dans les dons de l'intelligence, comme dans la force et le nombre des qualités du cœur, la nature n'est pas toujours égale dans ses répartitions. S'il est des individus dotés libéralement par elle, il en est d'autres aussi qu'elle a horriblement disgraciés. C'est

particulièrement pour ces derniers et pour les enfans qu'une éducation première mal entendue a jetés dans de fausses directions, que les besoins d'un établissement tel que celui que nous venons de fonder se faisaient impérieusement sentir. Etres malheureux qui, s'ils étaient frappés d'infirmités physiques de tout autre ordre, pourraient trouver dans nos hôpitaux toutes les ressources nécessaires à leur régénération, mais pour lesquels aucun hospice moral n'a encore été édifié, si ce n'est Charenton, la Conciergerie ou les bagnes!!! affreux hospices où d'affreux traitemens peuvent rendre le malade incurable, ou le laisser sous le coup d'épouvantables rechutes. Et qu'on ne croie pas que les malheureux et intéressans sujets qui sont l'objet de notre sollicitude *toute paternelle* ne se rencontrent que dans les classes peu fortunées! Combien de pères de famille à même de toutes les jouissances de la vie, qui, d'avance, reposaient doucement leur vieillesse dans l'avenir de leurs enfans, et qui, pour cet avenir, avaient fait des sacrifices souvent au-dessus de leurs forces, voient toutes leurs prévisions anéanties par l'organisation malheureuse ou les mauvaises habitudes du sujet sur lequel ils fondaient toutes leurs espérances.

» N'est-ce donc pas un immense service rendu aux hommes en particulier et à la société en général, que la fondation d'un établissement spécial où l'on fait, pour l'intelligence, pour le développement des facultés affectives, pour *le redressement* des penchans dangereux, pour la guérison des vices du cœur, ce qu'autre part on fait pour les difformités du corps.

» C'est une pensée neuve, belle peut-être, mais bien certainement grande et vaste; elle occupe depuis dix

ans l'homme dont nous avons entrepris de réaliser les vœux et les idées, et mérite que tous les pères de famille, que tous les hommes préposés à l'éducation de la jeunesse y réfléchissent mûrement, et la creusent dans toutes ses conséquences, dans tous ses résultats.

» D'après les faits recueillis par cet observateur, les enfans qui réclament un traitement *orthophrénique* peuvent se diviser en quatre catégories principales.

» Dans la première catégorie, sont *les enfans nés pauvres d'esprit;* c'est-à-dire avec une organisation cérébrale au-dessous de l'organisation commune à l'espèce en général, et qui, dans la hiérarchie des différens pouvoirs cérébraux, occupent les degrés intermédiaires entre l'idiot et l'homme ordinaire.

» Par le bénéfice d'une éducation spéciale, par une heureuse application des principes de la physiologie du cerveau, nous parviendrons à agrandir la sphère intellectuelle et morale de ces infortunés; néanmoins, eu égard aux limites et à l'impuissance de l'art, nous ne pouvons nous flatter de répondre, en toute circonstance, aux exigences des familles malheureuses. Mais nous nous ferons constamment un devoir de faire connaître autant qu'il sera en nous, et dans le plus bref délai possible, quel parti on peut tirer de certains sujets, tant pour eux-mêmes que pour la société.

» Dans la seconde catégorie, sont les enfans *nés comme tout le monde*, doués de l'organisation commune à l'espèce en général, mais auxquels une éducation première, mal dirigée, a fait prendre une direction vicieuse. Nous les ramènerons par l'application des mêmes principes, à un emploi convenable de leurs facultés. *La forme entière qu'ils présentent de l'hu-*

même condition, multipliera pour eux les surfaces de rapport et nous facilitera les moyens de les rendre à eux-mêmes, c'est-à-dire, à l'excellence de leur nature et à la supériorité de ses attributs.

» La troisième catégorie comprend *les enfans nés extraordinairement ;* c'est-à-dire, avec un cerveau volumineux dans sa masse totale ou dans quelquesunes de ses parties, et qui par cela même, lorsque les facultés nobles et bienveillantes sont faiblement prononcées, se font en général remarquer par un caractère difficile, une dissimulation profonde, un amour-propre désordonné, un orgueil *incommensurable*, des passions ardentes et des penchans terribles. Etablis sur de grandes proportions, ne pouvant être médiocres en rien, ils sont aptes aux plus grands vices comme aux plus grandes vertus, aux plus grands crimes comme aux plus grandes actions, selon le concours favorable ou défavorable des circonstances au milieu desquelles ils passent les premiers temps de leur vie.

» Chez de pareils sujets, les moyens à employer sont faciles à trouver et à indiquer. Il s'agit d'amortir et de réprimer les facultés naturellement trop énergiques ou devenues telles sous des excitations démesurées. Il s'agit de rétablir l'harmonie et la pondération entre les différentes puissances cérébrales, et de favoriser surtout le développement des facultés qui forment l'apanage exclusif et élevé de l'espèce humaine. Pour arriver à ce résultat, il suffit de l'emploi bien ordonné des modificateurs externes ; il faut être maître de toutes les impressions qui vont frapper l'enfant, il faut lui créer un mode d'existence calculé sur les particularités de son être intellectuel et moral ; il faut

laisser en repos les forces qui dominent l'individu, et mettre en activité toutes les autres. Par défaut de mouvement et d'application, les premières s'affaiblissent et perdent leur empire, et les secondes, avivées, entretenues, nourries, développées, finissent par faire sentir leur influence et leur contrepoids.

» Enfin, la quatrième catégorie se compose de tous *les enfans qui, nés de parens aliénés, sont en naissant fatalement prédisposés à l'aliénation mentale ou à toute autre affection nerveuse.* L'expérience des savans, des faits empruntés à tous les temps et à tous les pays, ont démontré que ces malheureux sont incessamment menacés d'un dérangement dans les fonctions cérébrales, dérangement qui les frappe à l'improviste, au sein du bonheur ou au milieu des travaux les plus utiles, indépendamment de toutes les causes qui, chez les autres hommes, peuvent amener l'aliénation mentale; et cela, comme nous venons de le dire, par le seul fait des transmissions héréditaires.

» Il n'y a point de règles fixes à tracer pour les enfans de cette catégorie : l'étude spéciale qui sera faite de chacun d'eux, les renseignemens obtenus sur les auteurs de leurs jours, mettront suffisamment sur la voie des meilleurs moyens curatifs. Dans tout état de choses, nous trouverons dans le régime physique, moral et intellectuel tout particulier auquel ils seront assujettis, dans les habitudes quelquefois exclusives qu'on leur fera contracter, dans le calme prolongé du cerveau, dans les jeux et les fatigues de la gymnastique, des ressources nombreuses pour lutter avec avantage contre leurs dispositions innées, modifier leur organisme, changer leur constitution, et les soustraire conséquemment à la fatalité qui pèse sur leur tête.

Pl. 2

» Maintenant, nous le demandons, et toute la question est là : combien de familles sont tous les jours dans la douleur, parce que leurs enfans se trouvent compris dans une des quatre catégories que nous venons d'établir. Eh bien, il s'est rencontré un homme de science et de philantropie, M. le docteur Félix Voisin, médecin des enfans épileptiques et idiots de l'hospice de la rue de Sèvres, fondateur, avec M. le docteur Falret, de l'établissement de Vanvres, pour le traitement des aliénés, et qui, à force de travaux et d'études, à force d'observations recueillies dans les hospices, dans les prisons et dans les bagnes, en est venu à ne pas désespérer de l'avenir de tous ces malheureux, et à réaliser cet aphorisme de Descartes : « Que, s'il est possible de perfectionner l'espèce humaine, c'est dans la médecine qu'il faut en chercher les moyens. »

» M. le docteur F. Voisin a compris quelle lacune existait dans l'éducation de la jeunesse; il a senti tout le bien que l'on peut faire; il a vu que, chaque jour, un certain nombre d'enfans était chassé de nos colléges et de nos institutions particulières, incapables qu'ils sont de s'astreindre aux règles universitaires qui régissent le peuple enfant. Et que deviennent-ils, tous ces jeunes parias? Les uns, abandonnés de leurs parens, restent sous l'influence de leurs mauvaises dispositions, qui s'aggravent encore de la solitude et du défaut de surveillance; d'autres sont embarqués pour les îles; un plus grand nombre est envoyé à bord de nos bâtimens; quelques-uns sont jetés aux mains du procureur du roi; tous traînent une vie misérable; trop heureux, quand ils la terminent assez tôt pour n'avoir pas encouru la colère de la justice, pour

n'avoir pas déshonoré leur famille et le nom qu'ils portent.

» Notre établissement n'est autre chose que la réalisation du vœu formé par M. le docteur F. Voisin, la paraphrase en action du système qu'il a développé dans un ouvrage auquel nous renvoyons le lecteur pour de plus amples détails (1).

» Et que l'on ne vienne pas objecter que les colléges et les pensions sont là pour remplir le but que nous nous proposons. Dans les colléges, les enfans sont trop nombreux pour que l'on puisse s'occuper particulièrement de tous ceux qui demanderaient une éducation spéciale. Mieux que cela, nous savons tous que les maîtres, dans l'impossibilité où ils sont de le faire, réservent tous leurs soins, toute leur tendresse, toute leur surveillance, pour ceux qui, par leur intelligence et leurs bonnes dispositions, promettent de leur faire le plus d'honneur.

» Les directeurs de l'*établissement orthophrénique* agiront au rebours de cet usage : plus un sujet sera disgracié, plus son naturel sera vicieux, plus ses penchans seront dangereux, plus il donnera d'inquiétude, à raison de ses prédispositions héréditaires aux maladies mentales ou nerveuses, et plus il sera l'objet de la surveillance et des soins des directeurs et des maîtres.

» M. de Moncey, fondateur et président de la Société de civilisation ayant eu communication des idées, des plans et des vues de M. le docteur F. Voisin, a pensé qu'il appartenait plus qu'à tout autre, à un homme qui comme lui a voué son existence à la

(1) *Physiologie du cerveau appliquée à l'étude des enfans qui nécessitent une éducation spéciale.*

Pl. 2

mise à exécution de toutes les pensées philantropiques, de concourir à la fondation de l'établissement orthophrénique. M. de Moncey a donc cru devoir en accepter la surveillance et la direction morale, et M. le docteur F. Voisin, heureux de voir donner un corps à sa pensée, a bien voulu se charger de toute la partie médicale, hygiénique et physiologique. Les travaux honorables de ce médecin et les succès déjà obtenus par lui, sont la meilleure garantie des beaux résultats que doit obtenir l'établissement orthophrénique.

» Le cabinet de consultation est tenu à Paris, rue du Bac, nº. 102, de dix heures à midi, par le docteur Voisin, les lundis, mercredis et vendredis. Il est inutile de dire que le secret des familles sera toujours gardé, et que les noms des parens et leurs qualités ne seront connus que des fondateurs.

» La propriété dont nous avons fait choix est située à quinze minutes de la Capitale, à l'entrée du village d'Issy, avenue de Vaugirard, nº. 14 : elle se compose de plusieurs corps de bâtimens. Cette heureuse disposition et l'étendue des jardins nous ont permis de séparer exactement nos différentes classes de sujets. »

Pl. 2

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES DEUX PREMIERS VOLUMES DU JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE.

TOME PREMIER.

Première Livraison.

Deuxième Livraison.

Troisième Livraison.

Quatrième Livraison.

TOME SECOND.

Cinquième Livraison.

Sixième Livraison.

Septième Livraison.

Huitième Livraison.

FIN DU TOME SECOND.

Fig. 1.

a b

e f

c d

Crâne d'un homme ordinaire pris au hazard pour servir de terme de comparaison avec celui de Vitou.

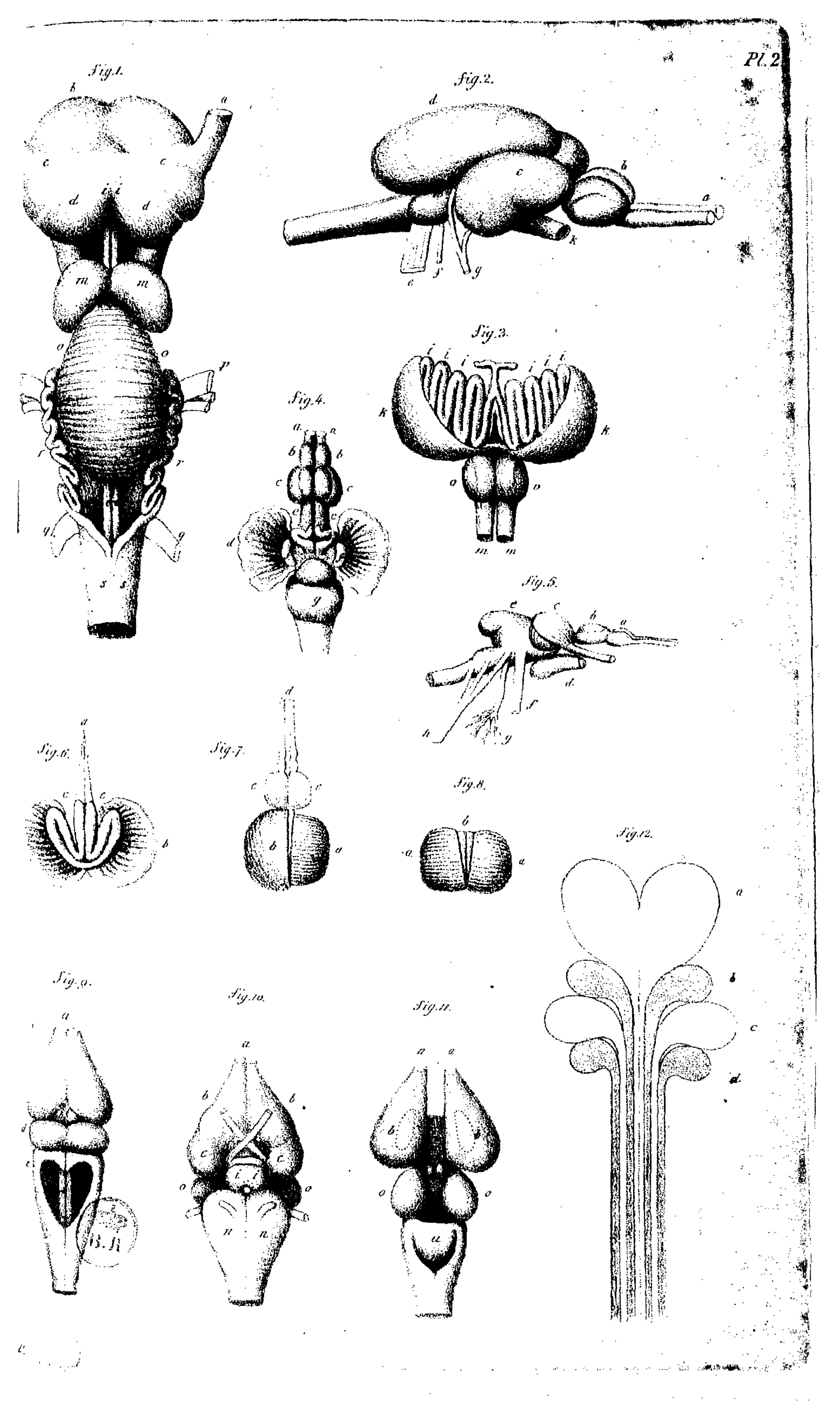
Fig. 2.

a b

e f

c d

Crâne de Vitou


Pl. 2
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.
Fig. 10.
Fig. 11.
Fig. 12.